

► ENQUÊTE SUR :

le Coût de Recrutement des migrants internationaux et des migrants de retour au Maroc

et l'Évaluation des Recommandations de la 20^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (20^{ème} CIST) concernant les statistiques sur la migration internationale de main d'œuvre

Rapport d'analyse des résultats de l'enquête pilote

Décembre 2023



► ENQUÊTE SUR :

le Coût de Recrutement des migrants internationaux et des migrants de retour au Maroc

et l'Évaluation des Recommandations de la 20^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (20^{ème} CIST) concernant les statistiques sur la migration internationale de main d'œuvre

Rapport d'analyse des résultats de l'enquête pilote

Décembre 2023

Publication 2024

Le Haut- Commissariat au Plan remercie le Bureau International du Travail (BIT) pour l'appui technique et logistique et l'Union européenne pour l'appui financier à cette étude.

Ce rapport ne constitue en aucun cas la position officielle de l'Union européenne ou de l'OIT

Enquête sur :

le Coût de Recrutement des migrants internationaux et des migrants de retour au Maroc

et l'Évaluation des Recommandations de la 20ème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (20ème CIST) concernant les statistiques sur la migration internationale de main d'œuvre.

Rapport d'analyse des résultats de l'enquête pilote de 2023

Imprimé au Maroc

Table des matières

LISTE DES GRAPHIQUES	11
INTRODUCTION	15
SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE	15
PRÉSENTATION ET LOCALISATION DE LA ZONE D'ENQUÊTE TEST : LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-KÉNITRA, MAROC	20
CHAPITRE 1 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE PILOTE	23
Contexte	23
1. OBJECTIFS DE L'ENQUETE PILOTE	25
2. PORTEE ET COUVERTURE DE L'ENQUETE	25
3. PLAN DE SONDAGE	26
3.1 POPULATION CIBLE	26
3.2 TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	26
3.3. MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE	26
4. PRE-TEST	27
5. ADMINISTRATION DE L'ENQUETE PILOTE	27
CHAPITRE 2 : LES TRAVAILLEURS MIGRANTS DE RETOUR ET LES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX SELON LES DIRECTIVES DE LA 20EME CIST CONCERNANT LES STATISTIQUES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES DE MAIN D'ŒUVRE	31
1. LES TRAVAILLEURS MIGRANTS DE RETOUR	32
INTRODUCTION	32
1.1. IDENTIFICATION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX DE RETOUR ET DÉFIS RENCONTRÉS	32
1.1.1. Collecte des données	32
1.1.2. Séquence des questions	32
1.1.3. Quelques difficulté d'indentifications des travailleurs migrants de retour	33
1.2. RÉSULTATS ET CONCLUSIONS	33
1.2.1 Caractéristiques démographiques des travailleurs migrants de retour	33
1.2.2. Niveau d'éducation, formation des travailleurs migrants de retour	34
1.2.3. Raison de départ des travailleurs migrants de retour	36
1.2.4. Pays d'accueil et raison de retour au Maroc	37
1.2.5. Période de retour des migrants de retour au Maroc	38

1.2.6. Caractéristiques économiques des migrants de retour	38
1.2.7. Années d'expérience professionnelle à l'étranger	38
1.2.8. Profession du premier emploi à l'étranger	39
1.2.9. Situation dans la profession du premier emploi à l'étranger	40
1.2.10. Secteur d'activité du premier emploi à l'étranger	40
1.2.11. Statut actuel d'emploi des migrants de retour au Maroc	40
1.3. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	41
2. LES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX	43
2.1. COLLECTE	43
2.2. SÉQUENCE DES QUESTIONS	43
2.3. QUELQUES DIFFICULTÉS D'IDENTIFICATION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX	44
2.4 .RÉSULTATS ET CONCLUSIONS	44
2.4.1. Caractéristiques démographiques des travailleurs migrants internationaux	44
2.4.2. Education, formation et langue parlée des travailleurs migrants internationaux	45
2.4.3. Pays d'origine des travailleurs migrants internationaux	50
2.4.4. Raison de migration au Maroc des travailleurs migrants internationaux	50
2.4.5. Période d'arrivée au Maroc des travailleurs migrants internationaux	51
2.4.6. Mode d'entrée au Maroc des travailleurs migrants internationaux	51
2.4.7. Caractéristiques économiques des travailleurs migrants internationaux	51
2.5. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	54
CHAPITRE 3 : LES COÛTS DE RECRUTEMENT, LE REVENU DU PREMIER MOIS DE SALAIRE, ET L'INDICATEUR ODD 10.7.1	57
INTRODUCTION	58
1. TRAVAILLEURS MIGRANTS DE RETOUR	58
1.1. Identification des travailleurs migrants de retour et défis rencontrés	58
1.1.1. Identification des travailleurs migrants de retour concernés par les modules sur et le coût de recrutement	58
1.2. DÉFIS RENCONTRÉS ET RECOMMANDATIONS	59
1.3. RÉSULTATS ET CONCLUSIONS	59
1.3.1. Coûts de recrutement des migrants de retour	59
1.3.2. Revenu mensuel du premier emploi des migrants de retour	67
1.3.3. Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour (ODD 10.7.1)	74

2. LES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX	82
2.1. IDENTIFICATION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX CONCERNÉS PAR LES MODULES SUR LE REVENU ET LE COÛT DE RECRUTEMENT	82
2.1.1. Identification des travailleurs migrants internationaux	82
2.1.2. Séquence des questions :	82
2.1.3. Défis rencontrés et recommandations concernant le coût et le revenu	82
2.2. RÉSULTATS ET CONCLUSIONS	83
2.2.1. Coûts de recrutement engagés par les migrants internationaux	83
2.2.2. Revenu mensuel du premier emploi des migrants internationaux	88
2.2.3. Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux (ODD 10.7.1)	92
2.3. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	96
CHAPITRE 4 : CONCLUSIONS	99
4.1. OBJECTIFS	100
4.2. RESULTATS ET TENDANCES	101
4.2.1. Travailleurs migrants de retour	101
Coûts de recrutement des migrants de retour	101
Revenu mensuel du premier emploi des migrants de retour	101
Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour (ODD 10.7.1)	101
4.2.2. Travailleurs migrants internationaux	103
Coût de recrutement des migrants internationaux	103
Revenu mensuel du premier emploi des migrants internationaux	103
Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux (ODD 10.7.1)	103
4.3. EVALUATION DU MODULE SUR LA SITUATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL	104
4.4. EVALUATION DES MODULES POUR CAPTURER LES TRAVAILLEURS MIGRANTS INTERNATIONAUX ET LES MIGRANTS DE RETOUR	104
4.4.1. Travailleurs migrants de retour	104
4.4.2. Travailleurs migrants internationaux	105
4.5. RECOMMANDATIONS	105
ANNEXE: QUESTIONNAIRE	109

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1:	Travailleurs migrant de retour selon les caractéristiques démographiques (en %)	34
Graphique 2:	Travailleurs migrants de retour selon le niveau d'instruction, en (%)	35
Graphique 3:	Travailleurs migrants de retour ayant le niveau supérieur selon le domaine de spécialisation (en %)	35
Graphique 4:	Travailleurs migrants de retour selon le domaine de la formation professionnelle en (%)	36
Graphique 5:	Travailleurs migrants de retour selon les grandes régions d'accueil (en %)	37
Graphique 6:	Travailleurs migrants de retour selon la raison principale de retour au Maroc (en %)	38
Graphique 7:	Travailleurs migrants de retour selon le nombre d'années d'expérience professionnelle à l'étranger (en%)	39
Graphique 8:	Travailleurs migrants de retour selon la profession du premier emploi à l'étranger (en%)	39
Graphique 9:	Travailleurs migrants de retour selon le secteur d'activité du premier emploi à l'étranger (en %)	40
Graphique 10:	Migrants de retour selon le statut actuel dans la main d'œuvre au Maroc au moment de l'enquête (en%)	41
Graphique 11:	Travailleurs migrant internationaux selon les caractéristiques démographiques (en %)	45
Graphique 12:	Travailleurs migrants internationaux selon le niveau d'éducation (en %)	46
Graphique 13:	Travailleurs migrants internationaux ayant le niveau supérieur selon le domaine de spécialisation (en %)	46
Graphique 14:	Travailleurs migrants internationaux selon le suivi de la formation professionnelle (en %)	47
Graphique 15:	Travailleurs migrants internationaux selon le domaine de formation professionnelle (en %)	47
Graphique 16:	Travailleurs migrants internationaux selon la langue parlée en dehors de la langue maternelle (en %)	48
Graphique 17:	Travailleurs migrants internationaux selon la langue principale utilisée pour communiquer avec l'environnement au Maroc (en %)	49
Graphique 18:	Travailleurs migrants internationaux selon le degré de difficultés pour communiquer avec l'environnement au Maroc, en (%)	49
Graphique 19:	Travailleurs migrants internationaux selon le pays d'origine (en %)	50
Graphique 20:	Travailleurs migrants internationaux selon la raison de migration au Maroc (en %)	50
Graphique 21:	Travailleurs migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en%)	51
Graphique 22:	Travailleurs migrants internationaux selon la profession (en %)	52
Graphique 23:	Travailleurs migrants internationaux selon la situation dans la profession au Maroc (en %)	53
Graphique 24:	Travailleurs migrants internationaux selon le secteur d'activité, en (%)	53
Graphique 25:	Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon les caractéristiques sociodémographiques (en MAD)	60
Graphique 26:	Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le nombre d'emploi (en MAD)	61
Graphique 27:	Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la profession (en MAD)	62
Graphique 28:	Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le secteur d'activité (en MAD)	62
Graphique 29:	Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la source de paiement (en MAD)	63
Graphique 30:	Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le type de contrat (en MAD)	63
Graphique 31:	Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le canal d'obtention de l'emploi (en MAD)	64

Graphique 32: Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la promesse de l'emploi (en MAD)	64
Graphique 33: Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le mode d'entrée au dernier pays d'accueil (en MAD)	65
Graphique 34: Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la région d'accueil (en MAD)	66
Graphique 35: Répartition des migrants de retour selon la réalisation des différentes composantes du coût de recrutement (en %)	66
Graphique 36: Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon les composantes du coût (en MAD)	67
Graphique 37: Revenu moyen des migrants de retour selon les caractéristiques socioéconomiques (en MAD)	68
Graphique 38: Revenu moyen des migrants de retour selon le nombre d'emploi (en MAD)	69
Graphique 39: Revenu moyen des migrants de retour selon la profession (en MAD)	69
Graphique 40: Revenu moyen des migrants de retour selon le secteur d'activité (en MAD)	70
Graphique 41: Revenu moyen des migrants de retour selon la promesse de l'emploi (en MAD)	70
Graphique 42: Revenu moyen des migrants de retour selon la source d'information sur l'emploi (en MAD)	71
Graphique 43: Revenu moyen des migrants de retour selon la source de paiement (en MAD)	71
Graphique 44: Revenu moyen des migrants de retour selon le type de contrat (en MAD)	72
Graphique 45: Revenu moyen des migrants de retour selon les canaux de recrutement (en MAD)	72
Graphique 46: Revenu des migrants de retour selon la dernière région d'accueil (en MAD)	73
Graphique 47: Revenu moyen des migrants de retour selon le mode d'entrée dans le dernier pays d'accueil (en MAD)	71
Graphique 48: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon les caractéristiques sociodémographiques (en mois de revenu)	73
Graphique 49: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le nombre d'emploi (en mois de revenu)	73
Graphique 50: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la profession (en mois de revenu)	76
Graphique 51: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le secteur d'activité (en mois de revenu)	77
Graphique 52: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la source d'information sur l'emploi (en mois de revenu)	78
Graphique 53: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la promesse de l'emploi (en mois de revenu)	78
Graphique 54: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le type de contrat (en mois de revenu)	79
Graphique 55: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon les canaux de recrutement (en mois de revenu)	80
Graphique 56: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la source de paiement (en mois de revenu)	80
Graphique 57: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la région du dernier pays d'accueil (en mois de revenu)	83
Graphique 58: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le mode d'entrée dans le dernier pays d'accueil (en mois de revenu)	81

Graphique 59: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques en dirham marocain (en MAD)	83
Graphique 60: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon la profession (en MAD)	84
Graphique 61: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon le secteur d'activité (en MAD)	84
Graphique 62: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon le type de contrat (en MAD)	85
Graphique 63: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon les canaux de recrutement (en MAD)	85
Graphique 64: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon la source d'information sur l'emploi (en MAD)	86
Graphique 65: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon la région d'origine (en DH)	86
Graphique 66: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en MAD)	87
Graphique 67: Travailleurs migrants internationaux selon les composantes du coût (en %)	87
Graphique 68: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon les composantes du coût (en MAD)	88
Graphique 69: Revenu moyen des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques (en MAD)	87
Graphique 70: Revenu moyen des migrants internationaux selon la profession (en MAD)	89
Graphique 71: Revenu moyen des migrants internationaux selon le secteur d'activité (en MAD)	90
Graphique 72: Revenu moyen des migrants internationaux selon le type de contrat (en MAD)	90
Graphique 73: Revenu moyen des migrants internationaux selon les canaux de recrutement (en MAD)	91
Graphique 74: Revenu moyen des travailleurs migrants internationaux selon la région d'origine (en MAD)	91
Graphique 75: Revenu moyen des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en MAD)	92
Graphique 76: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques (en mois de revenu)	93
Graphique 77: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon la profession (en mois de revenu)	93
Graphique 78: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le secteur d'activité (en mois de revenu)	94
Graphique 79: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le type de contrat (en mois de revenu)	94
Graphique 80: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon les canaux de recrutement (en mois de revenu)	95
Graphique 81: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le pays d'origine (en mois de revenu)	95
Graphique 82: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en mois de revenu)	96





INTRODUCTION

Les travailleurs migrants contribuent substantiellement au développement socio-économique des pays de destination et d'origine grâce à leurs apports économiques, aux fonds qu'ils envoient à leurs familles, aux investissements qu'ils réalisent et aux transferts de compétences acquises. Il reste cependant difficile d'en évaluer les bénéfices et avantages en raison du manque de statistiques permettant d'informer les politiques et les programmes destinés à une bonne gouvernance de ces migrations.

Les accords internationaux, y compris le Pacte Mondial sur la Migration¹ et l'Agenda des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (ODD), représentent des engagements importants de la part des pays et de la communauté internationale pour que la migration fasse partie intégrante de la politique de développement. Néanmoins, pour que les politiques migratoires soient efficaces elles doivent se fonder sur des preuves solides.

Ainsi, compte tenu de la dynamique complexe et des multiples dimensions des migrations et de la mobilité de la main-d'œuvre, des interventions stratégiques et de nouveaux outils sont nécessaires pour produire des statistiques qui servent à améliorer la gouvernance des migrations de main-d'œuvre.

Le premier objectif du Pacte Mondial sur la Migration invite les pays à « renforcer la base de données sur les migrations internationales en améliorant et en investissant dans la collecte, l'analyse et la diffusion de données précises, fiables et comparables, ventilées par sexe, âge, statut migratoire et autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national ». En outre, la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies appelle à la réduction des inégalités au sein des pays et d'un pays à l'autre en garantissant l'égalité, la non-discrimination, l'équité et l'inclusion à tous les niveaux dans le cadre de l'ODD 10.

L'objectif 10 vise à assurer l'égalité des chances aux moyens de l'élimination des lois politiques et pratiques discriminatoire. C'est important pour la réalisation du principe d'égalité de traitement et de chances entre les travailleurs migrants internationaux et les travailleurs nationaux. L'objectif 10 prône une migration et une mobilité ordonnée et sans danger par la mise en œuvre d'une politique migratoire responsable. En effet, la cible 10.7 consiste à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ». Deux indicateurs globaux sont proposés pour mesurer la cible 10.7, le premier sur la réduction des coûts de recrutement et le second sur les politiques de migration bien gérées : Indicateur 10.7.1² et l'Indicateur 10.7.2³. L'OIT et la Banque mondiale sont les organismes dépositaires pour développer davantage la méthodologie de l'indicateur 10.7.1.

Dans le cadre de son mandat, l'OIT encourage et fournit l'appui technique nécessaire aux pays afin de développer et d'aligner leurs statistiques officielles sur des sujets liés au travail, y compris les migrations internationales de main-d'œuvre, sur les normes internationales les plus récentes, notamment celles des Conférences Internationales des Statisticiens du Travail (CIST).

À cette fin, en 2019, l'OIT et le Haut-Commissariat au Plan (HCP) du Maroc ont signé un protocole d'accord qui décrit la collaboration sur plusieurs activités au cours de la période 2019-2023, avec l'objectif global d'aider le Maroc à établir un système global de statistiques sur les migrations internationales de main-d'œuvre pour le suivi et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, comme demandé dans le GCM et l'Agenda des ODD à l'horizon 2030.

Parmi les activités prioritaires figurent la réalisation d'essais pilotes pour éclairer la production de statistiques prioritaires sur les migrations internationales de main-d'œuvre, y compris l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants, par le biais d'enquêtes auprès des ménages, conformément aux dernières directives et recommandations internationales et adaptées au contexte national.

Dans ce sens, le HCP, en collaboration avec l'OIT a mené cette enquête-test sur les statistiques des migrations internationales de la main-d'œuvre et le coût de recrutement des migrants qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la production et l'analyse des données sur la migration de main d'œuvre.

1 : Global Compact for Migration (GCM).

2 : Dépenses de recrutement à la charge du salarié en proportion de son revenu du premier mois dans le pays de destination.

3 : Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques visant à bien gérer les migrations.

L'objectif primordial de ce rapport est d'apprécier la conception des modules nécessaires à la production de statistiques de la main d'œuvre, conformément aux dernières recommandations internationales en la matière, et ce sur deux thèmes clés, à savoir les dernières recommandations de la CIST en matière de statistiques de travail et le calcul de l'indicateur de l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des travailleurs migrants internationaux et des travailleurs migrants de retour. Le but est de faciliter la conception de politiques et de programmes sur une base bien documentée pour la protection efficace des travailleurs migrants, avec pour objectif la promotion du développement durable dans les pays d'origine et de destination et de favoriser une bonne gouvernance en matière de liberté de déplacement et de migration.

Synthèse méthodologique

Le Haut Commissariat au Plan (HCP), en collaboration avec l'OIT a mené une enquête-test sur les statistiques des migrations internationales de la main-d'œuvre et le coût de recrutement des migrants qui s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la production et l'analyse des données sur la migration de main d'œuvre.

Objectifs de l'enquête test

L'enquête, qui s'est déroulée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, a pour objectif spécifique de valider la conception des modules d'enquête nécessaires à la production de statistiques de la main d'œuvre, conformément aux dernières recommandations internationales en la matière telles que les directives de la 20ème CIST concernant les statistiques sur la migration internationale de main d'œuvre et les directives OIT/banque mondiale sur les couts de recrutement, sur trois thèmes clés :

- a)** les travailleurs migrants internationaux de retour ;
- b)** les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays ;
- c)** l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants.

Les principaux objectifs de l'enquête pilote sont de soutenir :

- ▶ L'adaptation nationale et validation opérationnelle des modules de l'enquête, et du matériel technique et de formation sur les trois thèmes ci-dessus ;
- ▶ La validation quantitative des statistiques et indicateurs clés sur les migrations internationales de main-d'œuvre, y compris l'ODD 10.7.1 ;
- ▶ La formation du personnel technique et du personnel de terrain du HCP sur l'application des normes et directives internationales pertinentes pour collecter, traiter et analyser les données d'enquête sur les sujets couverts, y compris l'ODD 10.7.1.

Population cible

L'enquête a ciblé les deux populations suivantes pour atteindre les principaux objectifs : (a) les travailleurs migrants internationaux résidant au Maroc et (b) les travailleurs migrants internationaux de retour. Afin de mesurer l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants, il a été décidé de s'intéresser à la migration récente en limitant la période de référence de la migration de ces deux populations cibles à 5 ans, et dont la principale raison de la migration était l'emploi. En prenant cela en considération, les populations cibles de l'enquête sont:

- ▶ Les travailleurs migrants internationaux de retour qui ont quitté le Maroc au cours d'une période récente dans le but de travailler, et qui sont retournés depuis moins de 5 ans au Maroc.
- ▶ Les travailleurs migrants internationaux récents arrivés au Maroc depuis moins de 5 ans dans le but de travailler.

Pour atteindre les principaux objectifs de l'enquête, il n'a pas été nécessaire de mener une étude représentative au niveau national. Etant donné que le premier objectif consiste à valider les différents modules de l'enquête, il a été décidé que l'enquête porte sur la région de Rabat-Salé-Kénitra comprenant sept provinces et préfectures avec les différentes couches sociales et groupes diversifiés des populations cibles concernées.

Taille de l'échantillon

La taille globale de l'échantillon ciblé par l'enquête est de 400 migrants de retour et 400 migrants internationaux. Compte tenu des ménages avec plusieurs migrants internationaux ou de retour, l'enquête a finalement couvert un échantillon de:

- ▶ 423 Migrants internationaux de retour au Maroc après avoir séjourné à l'étranger dans le but de travailler et retourné au Maroc récemment.
- ▶ 448 Migrants internationaux récents qui ont immigré au Maroc dans le but de travailler.

Evaluation méthodologique

C'est une enquête relativement compliquée par le ciblage en même temps de deux populations différentes avec deux objectifs, par la rareté des populations cibles et par la sélection qui se fait au fur et à mesure que l'on avance dans le questionnaire pour aboutir aux informations sur le revenu et les coûts de recrutement auxquelles les enquêtés sont généralement réticents à y répondre.

Contrairement aux migrants de retour, l'approche ménage n'est pas adaptée aux travailleurs migrants internationaux en raison de leur faible fréquence dans la population marocaine. C'est pourquoi on a complété l'échantillon retenu en faisant recours aux bases de données fournies par les institutions nationales et internationales (voir plan de sondage). Il est recommandé d'effectuer l'enquête séparément pour les deux populations.

D'ailleurs, le Haut Commissariat au Plan a opté pour l'utilisation d'un seul questionnaire fusionné pour les deux catégories de migrants de retour et de migrants internationaux. L'enquête test a montré que cette approche a rendu le questionnaire relativement compliqué avec des questions ou modalités de réponse et des tests et renvois parfois non adaptés à l'une ou l'autre des deux populations cibles. Par conséquent, il est recommandé pour les enquêtes futures d'effectuer l'enquête en utilisant un questionnaire distinct pour chaque catégorie de migrants, avec un tronc commun pour l'identification, afin d'améliorer leur conception et leur contenu.

Il y a lieu de signaler qu'en général, la taille de l'échantillon de 400 travailleurs migrants internationaux et 400 travailleurs migrants de retour retenue s'est avérée insuffisante pour enrichir l'analyse et améliorer la représentativité de bon nombre de modalités de réponses aux questions posées, en raison des sélections opérées au fur et à mesure de l'avancement du questionnaire vers les cas concernés par les modules sur le revenu et le coût en plus des non réponses. Pour les enquêtes futures, la taille des échantillons devrait être revue à la hausse.

Evaluation des modules de l'enquête

La conception du questionnaire de l'enquête et son adaptation au contexte national ont permis d'identifier quelques difficultés et de proposer des ajustements afin d'améliorer la faisabilité et la fiabilité des résultats. Dans ce qui suit, il sera question d'évaluer les différents modules de l'enquête.

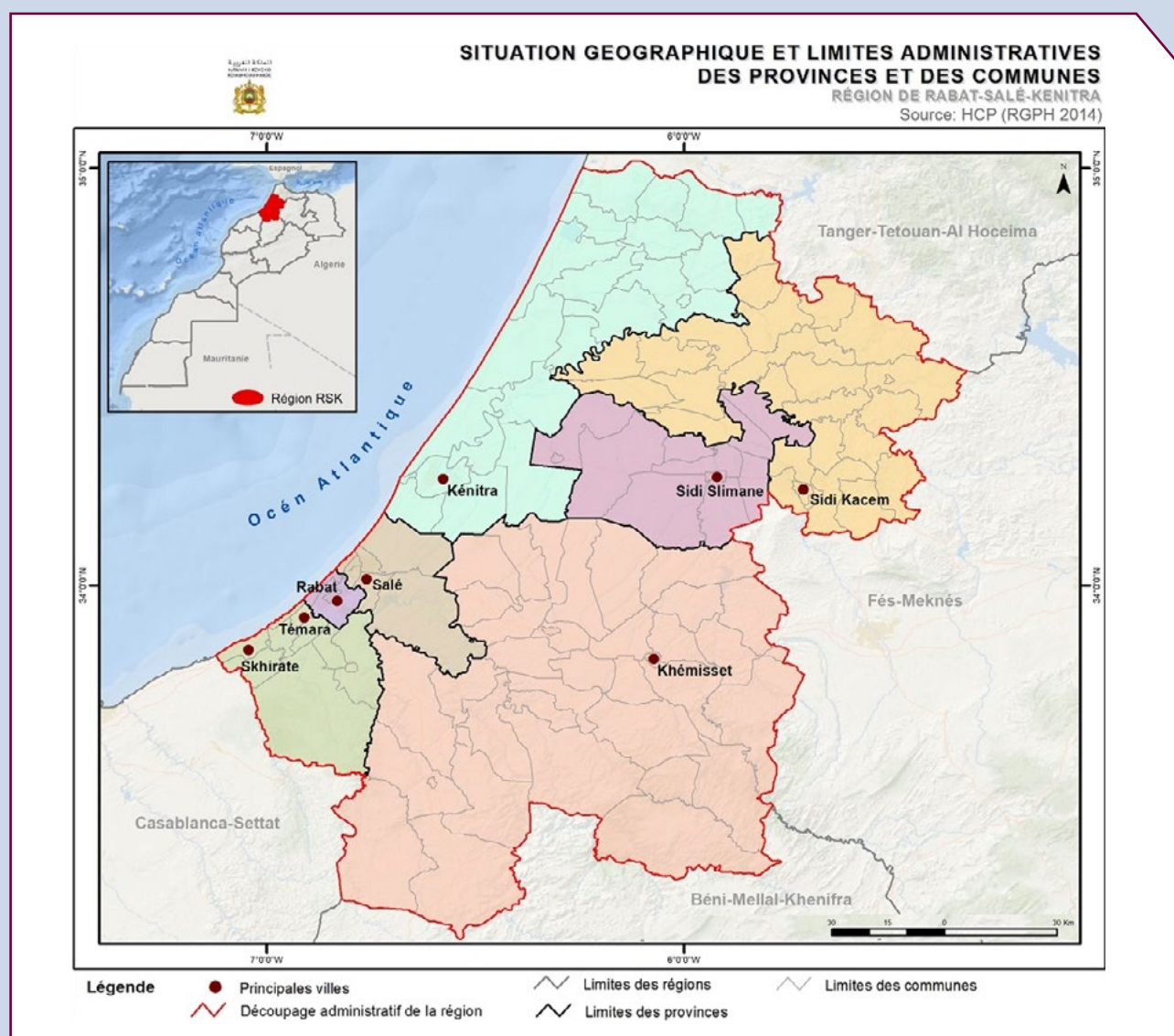
Concernant les modules 0 relatif à la localisation du ménage (LOC) et le module I relatif aux caractéristiques démographiques du migrant (DEM) et dans un souci de limiter le coût de l'enquête, il est

Présentation et localisation de la zone d'enquête test : la Région de Rabat-Salé-Kénitra, Maroc

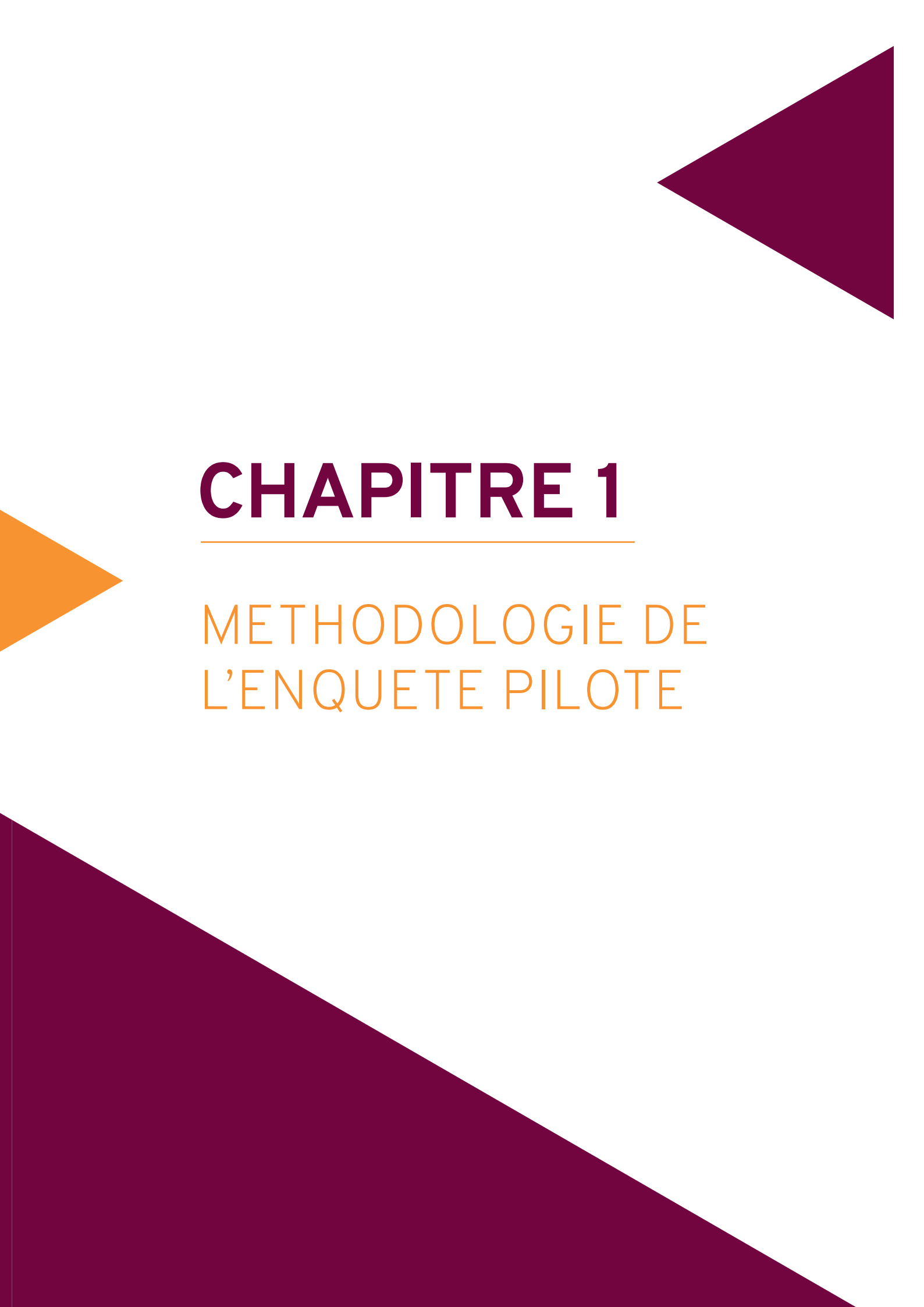
L'enquête pilote s'est déroulée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, une des 12 régions du Royaume du Maroc créées par le découpage territorial des régions de 2015. Elle englobe la capitale du Royaume. Elle est limitée au nord par la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, au sud-est par la région de Fès-Meknès et au sud par les deux régions de Casablanca-Settat et Beni-Mellal-Khénifra et à l'ouest par l'océan Atlantique. La région couvre une superficie totale de 17570 km², soit 2,5 % du territoire national. Elle est découpée en 3 préfectures (Rabat, Salé et Skhirat-Témara) et 4 provinces (Khémisset, Kénitra, Sidi-Kacem et Sidi-Slimane). Elle abrite 10 arrondissements, 21 municipalités et 91 communes, soit un total de 122 collectivités territoriales.

Lors du recensement de 2014, la région de Rabat-Salé-Kénitra comptait 4 580 866 habitants, représentant 13,5 % de la population marocaine, avec un rapport de masculinité de 101 hommes contre 100 femmes. Elle a enregistré un taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen de 1,31%, légèrement supérieur au taux national (1,25%).

La population urbaine de la région est de 3 198 712 habitants contre 1 382 154 personnes pour la population rurale, soit un taux d'urbanisation de 69,8% en 2014. En 2004, le taux d'urbanisation de la région était de 65,6%, soit un gain de plus de 4 points en dix ans contre un gain de 5 points au niveau national. La population urbaine a connu un taux d'accroissement intercensitaire annuel de l'ordre de 1,9%, contre un taux d'accroissement annuel négatif de -0,03% pour la population rurale.







CHAPITRE 1

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE PILOTE

Contexte

Les accords internationaux, dont le Pacte Mondial sur la Migration et le Programme des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 des Nations Unies (ODD), représentent des engagements importants de la part des pays et de la communauté internationale pour intégrer la migration en tant que partie intégrante de la politique de développement. Néanmoins, ils reconnaissent que, pour obtenir des résultats positifs de la migration, les politiques doivent être fondées sur des données solides.

L'objectif 1 du Pacte Mondial sur la Migration invite les pays à « renforcer la base de données mondiales sur les migrations internationales en améliorant et en investissant dans la collecte, l'analyse et la diffusion de données précises, fiables et comparables, ventilées par sexe, âge, statut migratoire et autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national ».

Les dernières recommandations visant à aider les pays à développer leurs statistiques nationales sur les migrations internationales de main-d'œuvre⁴ sont intégrées dans les lignes directrices concernant les statistiques des migrations internationales de main-d'œuvre approuvées en 2018 par la 20e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) et mises à jour en 2023 par la 21ème CIST. Ces lignes directrices fournissent des concepts de référence, des définitions et des directives de mesure pour élaborer des statistiques fiables sur les groupes prioritaires couvrant les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, les travailleurs migrants internationaux de retour, les ressortissants travaillant à l'étranger et divers groupes de travailleurs migrants à court terme, selon le contexte national.

La Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies appelle à la réduction des inégalités au sein des pays et entre les pays en garantissant l'égalité, la non-discrimination, l'équité et l'inclusion à tous les niveaux dans le cadre de l'ODD 10. L'ODD 10 est en effet important pour la réalisation du principe d'égalité de traitement et de chances entre les travailleurs migrants internationaux et les travailleurs nationaux.

La cible 10.7 consiste à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ». Deux indicateurs globaux sont proposés pour mesurer la cible 10.7, le premier sur la réduction des coûts de recrutement et le second sur les politiques de migration bien gérées : Indicateur 10.7.1 (Dépenses de recrutement à la charge du salarié en proportion de son revenu du premier mois dans le pays de destination) et l'Indicateur 10.7.2 (Nombre de pays ayant mis en œuvre des politiques visant à bien gérer les migrations). Le BIT et la Banque mondiale sont les organismes dépositaires pour développer davantage la méthodologie de l'indicateur 10.7.1.

Dans ce cadre, l'OIT aide les pays à développer et à aligner leurs statistiques officielles sur des sujets liés au travail, y compris les migrations internationales de main-d'œuvre, sur les normes internationales les plus récentes, les recommandations et les bonnes pratiques accumulées.

À cette fin, en 2019, l'OIT et le Haut-Commissariat au Plan (HCP) du Maroc ont signé un protocole d'accord qui décrit la collaboration sur plusieurs activités au cours de la période 2019-2023, avec l'objectif global d'établir un système global de statistiques sur les migrations internationales de main-d'œuvre pour le suivi et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, comme demandé dans le GCM et le Programme des ODD à l'horizon 2030.

La migration marocaine vers l'étranger a beaucoup évolué au cours des dernières décennies : ses effectifs ont fortement augmenté malgré la multiplication des obstacles à l'immigration dans les principaux pays de destination, et plus particulièrement en Europe; beaucoup de travailleurs migrants marocains ont fait souche; les flux se sont diversifiés vers d'autres destinations (Amérique du Nord); elle s'est aussi féminisée grâce au regroupement familial mais aussi à la migration féminine autonome⁵.

⁴ : OIT, 2018. Directives concernant les statistiques des migrations internationales de main-d'œuvre.

⁵ : Haut Commissariat au Plan, 2020 « La Migration Internationale des Marocains : Résultats de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale, 2018-2019 ».

Considéré jadis comme un pays d'émigration, le Maroc est aussi progressivement devenu un pays de transit et d'installation. Par sa situation géographique et les effets induits de sa « politique africaine » ainsi que les différentes lois adoptées⁶ par le législateur marocain depuis 2014, le Maroc est devenu un pays de séjour d'un nombre de plus en plus important de migrants en provenance essentiellement des pays de l'Afrique subsaharienne. Ce qui a amené le Maroc à adopter une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) en 2013.

C'est ainsi que le Haut-Commissariat au Plan (HCP) n'a cessé, depuis 2003, d'intégrer les dimensions relatives à la migration dans son système d'information statistique qui s'inscrit dans la dynamique d'appui à la politique migratoire du Maroc.

Dans la continuité de ses efforts de renforcement de son système d'information sur la migration, le HCP, en collaboration avec le BIT a mené une enquête sur les statistiques des migrations internationales de la main-d'œuvre et le coût de recrutement des migrants qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités dudit programme de coopération visant à améliorer la production et l'analyse des données sur la migration de main d'œuvre.

1. Objectifs de l'enquête pilote

Cette enquête a pour objectif spécifique de valider la conception des modules d'enquête nécessaires à la production de statistiques de la main d'œuvre, conformément aux dernières recommandations internationales en la matière telles que les directives de la 20ème CIST concernant les statistiques sur la migration internationale de main d'œuvre et les directives OIT/banque mondiale sur les coûts de recrutement, sur trois thèmes clés :

- a)** Les travailleurs migrants internationaux de retour ;
- b)** Les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays ;
- c)** L'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants.

Les principaux objectifs de l'enquête pilote sont de soutenir :

- L'adaptation nationale et validation opérationnelle des modules de l'enquête, et du matériel technique et de formation sur les trois thèmes ci-dessus ;
- La validation quantitative des statistiques et indicateurs clés sur les migrations internationales de main-d'œuvre, y compris l'ODD 10.7.1 ;
- La formation du personnel technique et du personnel de terrain du HCP sur l'application des normes et directives internationales pertinentes pour collecter, traiter et analyser les données d'enquête sur les sujets couverts, y compris l'ODD 10.7.1.

Les résultats de l'essai pilote de l'enquête serviront de base à la conception d'une stratégie nationale de collecte de données pour produire des statistiques sur ces composantes importantes de la migration internationale de main-d'œuvre au moyen d'enquêtes auprès des ménages et de recensement.

2. Portée et couverture de l'enquête

Pour atteindre les principaux objectifs de l'enquête, il n'a pas été nécessaire de mener une étude représentative au niveau national. Etant donné que le premier objectif consiste à valider les différents modules de l'enquête, il a été décidé que l'enquête porte sur la région de Rabat-Salé-Kénitra comprenant sept provinces et préfectures avec les différentes couches sociales et groupes diversifiés des populations cibles concernées, en matière de niveau

6 : La Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile de 2014.

L'opération exceptionnelle de régularisation de 50 000 migrants en situation irrégulière entre 2014 et 2018.

Création de l'Observatoire Africain de la Migration à Rabat.

d'éducation des migrants, de canaux de migration et de recrutement (réguliers, irréguliers, réfugiés, demandeurs d'asile), de pays de destination ou d'origine et de caractéristiques de l'emploi.

Les thèmes abordés dans le cadre de l'enquête sont les suivants :

- ▶ Module 0 : Localisation du ménage de migrants (LOC)
- ▶ Module I : Caractéristiques démographiques des migrants (DEM)
- ▶ Module II : Situation sur le marché du travail (LF)
- ▶ Module III.a : Identification des migrants internationaux, des travailleurs migrants (MIG)
- ▶ Module III.b : Identification des migrants de retour, des travailleurs migrants de retour (RMG)
- ▶ Module IV : Caractéristiques de l'emploi des migrants recrutés (RCJ)
- ▶ Module V : Revenus du recrutement des migrants (RCE)
- ▶ Module VI: Frais de recrutement des migrants (RCC)

3. Plan de sondage

3.1. Population cible

L'enquête a ciblé les deux populations suivantes pour atteindre les principaux objectifs : (a) les travailleurs migrants internationaux résidant au Maroc et (b) les travailleurs migrants internationaux de retour. Afin de mesurer l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants, il a été décidé de s'intéresser à la migration récente en limitant la période de référence de la migration de ces deux populations cibles à 5 ans. En prenant cela en considération, les populations cibles de l'enquête sont:

- ▶ Les travailleurs migrants internationaux de retour qui ont quitté le Maroc au cours d'une période récente dans le but de travailler, et qui sont retournés depuis moins de 5 ans au Maroc.
- ▶ Les travailleurs migrants internationaux récents arrivés au Maroc depuis moins de 5 ans dans le but de travailler.

Les unités observées sont constituées à la fois des ménages comportant au moins un migrant international résidant au Maroc et des ménages comportant au moins un migrant de retour ayant migré dans le but du travail. Toutefois, dans le cas où un ménage contient plus d'un migrant international et/ou plus d'un migrant de retour, seuls 3 ont été enquêtés.

3.2 Taille de l'échantillon

La taille globale de l'échantillon ciblé par l'enquête est de 400 migrants de retour et 400 migrants internationaux. Compte tenu des ménages avec plusieurs migrants internationaux ou de retour, l'enquête a finalement couvert un échantillon de:

- ▶ 423 Migrants internationaux de retour au Maroc après avoir séjourné à l'étranger dans le but de travailler et retourné au Maroc récemment.
- ▶ 448 Migrants internationaux récents qui ont immigré au Maroc dans le but de travailler.

3.3. Méthode d'échantillonnage

Pour ce qui est des migrants de retour, 110 districts de recensement ont été sélectionnés dans la région de Rabat-Salé-Kénitra⁷ proportionnellement au nombre de ménages comportant au moins un migrant de retour durant les 5 dernières années précédant le recensement de 2014. Au niveau de chaque district de recensement tiré, il a été procédé au listage des ménages dont au moins un des membres est un migrant de retour.

Quant aux migrants internationaux, un dénombrement des ménages contenant des immigrés étrangers résidant dans la région a été effectué en même temps que le dénombrement des migrants de retour au sein des districts de recensement susmentionnés.

Toutefois, étant donné la rareté des migrants internationaux, ce dénombrement a été complété par les bases de données constituées des registres des migrants internationaux détenus par le Ministère de l'Intérieur, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et les ONG de migrants ou autres Agences Internationales.

Ces registres comprennent, entre autres, des informations de structure tels que le pays d'origine, le sexe, le type d'activité, l'âge et le niveau d'éducation utilisées pour la stratification et la construction de l'échantillon.

4. Pré-test

Le test pilote de l'Enquête, s'est déroulé les 29 et 30 Mai 2023 sur le territoire de la Région de Rabat Salé Kénitra, par douze cadres-enquêteurs. Ce test avait pour objectifs la vérification du questionnaire, de l'application informatique, l'assimilation de la méthodologie et des différents concepts, le rendement, le fichier, les conditions de l'exécution et le remplissage des questionnaires sur tablette afin d'apporter les améliorations nécessaires aux travaux d'exécution de l'enquête.

Le test s'est déroulé dans des conditions normales, le contact avec les ménages s'est effectué d'une manière fluide grâce au soutien des agents de l'autorité locale. Chaque enquêteur a enquêté 2 à 3 questionnaires envoyés au serveur central.

Des ajustements ont été apportés au questionnaire, à l'application et à l'échantillon à la lumière du pré-test et intégrées aux recommandations et leçons apprises dans la suite du rapport. En particulier, le problème de la rareté des migrants de retour au cours de la période de référence de 5 ans, ce qui a nécessité d'étendre l'enquête aux personnes retournées durant les périodes de référence au-delà de 5 ans pour compléter l'échantillon prévu⁸.

5. Administration de l'enquête pilote

La réalisation de cette enquête a nécessité la mobilisation d'une équipe multidisciplinaire composée de statisticiens(es), de démographes, d'un spécialiste du sondage et d'un informaticien, qui a élaboré le dossier méthodologique de l'enquête et ce en concertation avec le BIT. Il a été d'abord question de procéder à l'adaptation du questionnaire, initialement reçu du BIT, au contexte marocain (suppression ou ajout de questions, ajout de modalités de réponses, agencement des questions, révision des filtres...). A noter que dans un souci d'allègement du questionnaire et du volume de travail, la collecte des caractéristiques sociodémographiques a été restreinte aux migrants internationaux du ménage et non pas à l'ensemble des membres du ménage.

Ensuite, le plan d'échantillonnage a été élaboré et une première version de l'application informatique a été réalisée sur la base du questionnaire conçu en introduisant des tests de validité et de cohérence ayant permis un suivi et un contrôle instantané des données saisies. Cette application a fait l'objet de plusieurs modifications tout au long de la conception, de la formation, du pré-test et du début du déroulement de l'enquête sur le terrain.

⁷ : Ces 110 districts ont déjà été sélectionnés dans cette région par l'enquête Nationale sur la Migration Internationale de 2018-2019. Ils sont supposés être représentatifs au niveau de la région.

⁸ : En raison de la difficulté d'avoir l'effectif prévu pour la période de référence de 5 ans, nous avons complété par certains migrants dont la période de référence est de 6 à 10 ans.

Parallèlement, le manuel d'instruction a été élaboré en mettant l'accent sur les concepts et définitions du BIT et la méthodologie de remplissage de chaque question ainsi que les difficultés éventuelles de chaque question. L'équipe s'est chargée également de la formation des enquêteurs, le suivi et la supervision du déroulement de l'enquête sur le terrain. Des réunions ont été tenues régulièrement avec toutes les équipes pour faire le point sur l'avancement des travaux de collecte et surmonter toutes les difficultés et les problèmes techniques qui risquent de compromettre le succès de l'enquête.

La collecte de données de l'enquête sur le terrain s'est déroulée durant la période du 1er juin au 14 juillet 2023. Une équipe de 12 enquêteurs et de 3 superviseurs a été mobilisée.

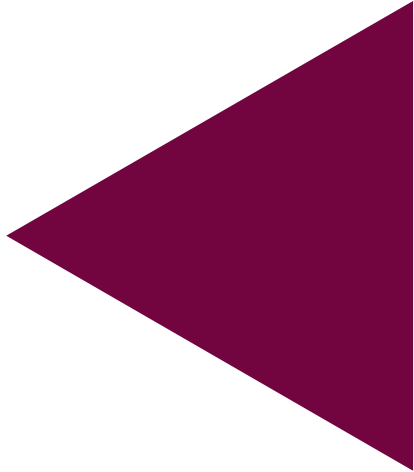
La durée moyenne de chaque interview varie entre 30 et 45 minutes dans des conditions normales. Cependant, des réticences à répondre à des questions sur les revenus et les coûts ont été observées, et certaines personnes interrogées ont éprouvé des difficultés à se souvenir de certains aspects de l'enquête.

Les autorités locales ont joué un rôle primordial dans la localisation et le ciblage des personnes concernées par l'enquête.

Tableau 1 : Calendrier de réalisation de l'enquête

Action	Date de début	Date de fin
Adaptation du questionnaire au contexte du Maroc	12/03/2023	12/04/2023
Conception du plan d'échantillonnage	12/04/2023	12/05/2023
Développement de l'application CAPI	12/04/2023	12/05/2023
Formation des enquêteurs	25/05/2023	29/05/2023
Préparation des dossiers cartographiques	25/05/2023	26/05/2023
Pré-test	29/05/2023	30/06/2023
Collecte des données sur le terrain	01/06/2023	14/07/2023
Apurement du fichier et Exploitation des données	17/07/2023	04/08/2023
Analyse des résultats	04/08/2023	30/09/2023





CHAPITRE 2

LES TRAVAILLEURS MIGRANTS DE
RETOUR ET LES TRAVAILLEURS
MIGRANTS INTERNATIONAUX
SELON LES DIRECTIVES DE LA
20^{ÈME} CIST CONCERNANT LES
STATISTIQUES DES MIGRATIONS
INTERNATIONALES DE MAIN
D'ŒUVRE



1. Les travailleurs migrants de retour

Introduction

L'identification des travailleurs migrants de retour revêt une importance capitale dans le calcul de l'indicateur sur le coût de recrutement. Ce chapitre se propose de passer en revue les principales phases et considérations liées à cette identification. Nous examinerons également les sous-groupes ciblés par l'enquête, les données recueillies, ainsi que les non-réponses, les résultats inattendus, et les difficultés d'identification des travailleurs migrants internationaux de retour. L'objectif de cette analyse est de mettre en lumière les éventuelles lacunes et les défis inhérents à la méthodologie employée lors de la réalisation de cette enquête.

1.1. Identification des travailleurs migrants internationaux de retour et défis rencontrés

1.1.1. Collecte des données

Selon les Directives concernant les statistiques des migrations de main d'œuvre du 20ème CIST, le concept de travailleurs migrants internationaux de retour sert à mesurer l'expérience de travail des personnes qui rentrent après avoir été des travailleurs migrants internationaux à l'étranger. Dans le cas actuel, les travailleurs migrants internationaux de retour sont définis comme étant des citoyens marocains nés au Maroc, résidant actuellement au Maroc et qui étaient auparavant des travailleurs migrants internationaux dans un ou plusieurs autres pays étrangers.

Ces migrants sont natifs du Maroc, résident habituellement dans le pays, et sont âgés de 15 ans ou plus au moment de l'enquête. Ils ont vécu à l'étranger pendant plus de 3 mois, et la période entre le début de leur activité professionnelle dans le pays d'accueil et la date de l'enquête ne dépasse pas 10 ans. Il est important de noter que le BIT recommande généralement une période de référence de 5 ans, mais cette durée n'a pas permis d'identifier un nombre suffisant de migrants. Par conséquent, nous avons étendu la période d'observation à 10 ans pour atteindre la taille d'échantillon prévue.

1.1.2. Séquence des questions

Une séquence de questions a été soigneusement élaborée pour identifier les migrants de retour comme suit (voir questionnaire en annexe):

- ▶ Etes-vous nés au Maroc ?
- ▶ Êtes-vous un citoyen Marocain ?
- ▶ Avez-vous déjà vécu en dehors du Maroc et pour combien du temps?

Elle débute en interrogeant les personnes interviewées sur leur lieu de naissance et leur âge. Ensuite, elle se poursuit en cherchant à savoir si la personne a résidé à l'étranger pendant une période excédant 3 mois (DEM5=2-4, 97) (voir questionnaire en annexe).

Pour déterminer les travailleurs migrants de retour, d'autres questions sont posées pour savoir si la personne a exercé une activité professionnelle à l'étranger (RMG3, RMG4 et RMG5) :

- ▶ Quelle était la raison principale, pour laquelle vous avez émigré à ce plus récent pays d'accueil? LAST_DEST_COUNTRY
- ▶ Quand vous viviez au pays d'accueil, le plus récent (LAST_DEST_COUNTRY) aviez-vous travaillé ou cherché du travail ?
- ▶ Avez-vous déjà voyagé en dehors du Maroc pour travailler ou chercher du travail, ne serait-ce que pour une courte période ?

D'autres questions complémentaires explorent la période de référence (RMG11 ou RMG11c) :

- Quand aviez-vous commencé à travailler dans [WORK_DEST_CTRY] ?
- Aviez-vous commencé à travailler dans [WORK_DEST_CTRY] ... ?

1.1.3. Quelques difficultés d'identification des travailleurs migrants de retour

L'identification des travailleurs migrants de retour, telle que définie dans le contexte de cette étude, présente un ensemble de difficultés notables :

- Par rapport à la question « Avez-vous déjà vécu en dehors du Maroc et pour combien de temps? » il y a lieu d'y inclure les migrants de retour ayant vécu en dehors du Maroc pour une durée de 3 à 6 mois pour tenir compte de la migration saisonnière et circulaire.
- La période de référence de 5 ans limite considérablement l'effectif de la population cible. Les retours étant généralement rares, et concernant essentiellement les étudiants à la fin de leurs études.
- Certains migrants, bien qu'ils soient natifs d'un pays étranger, ont la nationalité marocaine, mais selon les recommandations de la CIST ils ne sont pas considérés comme étant des migrants de retour mais plutôt des migrants internationaux. Etant donnée l'importance de cette catégorie de migrants pour le cas du Maroc, il est suggéré de les considérer comme des migrants de retour.
- Certains migrants de retour sont des binationaux résidant au Maroc, mais passent une partie de l'année dans le pays de leur seconde nationalité acquise. Ils maintiennent des liens étroits entre le Maroc et le pays de destination, ce qui complique l'identification en tant que migrants de retour avec précision et le moment de leur retour définitif. En définitive, ces migrants ont été considérés comme étant des migrants de retour compte tenu de leur déclaration de résidence au Maroc et du moment de leur retour définitif.
- Bien que la communauté marocaine à l'étranger tende vers la parité entre les sexes, les retours sont dans leur majorité des hommes entraînant une sous-représentativité des femmes dans l'échantillon de l'enquête pilote. Par conséquent, il est recommandé de tenir compte de cet aspect dans les enquêtes futures si l'on veut assurer une meilleure représentativité des femmes permettant une analyse selon le genre.
- Une bonne partie des migrants de retour enquêtés sont des retraités à la fin de leur vie active ou des refoulés en raison de leur situation administrative irrégulière. Les premiers posent le problème de mémoire vue que leur migration est ancienne et aussi leur période de retour est souvent en dehors de la période de référence de l'enquête. Les seconds posent le problème des conditions de leur migration qui ne correspondent pas à une migration régulière. Par conséquent, elle ne saisit pas toute la réalité des migrants car elle ne tient pas compte de tous les aspects les concernant (en particulier, les migrants ayant transité par plusieurs pays durant une période plus ou moins longue). Ainsi, il est recommandé d'adapter le questionnaire à la fois au contexte de la migration régulière et de la migration irrégulière. D'ailleurs, cette recommandation est aussi valable dans le cas des travailleurs migrants internationaux.

1.2. Résultats et conclusions

1.2.1 Caractéristiques démographiques des travailleurs migrants de retour

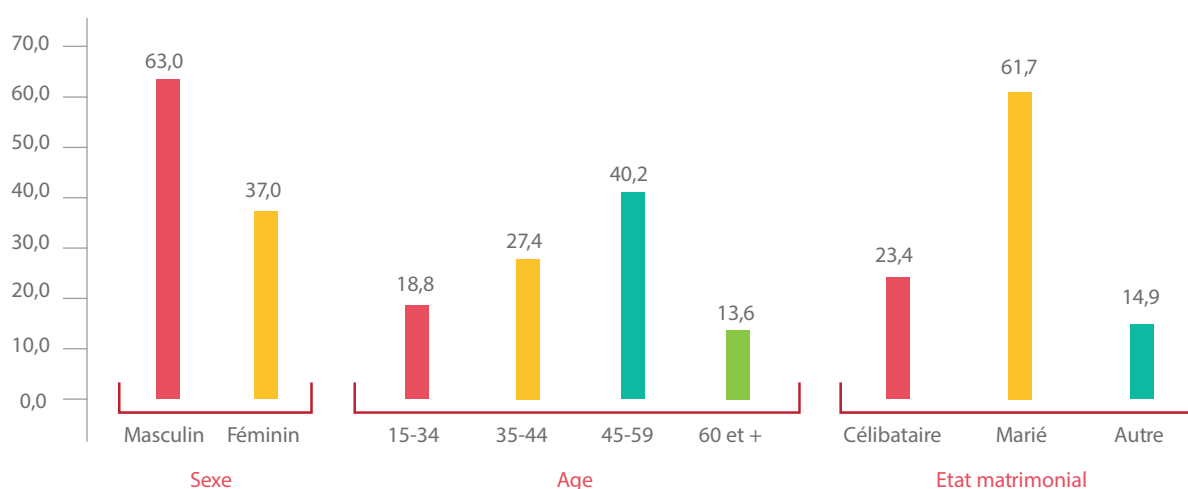
Parmi les 423 migrants de retour enquêtés, 368 sont des travailleurs migrants de retour au Maroc, soit une proportion de 87%. Ces derniers sont majoritairement des hommes, avec 63%. Le taux de féminisation des travailleurs migrants n'est que de 37%. Ces proportions, qui démontrent une supériorité numérique des hommes sont confortées par les données de l'Enquête Nationale sur la Migration Internationale réalisée par le Haut Commissariat au Plan en 2018-2019 qui a révélé que 28,1% seulement de la population des migrants de retour étaient des femmes contre 71,9% d'hommes⁹ au niveau national.

⁹ : Il s'agit ici des migrants de retour âgés de 15 ans et plus retournés depuis l'année 2000.

Les retours ne concernent pas que les personnes qui sont à l'âge de la retraite (ont 60 ans et plus) ; ils ne représentaient que 13,6% du total. Le gros des retours (40,2%) concerne les âges forts d'activité, 45-59 ans, les femmes (43,4%) plus que les hommes (38,4%). Ce qui traduit peut-être l'échec de l'expérience migratoire. Il est suivi par le groupe d'âge de 35-44 ans, qui constitue 27,4 %, relativement plus parmi les femmes (32,4%) que parmi les hommes (24,6%). Le retour des jeunes (15-34 ans) est également important (18,8%). Mais cela correspond plus à la fin des études.

L'examen de l'état matrimonial des travailleurs migrants de retour révèle des tendances significatives. La majorité de cette population est mariée, représentant 61,7%, avec une nette prédominance des hommes mariés, atteignant 67,7%. Les célibataires constituent également une part importante, avec 23,4 %. Il est intéressant de noter que les travailleurs migrants de retour divorcés ou veufs représentent 14,9%.

Graphique 1: Travailleurs migrant de retour selon les caractéristiques démographiques (en %)



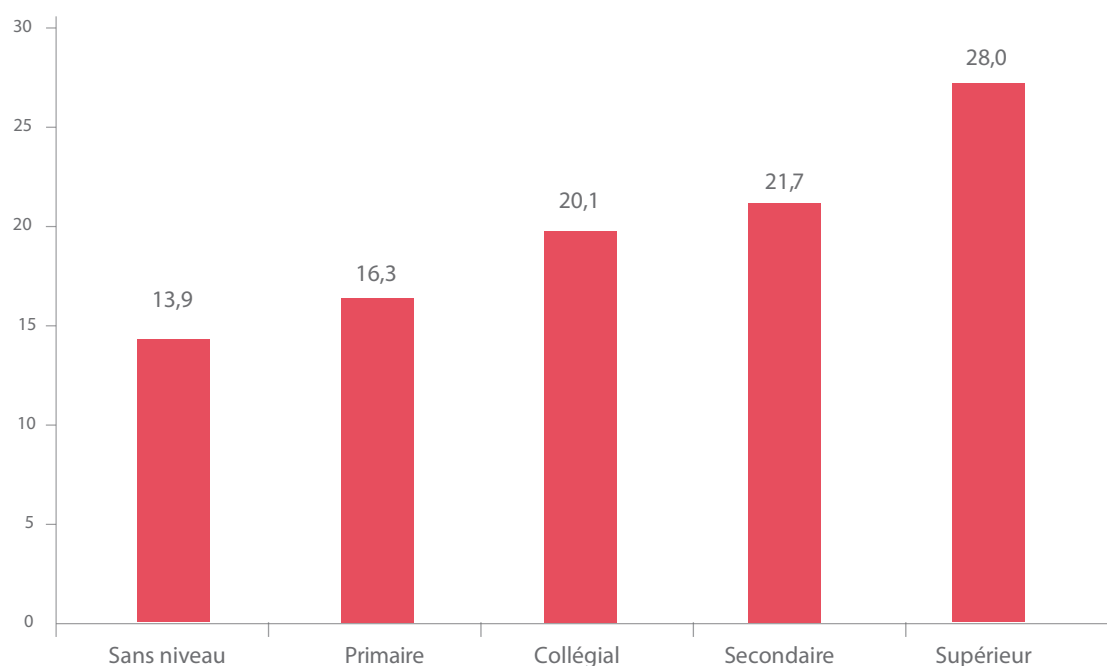
1.2.2. Niveau d'éducation, formation des travailleurs migrants de retour

Les travailleurs migrants de retour, bien plus que les émigrants restés à l'étranger, sont constitués d'individus sans instruction : 13,9%¹⁰. Ceux ayant atteint le niveau primaire représente 16,3%. Disposer d'un bagage éducatif est donc nécessaire pour pouvoir assurer une certaine permanence dans le pays d'accueil. La vulnérabilité des émigrants privés d'instruction pousse ainsi au retour.

En contrepartie, les migrants de retour de niveau universitaire sont nombreux (28%). Toutefois, les hommes travailleurs migrants de retour de sexe masculin sont relativement plus instruits que leurs homologues de sexe féminin : le niveau universitaire est significativement plus fréquent parmi les hommes (28,9%) que parmi les femmes (26,5%).

¹⁰ : Les marocains résidant à l'étranger ont atteint le niveau primaire à raison de 10,2% selon l'enquête Nationale sur la Migration Internationale de 2018-2019.

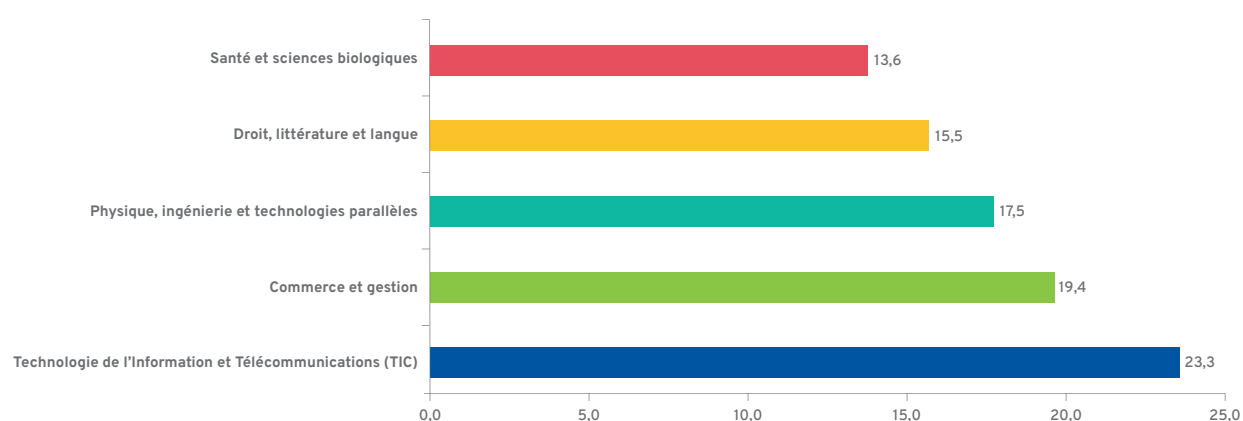
Graphique 2: Travailleurs migrants de retour selon le niveau d'instruction, en (%)



Quant aux travailleurs migrants de retour ayant atteint le niveau universitaire, les données au sujet de leur domaine de spécialisation font ressortir une prédominance des technologies de l'information et télécommunications (TIC) avec 23,3%. Le domaine du commerce et de gestion suit de près, représentant 19,4%. D'autres domaines tels que la physique, l'ingénierie et technologies parallèles (17,5%), le droit, littérature et langue (15,5%) ainsi que la santé et sciences biologiques (13,6%) attirent également un nombre notable de travailleurs migrants de retour.

Le domaine de spécialisation dans le supérieur semble présenter quelques différences selon le sexe des migrants de retour. Les technologies de l'information et télécommunications (TIC) sont relativement plus le fait des hommes (23,9%) que des femmes (22,2%). Inversement, les femmes prédominent dans le Commerce et la Gestion avec 22,2% contre 17,9% pour les hommes.

Graphique 3: Travailleurs migrants de retour ayant le niveau supérieur selon le domaine de spécialisation (en %)

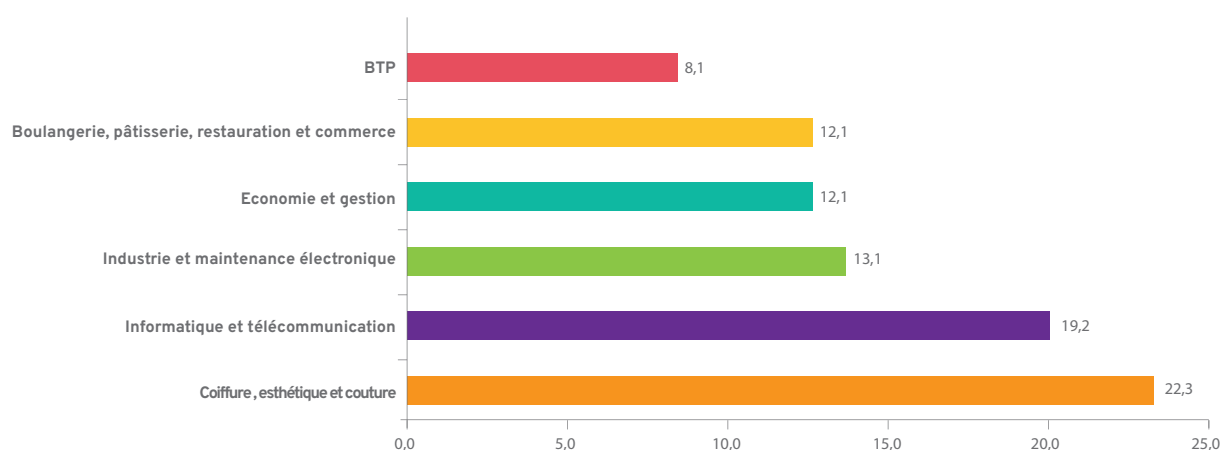


S'agissant de la formation professionnelle, la majorité des travailleurs migrants de retour n'a pas suivi de formation professionnelle soit 73,1 %. En revanche, parmi les 26,9% ayant suivi une formation professionnelle, une proportion notable de 15,8 % l'ont suivie au Maroc, 11,1% dans un autre pays.

Les données montrent également des différences entre les sexes, avec une légère prédominance féminine parmi ceux qui n'ont pas suivi de formation professionnelle (77,9 % parmi les femmes contre 70,3 % parmi les hommes). A l'opposé, parmi ceux ayant suivi la formation professionnelle au Maroc, les hommes sont plus représentés que les femmes (18,5% contre 11%). Pour ceux qui l'ont suivi dans un autre pays, les proportions sont presque identiques (11,2% contre 11%).

L'analyse de la formation professionnelle selon le domaine de spécialisation montre une répartition diversifiée des compétences parmi les travailleurs migrants de retour. En tête, on retrouve le domaine des services de la Coiffure, esthétique et la couture avec 22,3%, l'informatique et télécommunication représentant une part importante, avec 19,2%. Ensuite, les domaines de la maintenance électronique ainsi que l'économie et gestion, avec respectivement 13,1 % et 12,1%. On note une prédominance des femmes relativement aux hommes pour ce qui est de la coiffure, esthétique et couture (46,7% contre 11,6%).

Graphique 4: Travailleurs migrants de retour selon le domaine de la formation professionnelle en (%)



1.2.3. Raison de départ des travailleurs migrants de retour

L'analyse des travailleurs migrants de retour en fonction de la période de départ révèle que la majorité écrasante a quitté le Maroc entre 2008 et 2019, soit 74%. Une minorité de 9% est partie entre 2020 et 2023 malgré les restrictions de la COVID-19. A noter que 17% étaient partis avant 2008.

Les travailleurs migrants de retour -tout comme les migrants actuels- sont surtout partis pour des raisons économiques : l'occupation d'un emploi pré-arrangé ou mutation professionnelle (37,2%), recherche et opportunités d'emploi (36,7%); soit au total près des trois-quarts des raisons de départ (73,9%). Elles sont en second lieu liées au regroupement familial et au mariage (14,9%). Les études et la formation arrivent en troisième position (8,4%) suivies par autres raisons avec 2,8%.

Quand on regarde de plus près les raisons d'émigration, des différences importantes apparaissent selon le genre. Il y a un très grand écart pour les raisons économiques qui sont plus le fait des hommes (79,2%) que des femmes (64,7%).

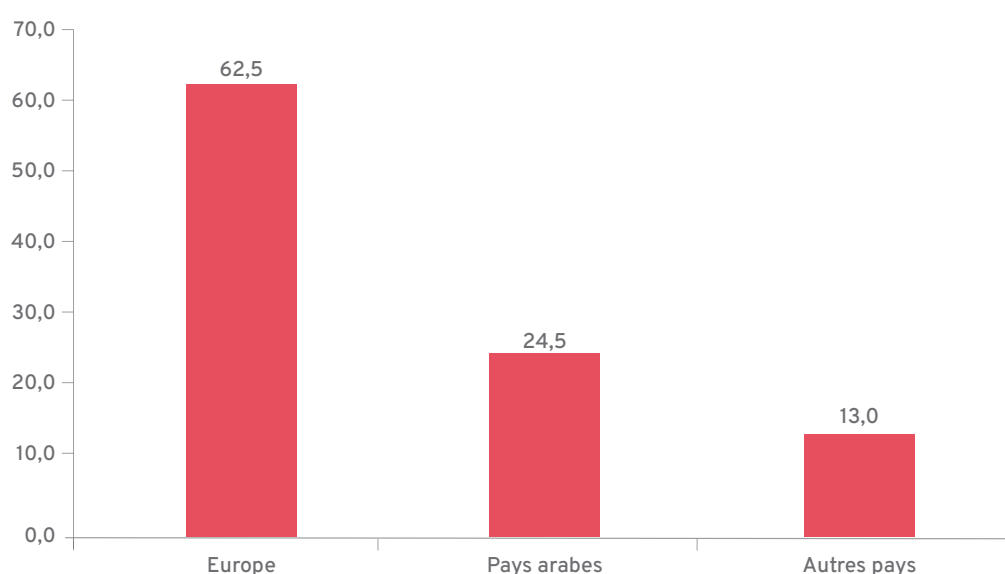
1.2.4. Pays d'accueil et raison de retour au Maroc

L'Europe s'accapare presque les deux tiers des migrants de retour (62,5%) dont trois principaux pays d'accueil, l'Espagne, la France, et l'Italie comptent pour près de la moitié des retours (47,6%), avec respectivement 18,8%, 17,7% et 11,1%. Cela veut dire que le taux des retours d'Espagne est plus élevé que celui de France.

Après l'Europe, viennent les pays arabes avec 24,5% avec à leur tête l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis. Le reste du monde draine 13%.

Cependant, lorsqu'on se penche sur la répartition par sexe, on constate des différences marquées. On n'observe pas de différence significative selon le genre pour ce qui est de l'Europe (62,1% parmi les hommes contre 63,2% parmi les femmes). Tandis que les pays arabes sont relativement plus le fait des femmes (30,1%) que des hommes (21,1%).

Graphique 5: Travailleurs migrants de retour selon les grandes régions d'accueil (en %)



Quatre grandes catégories de raisons totalisent plus de huit dixièmes (87%) des raisons de retour. Elles peuvent être réparties en deux groupes correspondant à des retours volontaires (29,9%) ou à des retours plus ou moins contraints (57,1%). Les premiers correspondent aux retours pour des raisons de regroupement familiales, mariage, divorce et la retraite. Les seconds correspondent à des retours pour des raisons de précarité et d'expulsions et de contraintes liées au travail.

Retours volontaires

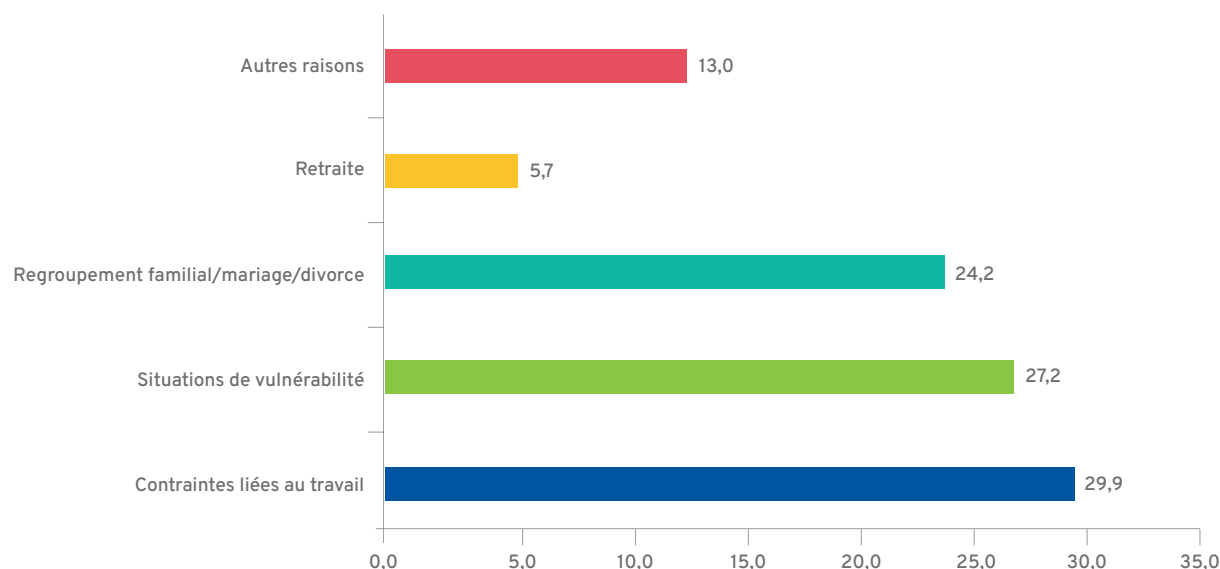
- **Les raisons familiales** (regroupement familial, mariage et divorce) sont la première raison du retour avec 24,2%. Elles concernent davantage les femmes (29,4%) que les hommes (21,1%),
- **La retraite** arrive en septième position par ordre d'importance des raisons de retour avec 5,7%.

Retours plus ou moins contraints

- **Les contraintes liées au travail** (chômage, fin du contrat de travail, transfert par l'employeur) viennent en deuxième position par ordre d'importance après les raisons volontaires avec 29,9%. Elles concernent davantage les femmes (36,8%) que les hommes (25,9%).
- **Les situations de vulnérabilité** et de précarité vécues par les migrants viennent en troisième position par ordre d'importance des raisons de retour avec 27,2%. Les expulsions, nostalgie/intégration, problèmes de visa/titre de séjour expiré, expulsions et refoulement, insécurité/discrimination/racisme, et les problèmes de santé ont été avancés plus par les hommes (28,9%) que les femmes (24,3%).

Il faudrait signaler enfin d'autres raisons (13%) qui ne rentrent pas dans les catégories précédentes dont celles liées à la recherche de meilleurs niveau et conditions de vie et au désir d'investir au Maroc.

Graphique 6: Travailleurs migrants de retour selon la raison principale de retour au Maroc (en %)



1.2.5. Période de retour des migrants de retour au Maroc

Les retours ont été relativement plus nombreux entre 2012 et 2015, 9,5% et se sont accélérés au cours de la période 2016-2019, 41,8% des retours et surtout au cours de la période 2020-2023 (46,5% sur une période de 4 ans), avec plus de femmes (49,3%) que d'hommes (44,8%).

1.2.6. Caractéristiques économiques des migrants de retour

► Part des travailleurs migrants de retour parmi les migrants de retour

La part des travailleurs migrants de retour parmi l'ensemble des migrants de retour est significative, représentant 87 % du total. Cette information souligne l'importance des flux migratoires liés à l'emploi dans la dynamique migratoire actuelle.

► Part des travailleurs migrants de retour ayant déjà travaillé à l'étranger

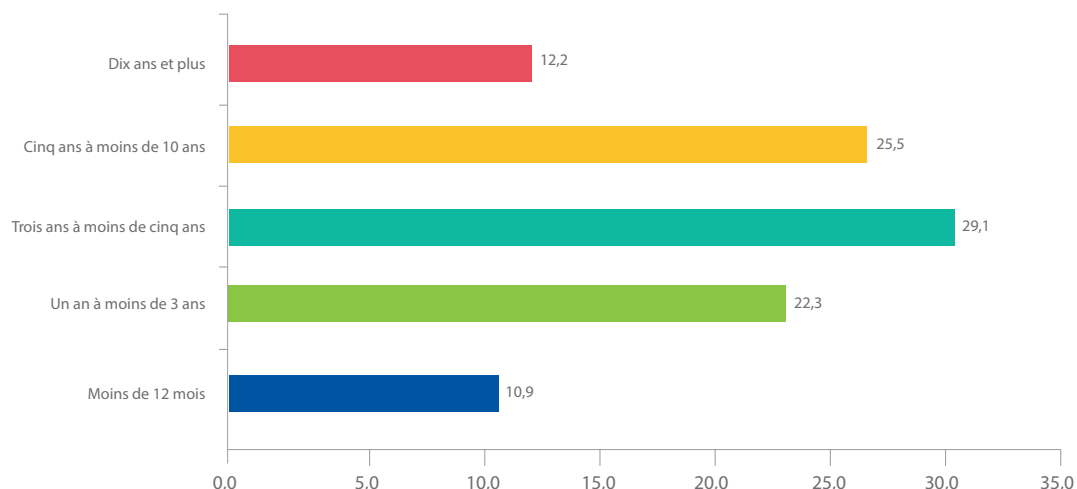
La part des travailleurs migrants de retour ayant déjà travaillé à l'étranger parmi l'ensemble des migrants de retour s'élève à 70%.

1.2.7. Années d'expérience professionnelle à l'étranger

Les travailleurs migrants de retour ayant une durée d'expérience professionnelle à l'étranger de trois ans à moins de cinq ans sont les plus prépondérants avec une part de 29,1% du total, sans différence significative entre les hommes et les femmes (29,7 % contre 27,9 %).

La catégorie avec une durée d'expérience professionnelle de 5 ans à moins de 10 ans vient en seconde position avec 25,5%, les hommes (27,6%) relativement plus que les femmes (22,1%) suivie par celle d'un an à moins de 3 ans (22,3 %). En revanche, la catégorie de «Dix ans et plus» arrive ensuite avec 12,2%.

Graphique 7: Travailleurs migrants de retour selon le nombre d'années d'expérience professionnelle à l'étranger (en%)



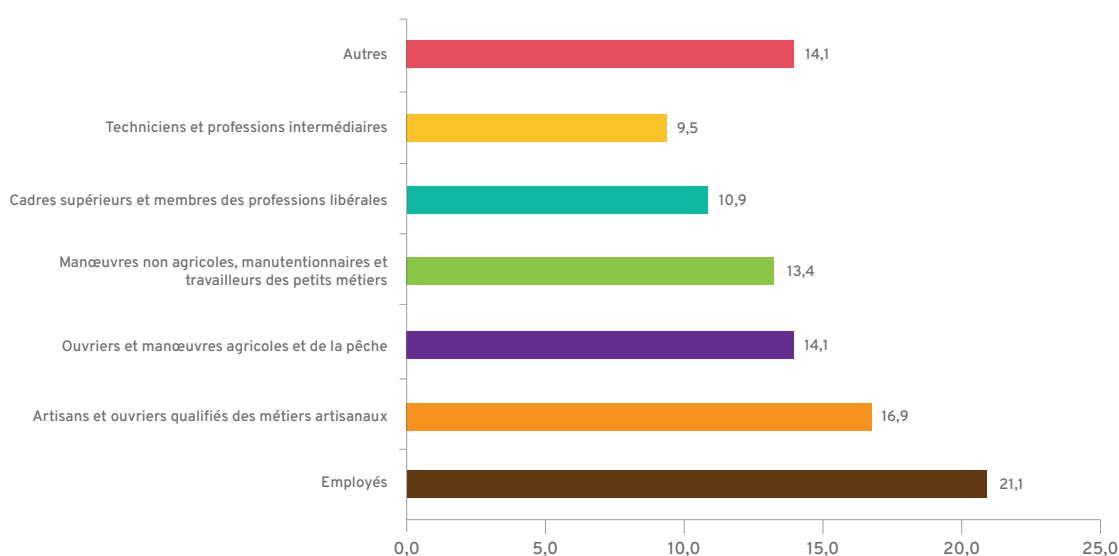
1.2.8. Profession du premier emploi à l'étranger

L'analyse de la profession du premier emploi à l'étranger des travailleurs migrants de retour dévoile que la catégorie prédominante est celle des employés, représentant 21,1%, suivie par ordre d'importance par les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (16,9%), les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (14,1%) et les manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers (13,4%).

En revanche, les professions qualifiées, telles que les cadres supérieurs et membres des professions libérales, ainsi que les techniciens et professions intermédiaires sont dans une situation intermédiaire avec respectivement 10,9% et 9,5%. Enfin, les autres catégories socioprofessionnelles, telles que les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers, les conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage ainsi que les exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés sont les moins représentés et regroupent ensemble 14,1%.

A noter que les employés sont relativement plus le fait des femmes que des hommes (26,8% contre 17,4%). Les femmes prédominent également parmi les ouvriers et manœuvres agricoles, avec 20,5% contre 9,9% pour les hommes.

Graphique 8: Travailleurs migrants de retour selon la profession du premier emploi à l'étranger (en%)



1.2.9. Situation dans la profession du premier emploi à l'étranger

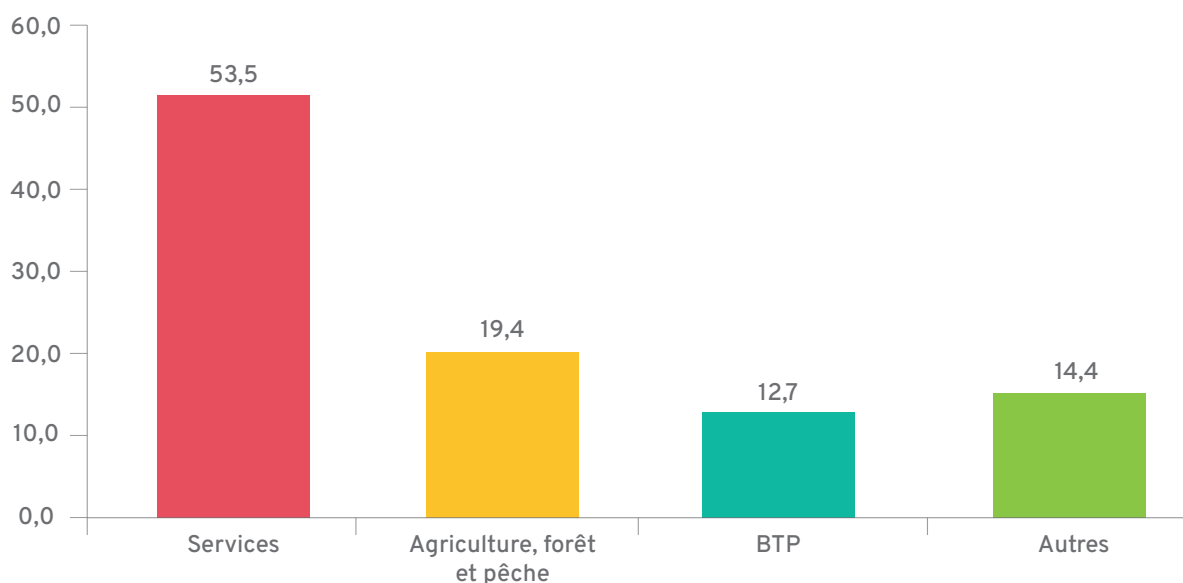
La répartition des travailleurs migrants de retour selon la situation dans la profession lors de leur premier emploi à l'étranger montre que la grande majorité d'entre eux (97,6%) étaient des salariés, sans différence significative entre les hommes et les femmes.

1.2.10. Secteur d'activité du premier emploi à l'étranger

Les secteurs d'activité des travailleurs migrants de retour sont assez divers. Le secteur des services demeure le premier pourvoyeur d'emplois pour les travailleurs migrants de retour lors de leur premier emploi à l'étranger avec une part de 53,5%, suivi par le secteur de l'agriculture, forêt et pêche (19,4%), les secteurs du BTP (12,7%), et d'autres secteurs, dont le commerce et l'industrie, employant 14,4%.

Les secteurs d'activité varient beaucoup selon le sexe. Les femmes travaillent plus que les hommes dans les services (63,4% contre 47,1%) et dans l'agriculture (31,3% contre 11,6%). Inversement aux hommes, qui sont présents dans les secteurs du commerce, de l'industrie, et surtout du BTP, les femmes en sont presque absentes.

Graphique 9: Travailleurs migrants de retour selon le secteur d'activité du premier emploi à l'étranger (en %)



1.2.11. Statut actuel d'emploi des migrants de retour au Maroc

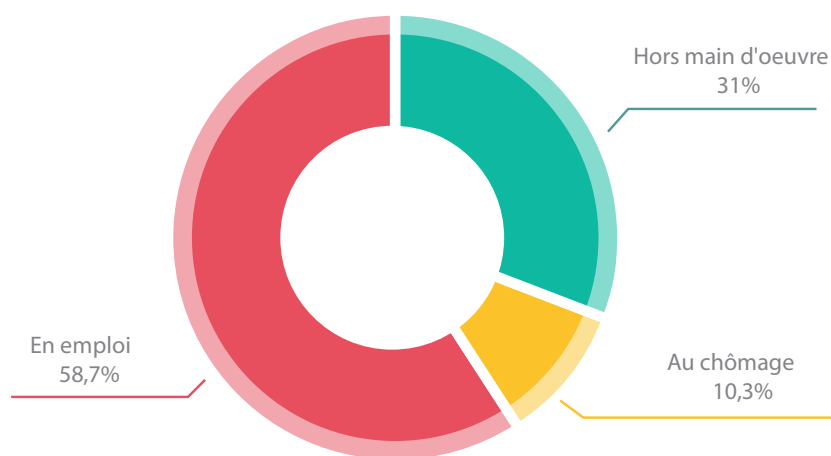
Dans cette enquête le module sur l'activité économique a été testé selon les recommandations de le 19ème CIST.

Les résultats montrent qu'un peu plus de la moitié des migrants de retour (58,7%) sont en emploi au Maroc. La part des hommes, 65,9%, est presque une fois et demie plus importante que celle des femmes, 46,3%. Cependant, une proportion non moins importante se trouve hors main-d'œuvre à raison de 31%, tandis que 10,3% sont au chômage qui s'avère légèrement inférieur au taux chômage de la population de la région de Rabat-salé-Kenitra (11%) en 2022¹¹.

A noter qu'à l'instar de la population marocaine, le chômage affecte relativement plus les femmes que les hommes (15,4% contre 7,3%). Aussi, 38,2% de femmes sont hors main-d'œuvre contre 26,7% d'hommes.

¹¹ : Haut Commissariat au Plan, Enquête Nationale sur l'Emploi, 2022.

Graphique 10: Migrants de retour selon le statut actuel dans la main d'œuvre au Maroc au moment de l'enquête (en%)



1.3. Leçons apprises et recommandations

C'est une enquête relativement compliquée par le ciblage en même temps de deux populations différentes avec deux objectifs, par la rareté des populations cibles et par la sélection qui se fait au fur et à mesure que l'on avance dans le questionnaire pour aboutir aux informations sur le revenu et les coûts de recrutement auxquelles les enquêtés sont généralement réticents à y répondre.

La conception du questionnaire de l'enquête¹² et son adaptation au contexte national ont permis d'identifier quelques difficultés et de proposer des ajustements afin d'améliorer la faisabilité et la fiabilité des résultats. Il s'agit de :

- Le Haut Commissariat au Plan a opté pour l'utilisation d'un seul questionnaire fusionné pour les deux catégories de migrants de retour et de migrants internationaux. L'enquête test a montré que cette approche a rendu le questionnaire relativement compliqué avec des questions ou modalités de réponse et des tests et renvois parfois non adaptés à l'une ou l'autre des deux populations cibles. Par conséquent, il est recommandé pour les enquêtes futures d'effectuer l'enquête en utilisant un questionnaire distinct pour chaque catégorie de migrants, avec un tronc commun pour l'identification, afin d'améliorer leur conception et leur contenu. D'autant plus, l'approche ménage n'est pas adaptée aux travailleurs migrants internationaux en raison de leur rareté au sein des ménages.

Module sur les caractéristiques sociodémographiques

- Pour limiter le coût de l'enquête, il est recommandé de ne pas lister tous les membres du ménage et renseigner toutes leurs caractéristiques sociodémographiques, mais plutôt se limiter aux seuls migrants de retour identifiés au sein du ménage. Pour identifier les migrants de retour, il y a lieu, au préalable, de faire un dénombrement des ménages contenant les migrants de retour dans les unités d'enquêtes (district de recensement ou autres). Cela permettra d'éviter d'enquêter des ménages sans aucun migrant.
- Afin d'éviter d'enquêter des personnes de passage au Maroc, il y a lieu d'introduire et de préciser la notion de résidence au Maroc pour une durée de 3 mois ou plus ou avec l'intention de résider pour plus de 3 mois, aussi bien pour le migrant international que pour le migrant international de retour. A titre d'exemple, la question **DEM5** : « Avez-vous déjà vécu en dehors du MAROC et pour combien du temps? » n'est posée que pour les migrants de retour dans le but d'écarter ceux qui ont vécu à l'étranger pour une durée inférieure à 3 mois au moment de l'enquête. Cette question n'a pas été d'ailleurs posée pour les migrants internationaux. Bien que ces derniers peuvent avoir vécu au Maroc pour moins de trois mois ils ne sont pas écartés de l'enquête. Il est recommandé dans ce cas de leur poser la question sur l'intention de résider pour une durée de 3 mois ou plus.

¹² : Voir le questionnaire en annexe.

- Lors de l'adaptation du questionnaire au contexte Marocain, il a été décidé d'ajouter à la question **DEM5** : « Avez-vous déjà vécu en dehors du Maroc ? » la question sur la durée de résidence en les combinant en une seule question comme suit : **DEM5** : « Avez-vous déjà vécu en dehors du Maroc, et pour combien de temps ? » pour alléger le questionnaire. L'enquête test a montré qu'il est préférable de décomposer cette question en deux :
- Avez-vous déjà vécu en dehors du Maroc ?
- Et si oui, combien de temps ?
- Au niveau de la question **DEM21** : « Aviez-vous suivi une formation professionnelle ? » dont les modalités de réponse donnent à la fois la confirmation et le pays où la formation a eu lieu, il est proposé de poser deux questions : la première sur le suivi ou non de la formation professionnelle et la seconde sur le pays de formation.
- La question **DEM25** : « Avez-vous bénéficié d'une formation en dialecte marocain ? » est une question dont les modalités de réponse donnent à la fois la confirmation, le type de centre de formation et le cadre où a eu lieu la formation. En plus, ce sont des modalités non exclusives. Nous proposons de poser trois questions, la première sur le suivi ou non de la formation, une seconde sur le type de centre de formation et une troisième sur le cadre de la formation.
- Après la question **DEM20** : « Si supérieur, précisez le domaine de spécialisation ? », il est recommandé d'ajouter une question sur le diplôme obtenu.

Identification des travailleurs migrants de retour (module III.b : RMG)

- Les filtres d'accès au Module III.b des migrants de retour, ont été modifiées afin d'intégrer les personnes qui ont répondu par la modalité de réponse « refus (code 98) » à la question DEM5 « Avez-vous déjà vécu en dehors du Maroc et pour combien du temps ? ».
- Dans le Module III.b relatif aux migrants de retour, et afin de pouvoir estimer la « durée de retour » au Maroc dans le cas où l'enquêté(e) répond qu'il ne sait pas l'année de son retour, pour la dernière fois pour vivre au Maroc, une question semblable à la question MIG4 dans le Module III.a des migrants internationaux a été ajoutée. Il s'agit de la question RMG1b : « Ça fait combien du temps que vous vivez au Maroc ? ».
- La question RMG1a : « Quand êtes-vous retourné (pour la dernière fois) vivre au MAROC ? » du Module III.b concernant les migrants de retour, n'écarte pas de l'enquête ceux et celles qui sont retournés au Maroc au-delà de la période de référence (5 ou 10 années). Ils sont considérés comme des migrants de retour jusqu'à la fin du module. Ils ne seront considérés hors de la période de référence et écartés de la suite de l'enquête que par l'année du commencement du travail dans le dernier pays d'accueil (RMG11c : « Aviez-vous commencé à travailler dans [WORK_DEST_CTRY] ... ? » avant ou après 2013), alors qu'ils auraient dû être écartés au début.
- La question RMG8 relative à « Au total, combien de temps aviez-vous travaillé au dernier [Work_dest_CTRY] ? » et la question RMG10 « Compte tenu de tout le temps que vous avez passé à l'étranger, au total, est ce que vous avez travaillé à l'étranger pour ... ? » écartent les migrants de retour ayant travaillé moins de six mois pour lesquels l'interview s'arrête à ce niveau. Il est recommandé de continuer l'interview pour ceux ayant travaillé entre 3 et 6 mois pour tenir compte de la migration saisonnière et circulaire qui prennent de plus en plus d'ampleur.

2. Les travailleurs migrants internationaux

Tout comme précédemment, cette partie se focalise sur l'étape d'identification des travailleurs migrants internationaux. Elle met en lumière les difficultés rencontrés lors de l'élaboration du questionnaire, de la collecte, du traitement et de l'analyse des données tout en soulignant les défis associés à la méthodologie utilisée tout au long de cette enquête.

2.1. Collecte

Tout d'abord, Il est important de rappeler que les travailleurs migrants internationaux sont définis ici comme étant toutes les personnes en âge de travailler présentes au Maroc en respectant la notion de résidence. En effet, dans le contexte de cette enquête, seule la catégorie des résidents habituels a été prise en considération, sur la base de la condition de résidence. Par conséquent, les travailleurs étrangers non-résidents ont été exclus de notre population cible.

Ainsi, nous avons mis en place un processus de collecte de données structuré, conformément aux directives du BIT. Cela comprenait un questionnaire spécifique visant à recueillir des informations sur les travailleurs migrants internationaux âgés de 15 ans et plus qui résident habituellement au Maroc et qui sont arrivés au cours d'une période de 5 ans. Toutefois, certaines personnes cibles sont arrivées au cours d'une période de référence de plus de 5 ans.

Une base de sondage a été constituée pour les travailleurs migrants internationaux à partir de plusieurs sources. D'abord, un dénombrement des ménages contenant des immigrés étrangers résidant dans la région a été effectué au sein des zones d'enquêtes concernées. Toutefois, étant donné la rareté des migrants internationaux répondant aux critères d'éligibilité (récemment arrivés au Maroc pour travailler), cette base de sondage a été complétée par les registres des migrants internationaux détenus par le Haut- Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR)¹³ et les ONG de migrants ou autres Agences Internationales.

Ces registres comprennent, entre autres, des informations de structure telles que le pays d'origine, le sexe, le type d'activité, l'âge et le niveau d'éducation utilisées pour la stratification et la construction de l'échantillon.

2.2. Séquence des questions

A travers divers modules du questionnaire de l'enquête, une séquence de questions a été élaborée avec soin dans le but d'identifier les travailleurs migrants internationaux. Cette série débute par les questions sur le lieu de naissance, l'âge, la date d'arrivée du migrant, puis explore les motifs de la migration. Ensuite pour ceux ayant déclaré avoir émigré pour des raisons autres que l'emploi, une question supplémentaire est posée pour déterminer si le migrant a cherché ou non un travail dans le pays d'accueil. Il s'agit des questions suivantes :

- Êtes-vous né (e) au MAROC?
- Dans quel pays êtes vous nés ?
- Etes-vous citoyen marocain ?
- De quel pays êtes-vous citoyen ?
- Age
- Depuis Quand vous vivez au Maroc ?
- Ça fait combien du temps que vous vivez au Maroc ?

D'autres questions explorent la raison de la migration et le travail effectif ou la recherche du travail (MIG5 ou MIG5a) :

- Quelle était la principale raison pour migrer au Maroc?
- Avez-vous travaillé ou cherché un emploi au Maroc même si ce n'est que pour une courte période d'un mois?

13 : La base donnée de l'UNHCR comprend environ 6000 personnes en 2022 dont 947 réfugiés reconnus par le Gouvernement Marocain.

2.3. Quelques difficultés d'identification des travailleurs migrants internationaux

Les difficultés rencontrées au niveau de l'identification des travailleurs migrants internationaux se présentent comme suit :

- Pour identifier les migrants internationaux, il y a lieu de tenir compte de la notion de résidence en prévoyant une question permettant d'éviter les personnes de passage au Maroc. Une telle difficulté a été surmontée lors de la collecte en ne retenant que ceux et celles qui ont déclaré être résidents au Maroc.
- La question MIG3 « Depuis quand vous vivez au Maroc ? » relative aux migrants internationaux et la question RMG1a « Quand êtes-vous retournés (pour la dernière fois) vivre au Maroc ? » relative aux migrants de retour, devraient être fusionnées en une seule question et transférée au module sur les caractéristiques démographiques du migrant. De cette façon, on aura l'information sur la date d'arrivée ou de retour de l'ensemble des migrants, en particulier, ceux âgés de moins de 15 ans qui fait défaut.
- La question sur la durée totale de travail au Maroc des travailleurs migrants internationaux n'a pas été posée. Par contre, elle a été posée pour les migrants de retour en permettant d'écarter de la suite du questionnaire les migrants de retour s'ils n'ont pas travaillé 6 mois ou plus. Par conséquent, on propose de prévoir aussi cette question pour les migrants internationaux.
- Au niveau de la question RCJ1 : « Pendant / depuis votre déplacement le plus récent au dernier pays de destination [WORK_DEST_CTRY] / Votre arrivée au Maroc, avez-vous exercé un ou plusieurs emploi ou business/affaire ? » ajouter la modalité « n'a pas travaillé » avec le renvoi (→ FIN).

2.4. Résultats et conclusions

L'enquête a ciblé 448 migrants internationaux dont 359 travailleurs migrants internationaux qui nous ont permis, moyennant un certain nombre d'informations les concernant, de mieux cerner leur profil et ce à travers plusieurs paramètres : âge, sexe, état matrimonial, niveau d'éducation, suivi de la formation professionnelle, le domaine de spécialisation et les langues parlées.

2.4.1. Caractéristiques démographiques des travailleurs migrants internationaux

Structure selon le genre

La structure par sexe des travailleurs migrants internationaux fournie par l'enquête fait ressortir une prédominance masculine. Un peu plus de trois migrants sur quatre sont des hommes (76%). Le taux de féminisation est de 24%. Cette disparité de genre constitue une caractéristique récurrente, en cohérence avec les tendances générales observées dans le contexte de la migration internationale au Maroc.

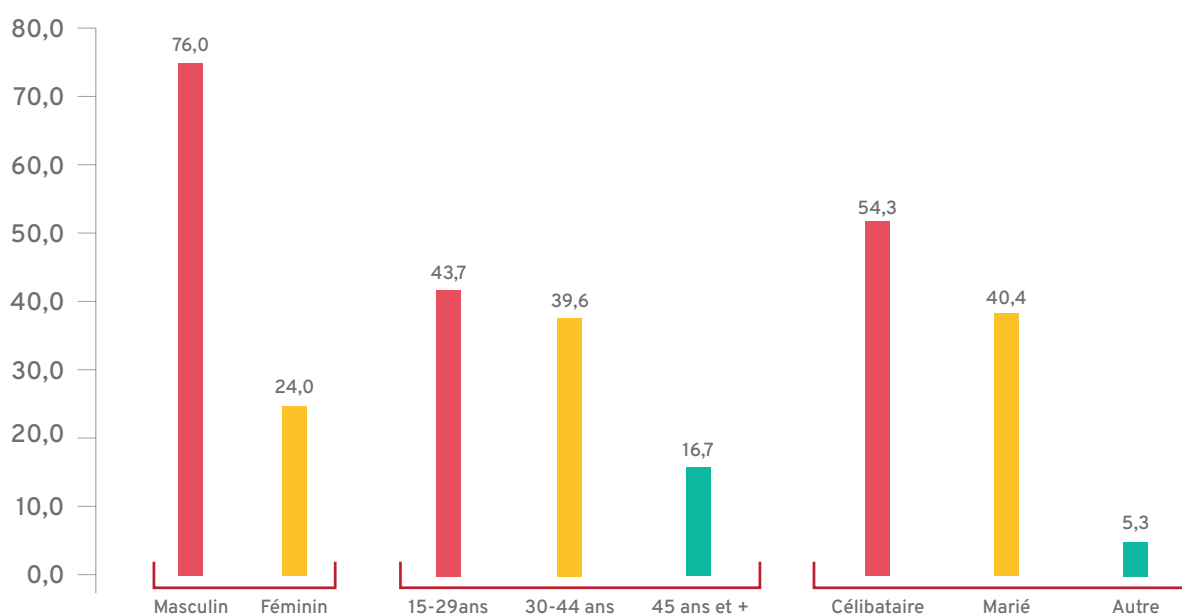
Structure par âge

Un peu plus de deux travailleurs migrants internationaux sur cinq sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans (43,7%), les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes dans cette tranche d'âges, avec respectivement 45,3% et 43,2%. Une proportion non moins importante des travailleurs migrants internationaux est âgée de 30 à 44 ans (39,6%), avec une part relativement plus élevée parmi les hommes que parmi les femmes, respectivement 39,9% et 38,4%. La part des personnes âgées de 45 ans et plus est de 16,7%, 16,8% parmi les hommes et 16,3% parmi les femmes. Ces résultats sont cohérents avec ceux dégagés par l'enquête sur la migration forcée réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en 2021.

Etat matrimonial

Sachant que les travailleurs migrants internationaux sont encore jeunes, dans leur majorité, il est normal que le statut matrimonial dominant soit celui du célibat. Selon les données recueillies au moment de l'enquête, un peu plus de la moitié des travailleurs migrants internationaux (54,3%) sont célibataires et 40,4% mariés. Ces proportions sont respectivement de 56% et 41% parmi les hommes et de 48,8% et 38,4% parmi les femmes. Les autres états matrimoniaux, tels que divorcés, veufs ou en concubinage, sont relativement minimales aussi bien pour le sexe masculin que le sexe féminin et ne représentent que 5,3%.

Graphique 11: Travailleurs migrant internationaux selon les caractéristiques démographiques (en %)

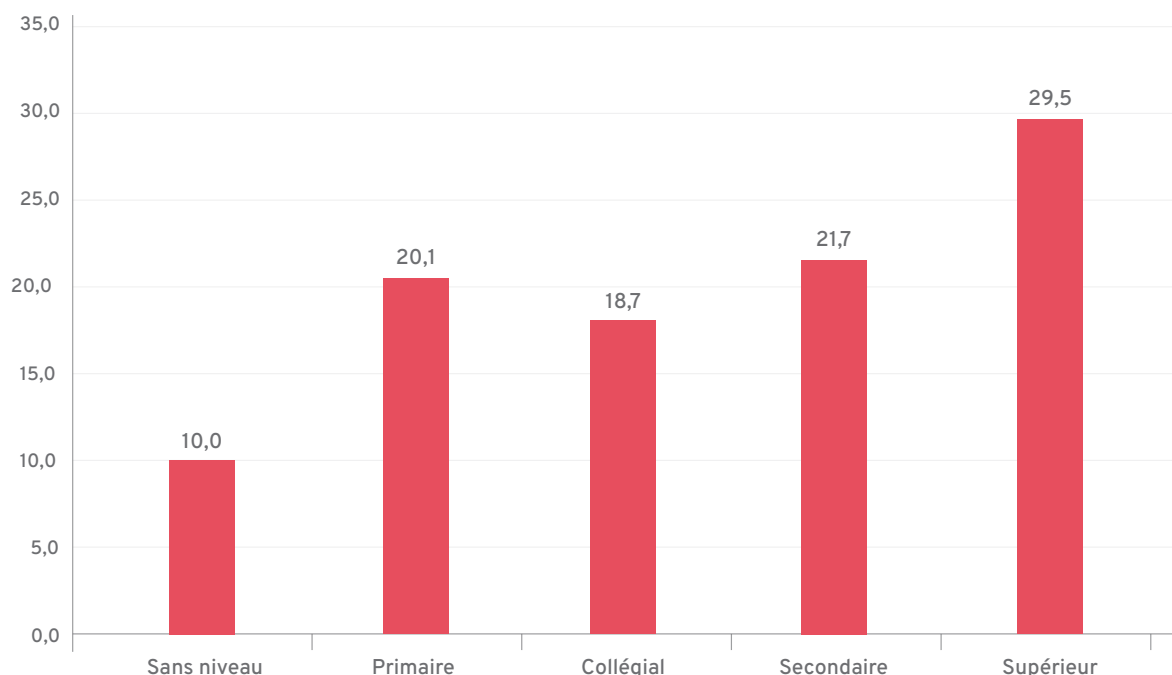


2.4.2. Education, formation et langue parlée des travailleurs migrants internationaux

Niveau d'éducation

Un des aspects les plus significatifs qui caractérise les travailleurs migrants internationaux est leur niveau de formation relativement élevé et les capacités professionnelles et techniques dont ils disposent. En effet, la migration est fortement marquée par l'instruction. Un peu plus d'un quart des travailleurs migrants internationaux (29,5%) ont atteint le niveau d'enseignement supérieur.

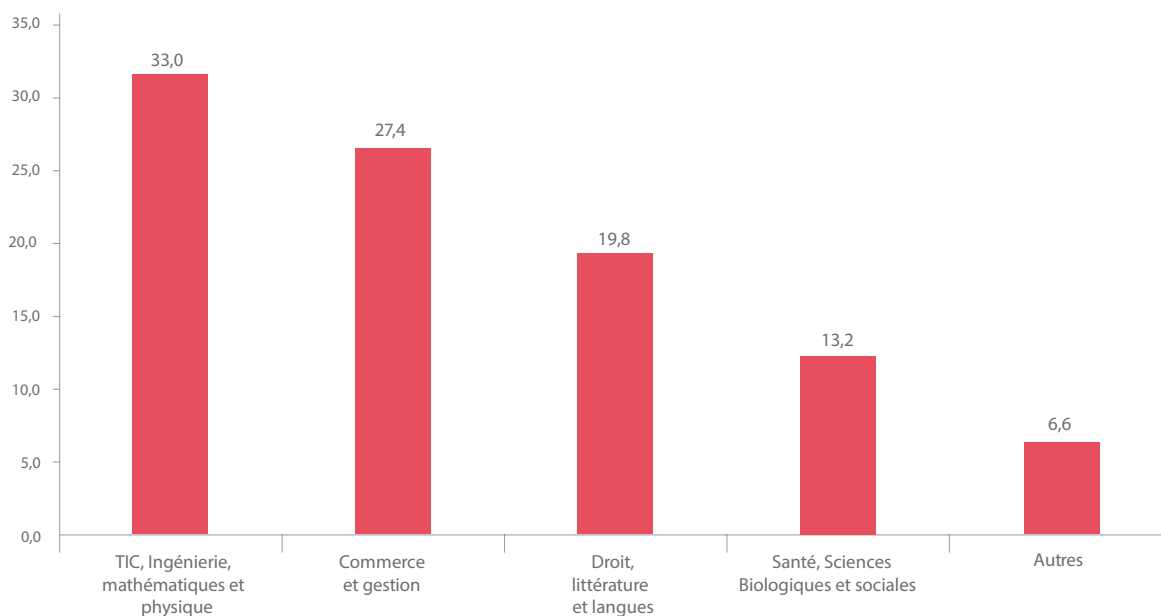
Graphique 12: Travailleurs migrants internationaux selon le niveau d'éducation (en %)



Domaine de spécialisation

S'agissant de la répartition des travailleurs migrants internationaux ayant obtenu un diplôme supérieur selon le domaine de spécialisation, on relève que trois spécialisations se détachent, les TIC, ingénierie, mathématiques et physique à raison de 33%, suivis par le commerce et gestion (27,4%), le droit, littérature et langues (19,8%). Viennent ensuite la santé, sciences biologiques et sociales (13,2%).

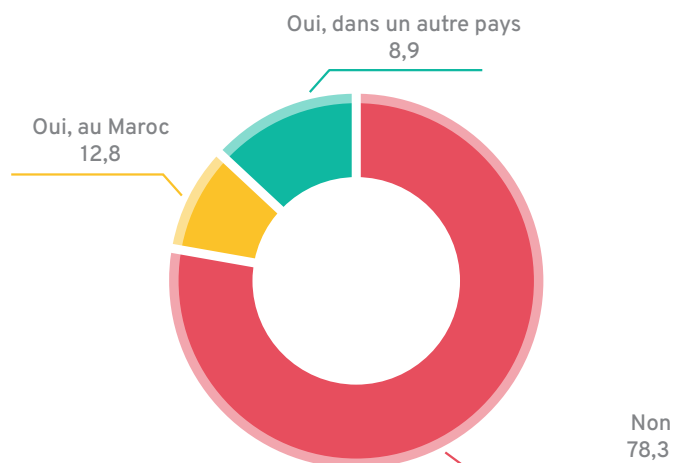
Graphique 13: Travailleurs migrants internationaux ayant le niveau supérieur selon le domaine de spécialisation (en %)



Formation professionnelle

Près d'un travailleur migrant international sur 5 (21,7%) a reçu une formation professionnelle dans un établissement de formation professionnelle ou dans une structure associative. Environ 12,8% d'entre eux l'ont suivie au Maroc et 8,9% dans un autre pays.

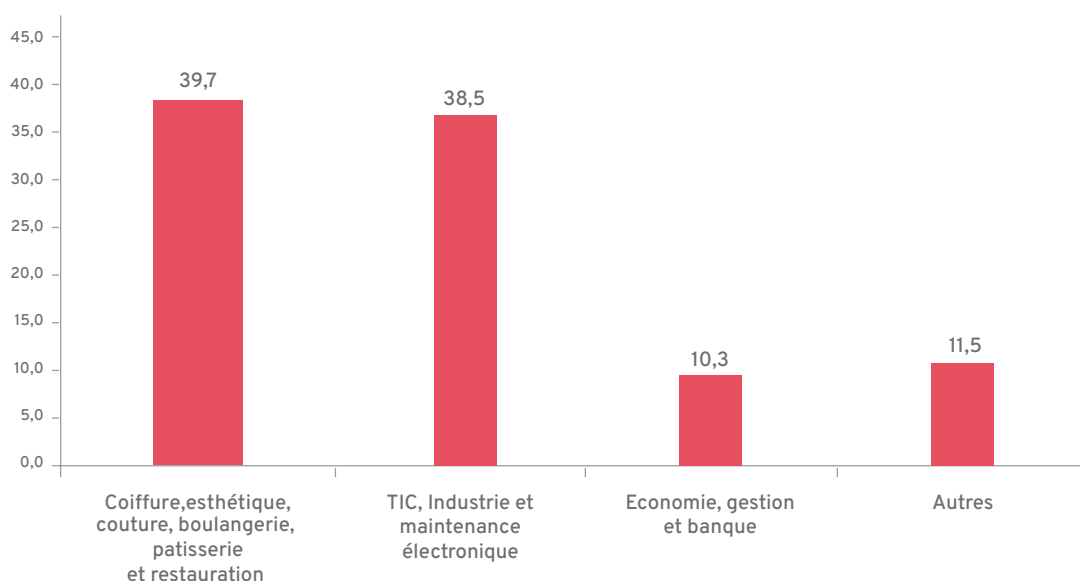
Graphique 14: Travailleurs migrants internationaux selon le suivi de la formation professionnelle (en %)



La répartition des travailleurs migrants internationaux ayant suivi une formation professionnelle selon le domaine de spécialisation, montre une prédominance de la coiffure et l'esthétique, la couture, la boulangerie, la pâtisserie et la restauration (39,7%), (12,8%), suivis par TIC, l'industrie et la maintenance électronique (38,5%) et l'économie, gestion et banque (10,3%). Les autres domaines de spécialisation sont peu représentés.

Selon le sexe, les femmes sont particulièrement nombreuses dans les domaines de la coiffure, l'esthétique, la couture, la boulangerie, la pâtisserie et la restauration (82,4%) contre seulement (27,9%) pour les hommes. En revanche, les hommes sont majoritaires dans les domaines des TIC, l'industrie et la maintenance électronique (45,9%), sachant que les femmes sont sous représentées dans ces domaines.

Graphique 15: Travailleurs migrants internationaux selon le domaine de formation professionnelle (en %)

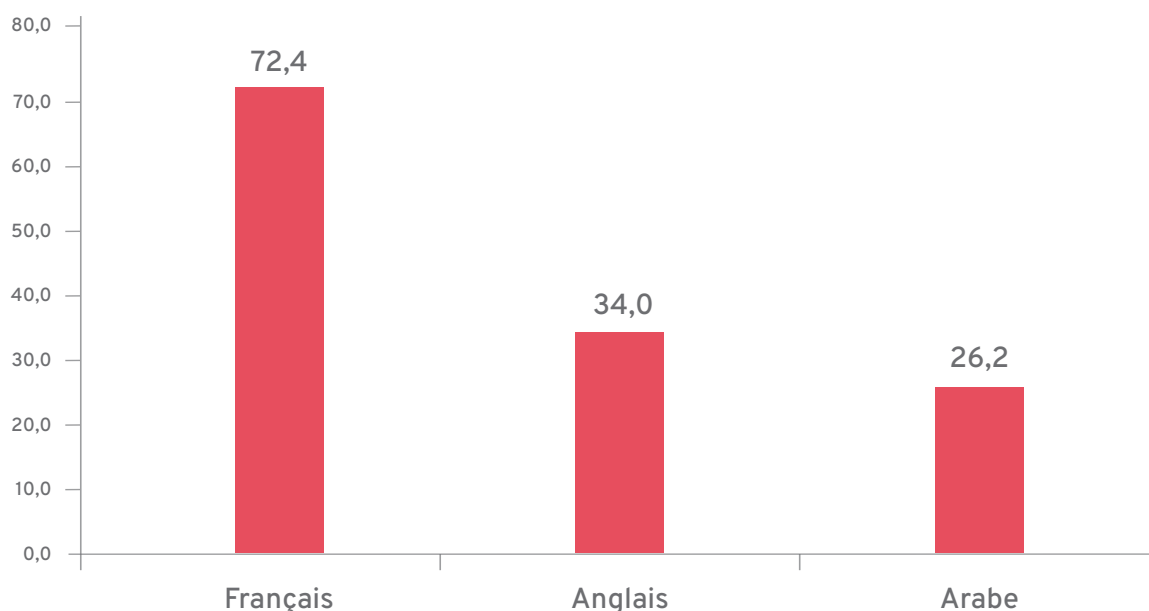


Langues parlées

La répartition des migrants selon les langues parlées à l'exception des langues locales non officielles fait ressortir une diversité des langues pratiquées par la communauté des travailleurs migrants internationaux au Maroc. Seuls 26,2% d'entre eux déclarent une langue parlée qui est celle du Maroc : l'Arabe, relativement plus parmi les hommes (30,8%) que parmi les femmes (11,6%). Ceci pourrait poser d'épineux problèmes pour la communication et l'instruction. Cependant, la plupart des travailleurs migrants internationaux pratiquent le Français, largement pratiquée au Maroc, et bénéficient donc d'un atout, lequel devrait potentiellement réduire les problèmes d'intégration liés à la langue. En effet, le Français apparaît comme la première langue parlée par 72,4% des travailleurs migrants (loin devant l'Anglais (34%).

Ceci dit, certains migrants sont polyglottes, Français-Arabe ou Français-Anglais, etc. Ce qui pourrait représenter un atout potentiel pour leur entrée sur le marché de travail marocain.

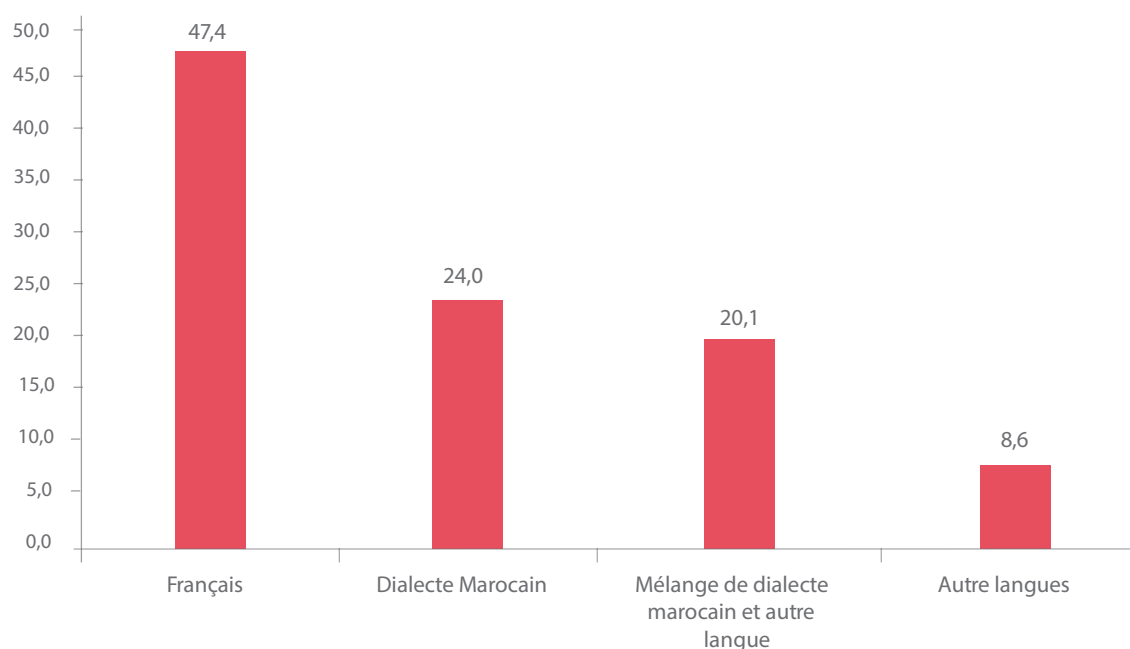
Graphique 16: Travailleurs migrants internationaux selon la langue parlée en dehors de la langue maternelle (en %)



Langue de communication

Pour communiquer avec leur environnement au Maroc, le Français demeure la principale langue utilisée par les travailleurs migrants internationaux, à raison de 47,4%, les femmes relativement plus (67,4%) que les hommes (41%). Le dialecte marocain est utilisé par 24% d'entre eux. En troisième lieu, on trouve le mélange de dialecte marocain et d'autres langues avec 20,1%.

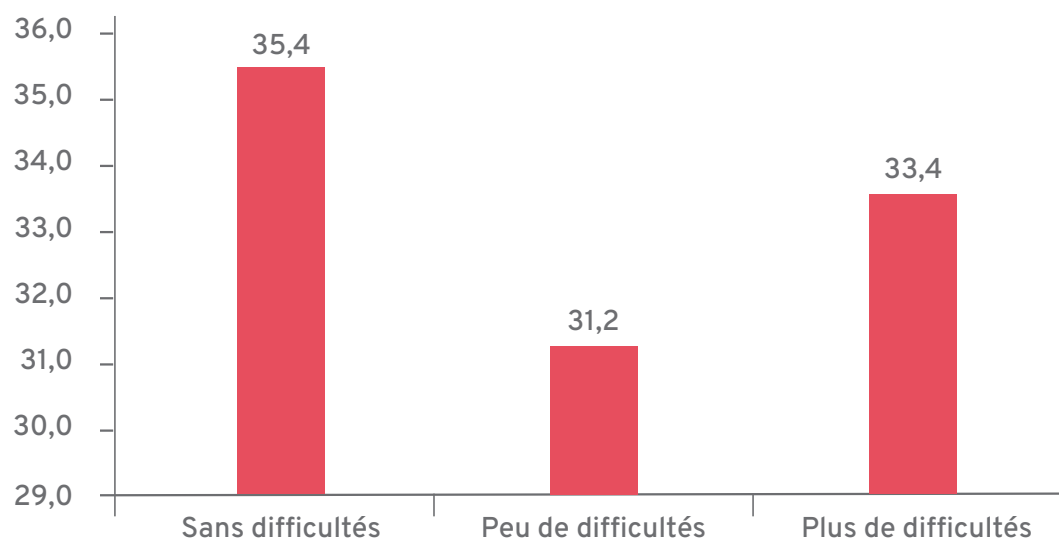
Graphique 17: Travailleurs migrants internationaux selon la langue principale utilisée pour communiquer avec l'environnement au Maroc (en %)



Degré de difficultés de communication

L'analyse du degré de difficultés rencontrées à communiquer avec l'entourage au Maroc permet de constater que 35,4% des travailleurs migrants internationaux n'ont pas de difficultés, relativement plus parmi les hommes (38,1%) que parmi les femmes (26,7%), 31,2% rencontrent peu de difficultés, légèrement plus parmi les hommes (32,6%) que parmi les femmes (26,7%). Ceux éprouvant plus de difficultés à communiquer représentent 33,4%. Il y a lieu de noter que les femmes sont dans cette situation plus que les hommes (46,5% contre 29,3% respectivement).

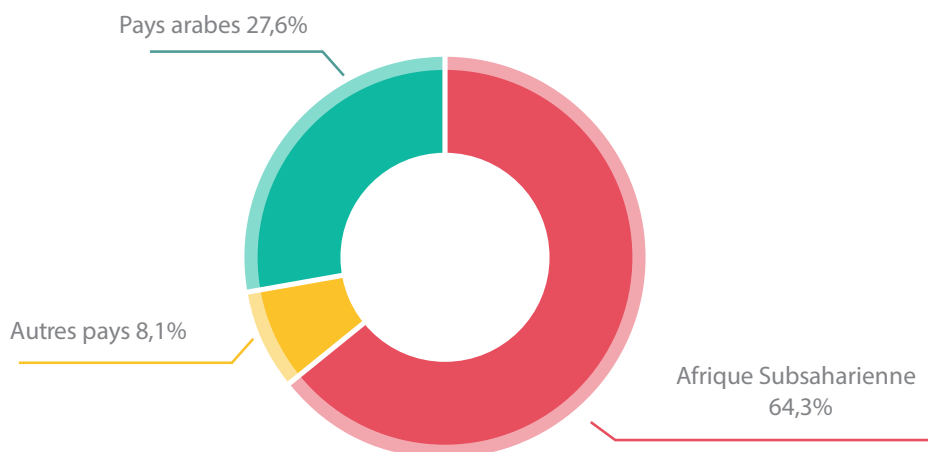
Graphique 18: Travailleurs migrants internationaux selon le degré de difficultés pour communiquer avec l'environnement au Maroc, en (%)



2.4.3. Pays d'origine des travailleurs migrants internationaux

Concernant les régions d'origine, 64,3 % des travailleurs migrants internationaux résidant au Maroc sont originaires des pays de l'Afrique Subsaharienne, 27,6 % des pays arabes, et 8,1% d'autres pays du monde. Selon le genre, l'Afrique Subsaharienne enregistre une proportion plus élevée parmi les femmes (76,78%) que parmi les hommes (60,4%).

Graphique 19: Travailleurs migrants internationaux selon le pays d'origine (en %)

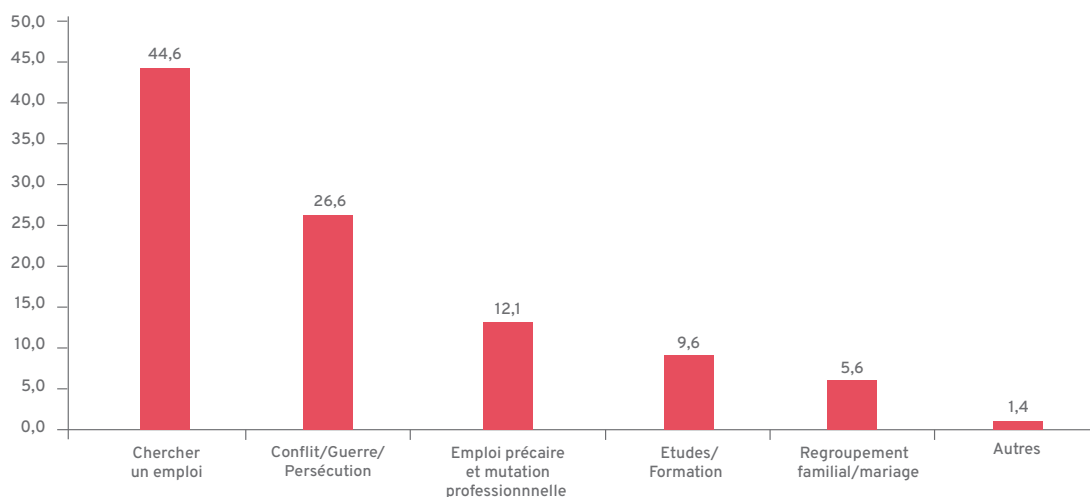


2.4.4. Raison de migration au Maroc des travailleurs migrants internationaux

S'agissant de la raison principale de migration au Maroc, les travailleurs migrants internationaux enquêtés ont surtout fait le choix de venir au Maroc pour des raisons économiques (56,7%) dont la recherche de l'emploi (44,6%), l'occupation d'un emploi pré-arrangé et la mutation professionnelle (12,1%). Les raisons d'insécurité liées aux conflits politiques, guerres et persécutions viennent en second lieu à hauteur de 26,6%. La migration pour d'autres raisons liées aux études et formations, regroupement familial et mariage, investissement et changement climatique représente 16,6%.

Quand on regarde de plus près les raisons de migration, des différences apparaissent selon le genre. Il y a un écart relativement important concernant les raisons d'emploi chez les femmes par rapport aux hommes. Contrairement à ce l'on peu penser les femmes migrent relativement plus que les hommes pour des raisons d'emploi (59,1% pour les femmes contre 56,1% pour les hommes). La différence peut être expliquée, entre autres, par l'existence des autres raisons qui sont essentiellement du ressort des hommes et pour lesquelles les femmes sont peu représentées.

Graphique 20: Travailleurs migrants internationaux selon la raison de migration au Maroc (en %)



2.4.5. Période d'arrivée au Maroc des travailleurs migrants internationaux

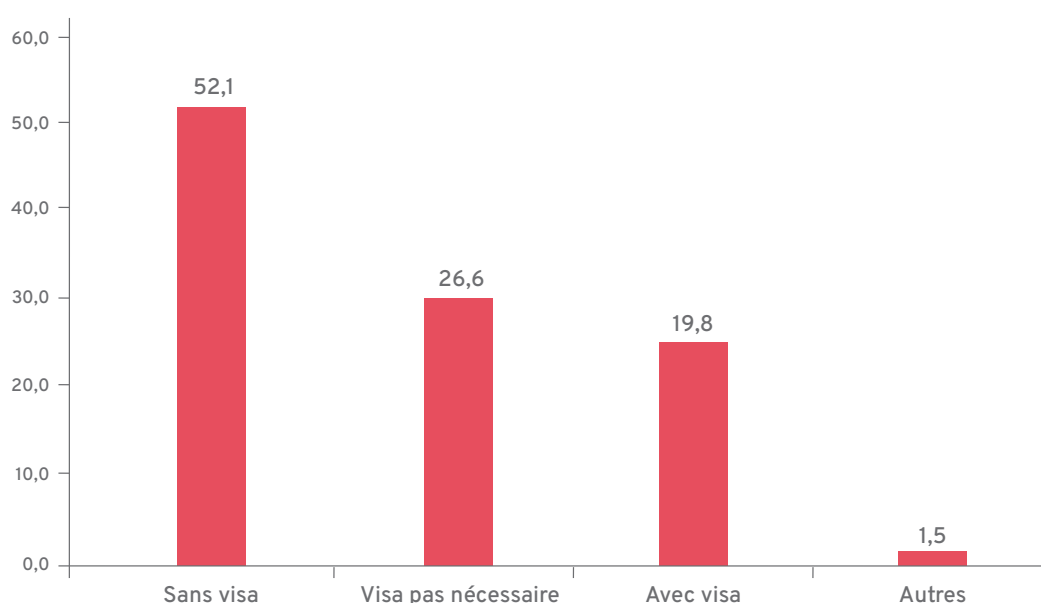
Si le Maroc n'est pas une destination finale de tous les travailleurs migrants internationaux, bien souvent, le transit se transforme en séjour forcé plus ou moins long. En effet, les difficultés que pose la traversée du détroit ou de l'océan vers l'Espagne et les Îles Canaries font que le Maroc devient une terre d'escale durable.

L'enquête révèle que presque la moitié (48,3%) était arrivée durant la période 2016-2019. Cette proportion est relativement plus élevée parmi les femmes (54,2%) que parmi les hommes (46,5%). Environ 28% étaient arrivés durant la période 2020-2023 malgré les restrictions de la pandémie de COVID-19, les femmes (31,3%) plus que les hommes (26,9%). Une proportion non moins importante était arrivée entre 2012 et 2015 (16,4%). Enfin, une minorité de 7,3% était entrée avant l'année 2012.

2.4.6. Mode d'entrée au Maroc des travailleurs migrants internationaux

Plus de la moitié (52,1%) des travailleurs migrants internationaux était entrée au territoire Marocain de manière irrégulière, sans visa (les hommes (55,6%) beaucoup plus que les femmes (39,7%). Environ 26,6% n'avaient pas besoin de visa pour entrer au Maroc, soit 34,5% pour les femmes contre 24,4% pour les hommes. Dans une moindre mesure, 19,8% des travailleurs migrants internationaux avaient un visa pour entrer au Maroc. A noter que les modes d'entrée de manière régulière sont relativement plus le fait des femmes (60,4%) que des hommes (42,4%).

Graphique 21: Travailleurs migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en%)



2.4.7. Caractéristiques économiques des travailleurs migrants internationaux

Statut dans l'emploi

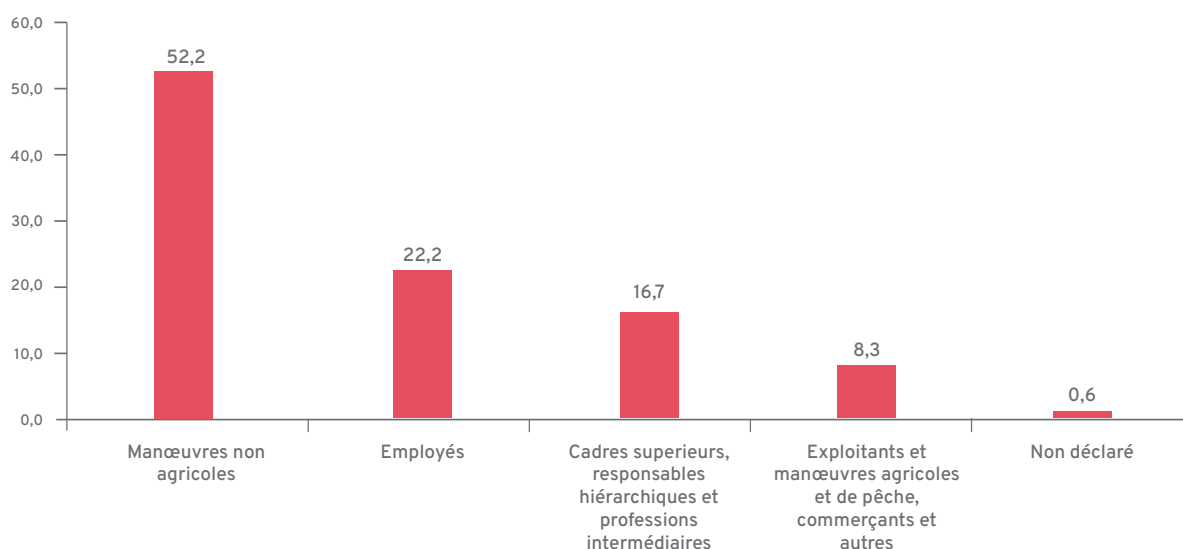
La part des travailleurs migrants internationaux parmi les migrants internationaux enquêtés s'élève à 80,1%. Leur situation vis-à-vis du marché du travail au moment de l'enquête révèle que 91,9% étaient en emploi, sans différence significative entre les hommes (91,2%) et les femmes (90,7%). La part des personnes en situation de chômage était de 8,9%, 9,3% parmi les femmes et 8,8% parmi les hommes.

Profession

La répartition des migrants en emploi selon la profession montre une prédominance dans les métiers peu qualifiés, tels que les «Manœuvres non agricoles» (52,2%), suivis des «Employés» (22,2 %). En troisième position on trouve le groupe des «cadres supérieurs, responsables hiérarchiques et professions intermédiaires» qui est composé des professions hautement qualifiées, telles que les «Responsables hiérarchiques de la fonction publique et des entreprises», les «Cadres supérieurs», et les «Membres des professions libérales» et des "professions intermédiaires" représentant 16,7% des travailleurs migrants internationaux. En dernière positions il y a ceux qui travaillent dans l'agriculture et dans le commerce (8,3%).

On note des variations marquées entre les deux sexes. Les professions les plus courantes chez les hommes comprennent les manœuvres non agricoles (54,9% contre 43,6% pour les femmes), tandis que les femmes sont davantage des employées (25,6% contre 21,1% pour les hommes). Les cadres supérieurs, les membres des professions libérales et les responsables hiérarchiques sont plus représentés chez les femmes (19,2%) que chez les hommes (15,9%).

Graphique 22: Travailleurs migrants internationaux selon la profession (en %)

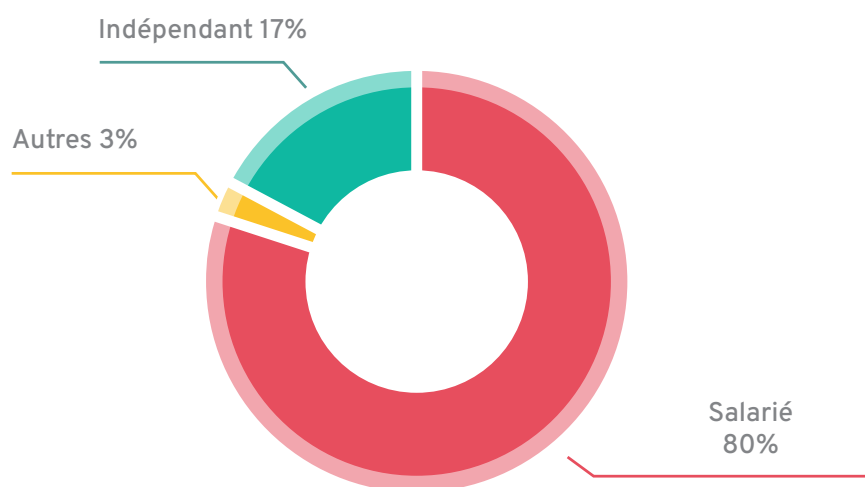


Situation dans la profession

Parmi les travailleurs migrants internationaux en emploi au Maroc au moment de l'enquête, 80,3% exercent en tant que salariés, ce qui constitue la catégorie dominante. Cette proportion est plus élevée parmi les hommes (82,6%) que parmi les femmes (73,1%). Les indépendants (sans employés), avec une proportion de 17,2 %, représentent la deuxième catégorie par ordre d'importance. Elle atteint 26,9% parmi les travailleurs migrants internationaux de sexe féminin contre 14,2% parmi ceux de sexe masculin. Une minorité est constituée d'employeurs, d'aides familiales, et d'apprentis ou de stagiaires.

Les apprentis, les employeurs et les aides familiaux non rémunérées, sont peu représentés.

Graphique 23: Travailleurs migrants internationaux selon la situation dans la profession au Maroc (en %)

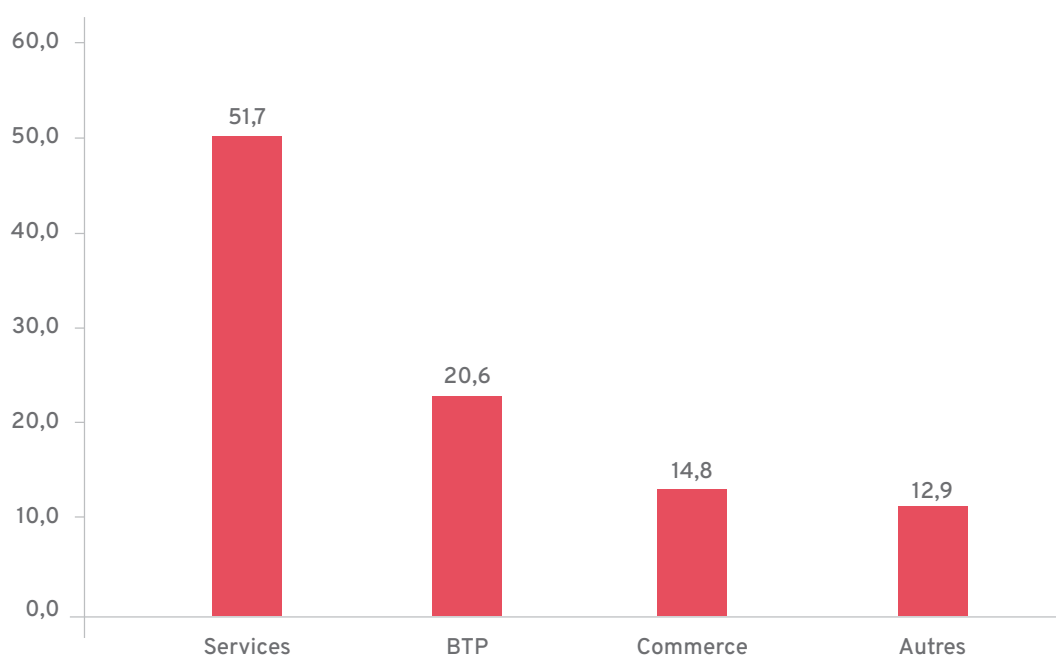


Secteur d'activité

Les secteurs d'activité des travailleurs migrants internationaux sont assez divers. Le secteur des services demeure le premier pourvoyeur d'emplois pour les migrants actifs occupés (51,7%), suivi par le BTP et le commerce employant respectivement 20,6% et 14,8% des actifs occupés. Viennent ensuite d'autres secteurs d'activité dont l'Industrie et l'artisanat et l'Agriculture et la pêche.

Les secteurs d'activité varient beaucoup selon le sexe et les femmes, plus que les hommes, sont dans les services (71,4% contre 45,6%). Les hommes travaillent plus que les femmes dans le BTP, l'industrie et artisanat et le commerce, dans lesquels les femmes sont sous représentées.

Graphique 24: Travailleurs migrants internationaux selon le secteur d'activité, en (%)

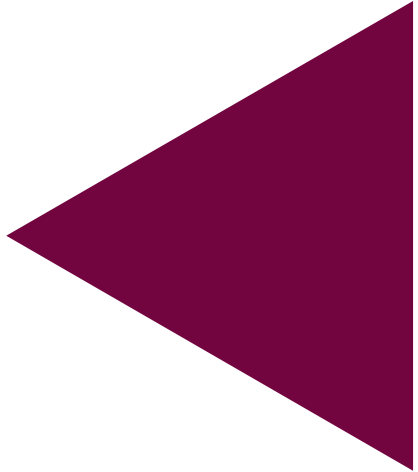


2.5. Leçons apprises et recommandations

Sans reprendre les leçons apprises au niveau des migrants de retour, nous allons nous restreindre dans cette partie à celles spécifiques aux migrants internationaux au Maroc.

- Contrairement aux migrants de retour, l'approche ménage n'est pas adaptée aux travailleurs migrants internationaux en raison de leur faible fréquence dans la population marocaine. C'est pourquoi on a complété l'échantillon retenu en faisant recours aux bases de données fournies par les institutions nationales et internationales (voir plan de sondage). Comme cela a été déjà évoqué précédemment au niveau des migrants de retour, il est recommandé d'effectuer l'enquête séparément pour les deux populations en utilisant des questionnaires différents avec un tronc commun portant sur les caractéristiques sociodémographiques et la situation sur le marché du travail.
- Parmi les modalités de la question **MIG5** : « Quelle était la principale raison pour migrer au Maroc ? » il y a la modalité [06] : « Pour investir » avec un renvoi vers la question MIG5b sans passer par la question **MIG5a** qui informe sur son travail ou sa recherche d'un emploi et renseigner les questions qui suivent. Autrement dit, on ne saura pas s'il a travaillé ou cherché du travail si on garde le renvoi vers la question **MIG5b**. Il est donc recommandé de supprimer le renvoi.
- La question **MIG5** : « Quelle était la principale raison pour migrer au Maroc ? » informe sur les raisons qui ont poussé les migrants internationaux à immigrer au Maroc. Il est recommandé de scinder les raisons entre celles attractives liées au choix du Maroc et celles répulsives liées au pays d'origine. En plus, il faudrait ajouter la modalité liée au choix du Maroc comme pays de transit pour aller ailleurs.
- La question **MIG5c** : « Etiez-vous reconnu comme réfugié au Maroc ? » n'a pas posé de problème pour les enquêtés. Toutefois, étant donné que le statut de réfugié peut être délivré par le Gouvernement Marocain ou par l'UNHCR, il est proposé de changer la question et les modalités de réponse pour une meilleure précision comme suit : De quels documents disposez-vous ?
 - Carte du Bureau des Réfugiés et Apatrides (BRA) (pour les réfugiés) ;
 - Certificat de demandeur d'asile délivré par le HCR (pour les demandeurs d'asile) ;
 - Certificat 'À qui de droit' délivré par le HCR (pour les réfugiés) ;
 - Documents officiels marocains : titre de séjour/de résidence ;
- Au niveau de la question RCJ1, il est proposé d'ajouter la modalité « n'a pas travaillé » avec le renvoi d'arrêter l'enquête pour la personne concernée (→ FIN), afin de ne retenir que les migrants recrutés et d'écarter ceux qui n'ont pas travaillé.
- Afin d'écarter les travailleurs migrants internationaux qui ont commencé à travailler en dehors de la période de référence, il y a lieu d'ajouter le test : Si (date enquête - RCJ3) >= 10 ans → Fin, au niveau de la question RCJ3 du module IV « En quelle année et quel mois avez-vous commencé à travailler dans ce (premier) emploi à [WORK_DEST_CTRY] /MAROC ? », afin que cette date soit postérieure à la date de la dernière migration, à savoir la question MIG3 « Depuis Quand vous vivez au Maroc ? ».
- A la question **RCJ6a** « Dans ce travail, avez-vous été payé par ... ? » trois modalités de réponse sont proposées pour savoir si le travailleur migrant recruté a été payé directement par l'entité qui l'a embauché ou le paiement est effectué via un intermédiaire ou le paiement n'a pas eu lieu. Il est proposé de détailler davantage les modalités comme suit : [1] l'entreprise, [2] le lieu de travail, [3] le ménage, [4] Une agence, [5] une personne intermédiaire, [6] Non payé.
- Modifier la question RCJ6b : « Aviez-vous un...? » par : « Dans ce travail, aviez-vous un ...? ».





CHAPITRE 3

LES COÛTS DE
RECRUTEMENT, LE REVENU
DU PREMIER MOIS
DE SALAIRE, ET
L'INDICATEUR ODD 10.7.1



Introduction

Les migrations internationales de main-d'œuvre sont de plus en plus reconnues comme l'un des principaux moteurs du développement, susceptible d'apporter une prospérité économique durable et de réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays.

Néanmoins, la mobilité de main-d'œuvre présente des risques pour ceux qui s'y engagent directement. Les travailleurs migrants continuent à subir des pratiques abusives pendant le processus de placement à l'international et d'assumer des frais de recrutement élevés. Ces frais et ces commissions, parfois abusives, perçus par les employeurs ou les agents de recrutement et les endettements qui s'en suivraient sont des facteurs qui favorisent la vulnérabilité des travailleurs migrants et les confrontent à de multiples formes d'exploitation, de servitude pour dette et de travail forcé. L'OIT indique que 40,3 millions de personnes dans le monde sont prises au piège du travail forcé, de la traite des êtres humains ou de conditions analogues à l'esclavage.

C'est dans ce sens que la communauté internationale, à travers la cible ODD 10.7 de l'Agenda 2030 pour le développement durable, appelle à une bonne gouvernance des migrations de main-d'œuvre et à la réduction des coûts de recrutement des migrants. Le Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières s'engage également, à travers l'objectif 6, à favoriser des pratiques de recrutement justes et éthiques et à assurer les conditions d'un travail décent.

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête pilote portant sur les coûts de recrutement des travailleurs migrants de retour et des travailleurs migrants internationaux résidant au Maroc, le revenu et sur l'indicateur du coût de recrutement (ODD 10.7.1). L'analyse a été faite en fonction des caractéristiques sociodémographiques et économiques des différentes catégories des travailleurs migrants sus-mentionnées. Mais au préalable, il convient d'aborder les populations cibles concernées, les concepts et définitions, les défis rencontrés quant à leur identification et les recommandations.

1. Les travailleurs migrants de retour

Le concept de travailleurs migrants internationaux de retour sert à mesurer l'expérience de travail des personnes qui rentrent au Maroc après avoir été des travailleurs migrants internationaux à l'étranger. Les travailleurs migrants internationaux de retour sont définis comme les résidents actuels du Maroc, qui étaient auparavant des travailleurs migrants internationaux dans un ou plusieurs autres pays.

La situation des travailleurs migrants internationaux de retour au Maroc ne dépend pas de leur statut actuel vis-à-vis de la main d'œuvre au Maroc. Ils peuvent être des personnes actuellement hors de la main d'œuvre, ou hors de la main d'œuvre potentielle, ou des personnes qui ne sont plus engagés dans aucune forme de travail au Maroc.

1.1. Identification des travailleurs migrants de retour et défis rencontrés

1.1.1. Identification des travailleurs migrants de retour concernés par les modules sur le revenu et le coût de recrutement

Faisant suite aux questions d'identification des travailleurs migrants de retour évoquées précédemment au niveau du chapitre 2 d'autres questions ont été posées pour identifier les migrants de retour concernés par les modules V et VI sur le revenu et le coût de recrutement. Il s'agit des questions suivantes permettant de savoir si le travailleur migrant de retour a été embauché dans le dernier pays d'accueil et la date du commencement de son premier emploi (Module IV) :

- Dans ce (premier) emploi dans le pays de destination le plus récent [WORK_DEST_CTRY] avez-vous travaillé comme indépendant ou été embauché ou recruté par quelqu'un d'autre.. ?
- En quelle année et quel mois avez-vous commencé à travailler dans ce (premier) emploi à [WORK_DEST_CTRY] ?

Ainsi, les travailleurs migrants de retour concernés par les modules sur le revenu et le coût de recrutement sont les salariés (embauché/recruté par quelqu'un d'autre) dont le premier emploi dans le pays de travail (Work_dest_CTRY) a eu lieu au cours des 5 dernières années précédant la date de l'enquête (et exceptionnellement au cours des 6, 7, 8 et 10 années).

En définitive, l'effectif des travailleurs migrants de retour éligibles ayant répondu aux deux modules V et VI sur le revenu et le coût de recrutement s'élève à 262 personnes parmi 423 enquêtés, soit une proportion de 62%.

1.2. Défis rencontrés et recommandations

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine des non-réponses dont l'effet mémoire jouait un rôle significatif. Lorsque les participants sont interrogés sur des événements passés, tels que les dates ou les frais engagés lors du processus de migration, il peut y avoir des limites à leur capacité à se souvenir de ces détails, ce qui peut entraîner des biais dans leurs réponses. De plus, une partie des entretiens a été menée par téléphone. Les interviewés peuvent parfois être moins enclins à fournir des informations détaillées par téléphone, ce qui peut avoir une incidence sur la qualité des données recueillies.

Un autre aspect de l'analyse des données à prendre en compte est que, parfois, les interviewés sont partis dans le cadre de l'ensemble de leur ménage et par conséquent ont tendance à fournir des informations sur leurs propres coûts plutôt que de renseigner les coûts agrégés de l'ensemble du ménage.

Un autre défi réside également dans la mesure du revenu mensuel brut. Les migrants ont souvent du mal à fournir un revenu brut précis, préférant souvent donner le revenu net perçu, c'est-à-dire leur salaire après déductions. Cela peut introduire des imprécisions dans les données relatives aux revenus. Ce qui suggère de prévoir les deux questions sur le revenu brut et net dans le questionnaire.

L'absence de l'année d'engagement des coûts de recrutement induit le biais du choix du taux de change pour la conversion des devises. Ainsi,, en plus des montants des coûts il est proposé de demander le mois et l'année d'engagement de ces différents coûts.

1.3. Résultats et conclusions

1.3.1. Coûts de recrutement des migrants de retour

Les coûts de recrutement désignent « tous les frais ou coûts engagés dans le processus de recrutement pour permettre aux travailleurs d'obtenir un emploi ou un placement, peu importe la manière, le moment ou le lieu de leur imposition ou de leur collecte »¹⁵. Ils comprennent tous les coûts supportés par le travailleur migrant, qu'ils soient payés directement par lui-même, par un membre de sa famille ou une connaissance¹⁶.

Les coûts de recrutement des travailleurs migrants de retour se composent d'un ensemble de composantes. Ces composantes de coûts peuvent être résumés en cinq groupes principaux:

1. Coûts de préparation à l'emploi : documents (frais de passeport, frais de visa, etc.); coûts de formation (séance d'information avant le départ, formation linguistique, frais d'évaluation des compétences, etc.); frais médicaux et d'assurance; etc.; coûts contractuels, le cas échéant (permis de travail, préparation et approbation du contrat, etc.); frais de fonds d'aide sociale;
2. Frais des agences de recrutement : frais de recruteur/courtier en emploi (publics et privés, y compris les honoraires versés à des amis et à des membres de la famille travaillant comme intermédiaires en placement); frais de placement, le cas échéant; etc.;
3. Frais de déplacement : Transport (tous les frais de transport intérieur et international pour se rendre au travail); Autorisations de voyage (habilitation de sécurité, autorisation de sortie, etc.);

¹⁵ : ODD 10.7.1, ébauche de lignes directrices, paragraphes 21 à 22.

¹⁶ : Sont exclus les frais de recrutement supportés par l'employeur, le gouvernement, les agences de recrutement privées ou tout autre intermédiaire.

4. Frais de retour au Maroc : Frais dépensés lors du voyage de retour de l'endroit où ils travaillaient jusqu'au Maroc. Ils englobant le transport, l'hébergement, la nourriture, etc., pendant le voyage.
5. Autres coûts formels ou informels : frais de remboursement de la dette; autres coûts informels.

Seulement, lors de la collecte des coûts de recrutement, certains enquêtés ne savaient pas comment faire la répartition des coûts déclarés par personnes enquêtées s'il y a eu une migration en groupe ou en famille ou par composantes des coûts quand une somme forfaitaire a été payée pour effectuer le déplacement.

1.3.1.1. Coût de recrutement des migrants de retour selon les caractéristiques sociodémographiques

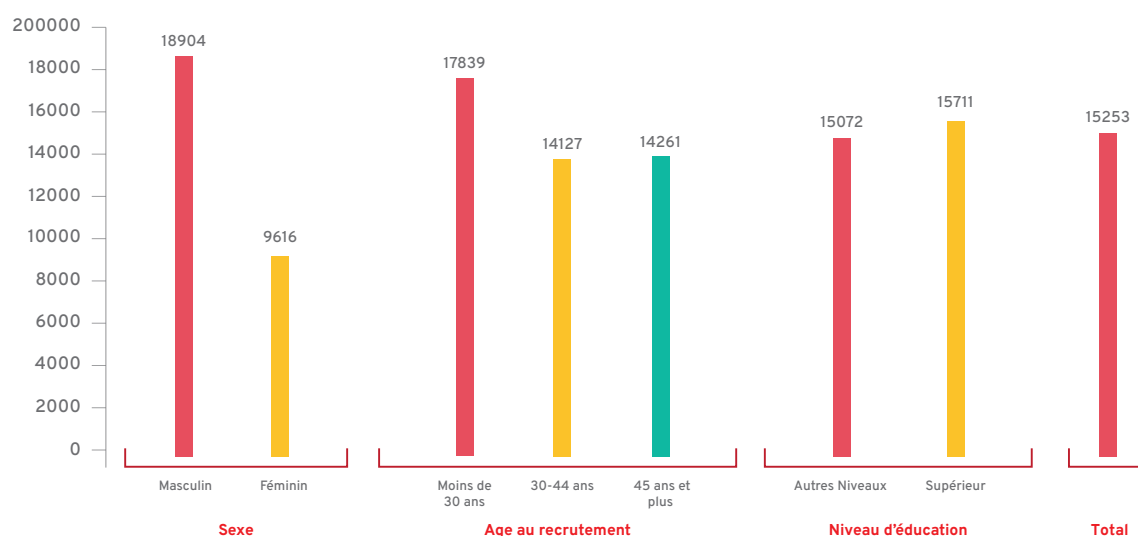
Les coûts supportés par les travailleurs migrants de retour comprennent tous les éléments, tels que les frais de recrutement, la formation et préparations spécifiques à l'emploi, les frais de visa et de documents s'ils sont liés à l'obtention de l'emploi, au transport, aux soins médicaux et les frais d'assurance ainsi que le paiement des intérêts sur la dette contractée pour couvrir ces frais de recrutement.

Les coûts moyens de recrutement supportés par les travailleurs migrants de retour interviewés ont été évalués à près de 15253 MAD, soit l'équivalent de 1488 US Dollars¹⁷. Ce coût moyen varie significativement en fonction du genre. Il est largement supérieur parmi les hommes (18904 MAD) que parmi les femmes (9616 MAD), la différence est du simple au double.

Selon l'âge au moment du recrutement, on relève globalement une tendance à la baisse du coût moyen de recrutement des travailleurs migrants de retour avec l'avancement de l'âge au moment du recrutement, allant de 17839 MAD parmi les personnes âgées de moins de 30 ans à 14261 MAD parmi ceux âgés de 45 ans et plus en passant par 14127 MAD parmi ceux âgés de 30-44 ans.

Par niveau scolaire, les travailleurs migrants de retour détenteurs du niveau d'éducation supérieur avaient dépensé le plus grand montant des coûts de recrutement en moyenne, soit 15711 MAD en comparaison avec le reste des niveaux d'éducation pris ensemble. Selon le genre, les hommes dépensent largement plus que les femmes (19314 MAD contre 9792 MAD respectivement pour le niveau supérieur et 18736 MAD contre 9551 MAD pour les autres niveaux d'éducation pris globalement).

Graphique 25: Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon les caractéristiques sociodémographiques (en MAD)

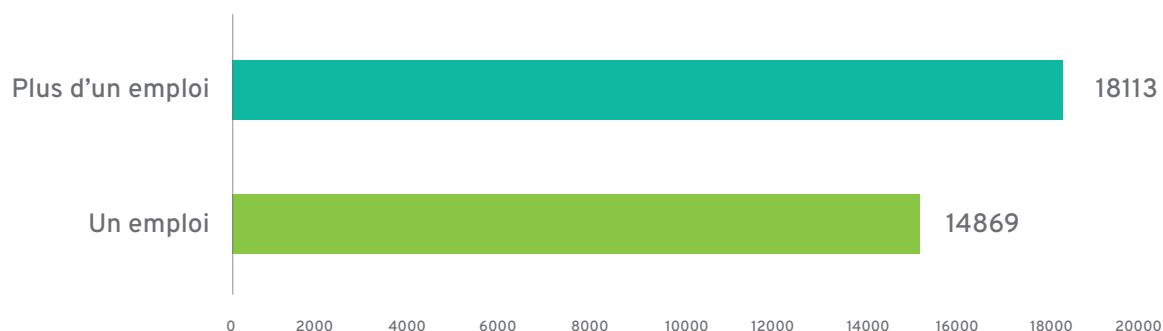


¹⁷ : Sur la base du taux de change du 16 septembre 2023 suivant: 1US Dollars= 10,25 MAD.

1.3.1.2. Coût de recrutement des migrants de retour selon le nombre d'emplois, la profession et le secteur d'activité

En moyenne les dépenses engagées par les travailleurs migrants de retour pour trouver un emploi à l'étranger se sont révélées bien supérieures parmi ceux ayant exercé plus d'un emploi (18113 MAD) que parmi ceux qui se sont contentés d'un seul emploi (14879 MAD).

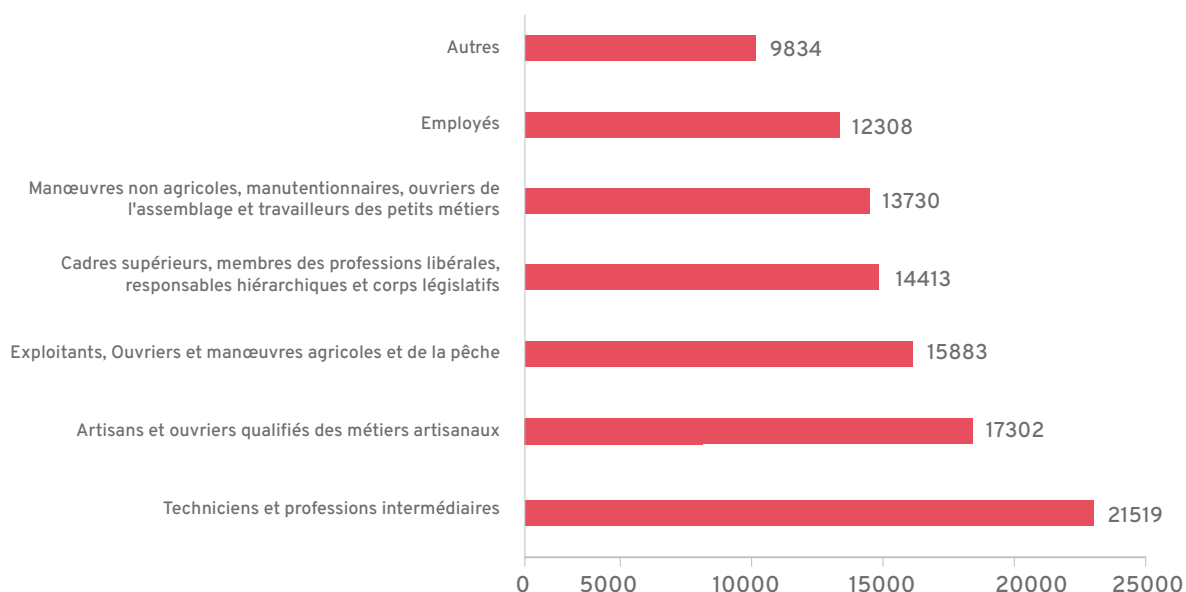
Graphique 26 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le nombre d'emploi (en MAD)



Analysé selon la profession¹⁸, les travailleurs migrants de retour dans les professions moyennement qualifiées avaient payé le plus grand montant des coûts de recrutement en moyenne. C'est le cas des techniciens et professions intermédiaires qui viennent en tête du peloton avec 21519 MAD, suivis par les Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (sauf ouvriers de l'agriculture) avec 17302 MAD, les exploitants, ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (y compris ouvriers qualifiés) avec 15883 MAD. Les cadres supérieurs, membres des professions libérales, responsables hiérarchiques et corps législatifs avec 14413 MAD, et les manœuvres non agricoles, manutentionnaires, ouvriers de l'assemblage et travailleurs des petits métiers, avec 13730 MAD, se situent dans une situation intermédiaire. Enfin les employés enregistrent les coûts moyens les plus bas (12308 MAD).

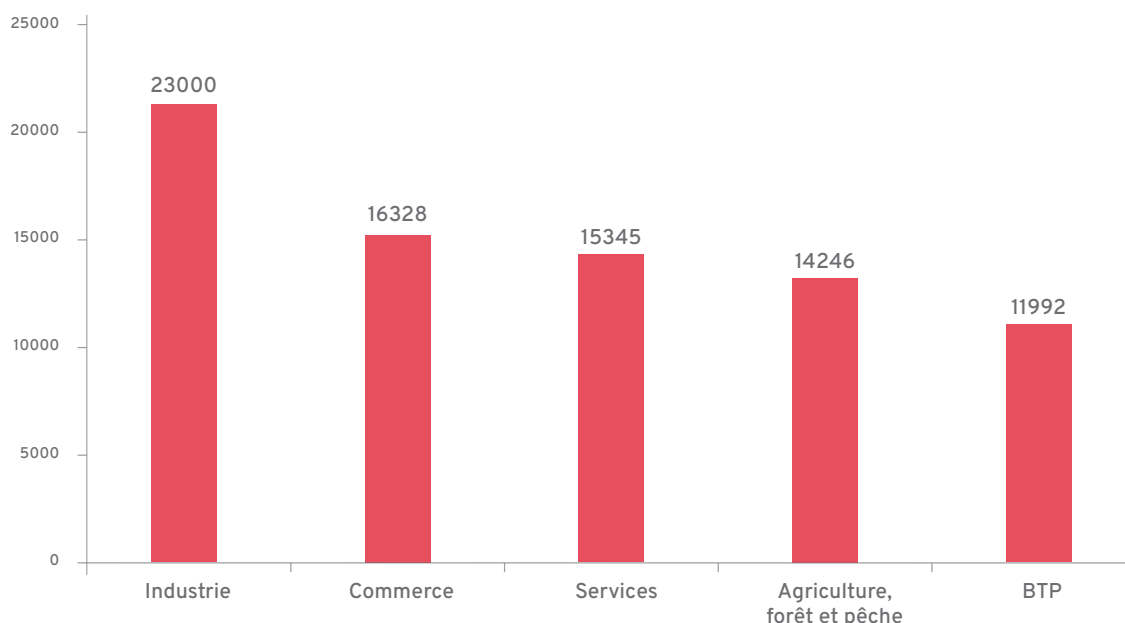
¹⁸ : Selon la nomenclature analytique des professions de 2014 au Maroc.

Graphique 27 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la profession (en MAD)



Les travailleurs migrants de retour employés dans le secteur de l'industrie avaient avancé des coûts de recrutement largement supérieurs (23000 MAD) à ceux dans le commerce (16328 MAD), les services (15345 MAD) et dans l'Agriculture, forêt et pêche (14246 MAD). Enfin, les frais de recrutement payés ont été nettement inférieurs dans le secteur du BTP. A l'exception des secteurs du BTP, commerce et industrie où les femmes sont très peu embauchées, dans les deux autres secteurs d'activité, à savoir l'agriculture, forêt et pêche et les services, les frais de recrutement payés par les hommes sont largement supérieurs à ceux des femmes mais dans une moindre mesure pour le secteur des services (19515 MAD pour les hommes contre 10380 MAD pour les femmes) que pour le secteur de l'Agriculture, forêt et pêche (respectivement 24275 MAD et 8801 MAD).

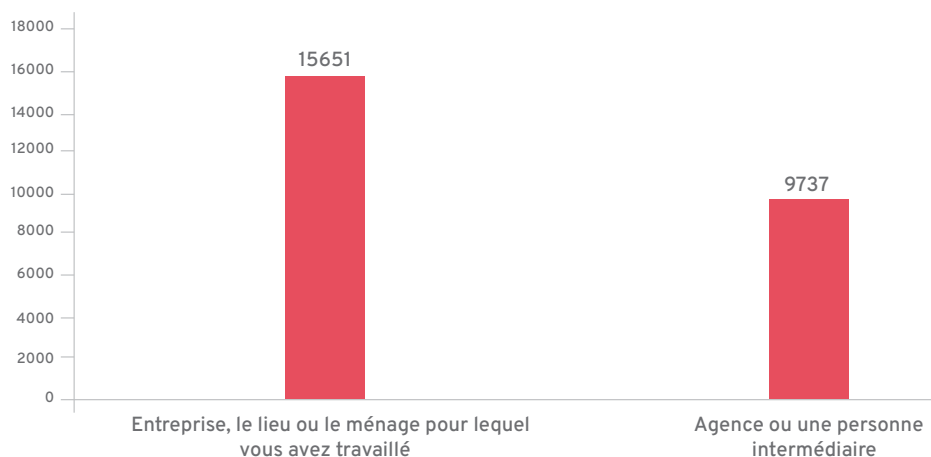
Graphique 28 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le secteur d'activité (en MAD)



1.3.1.3. Coût de recrutement des migrants de retour selon le type de contrat, les canaux de recrutement et la source d'information sur l'emploi

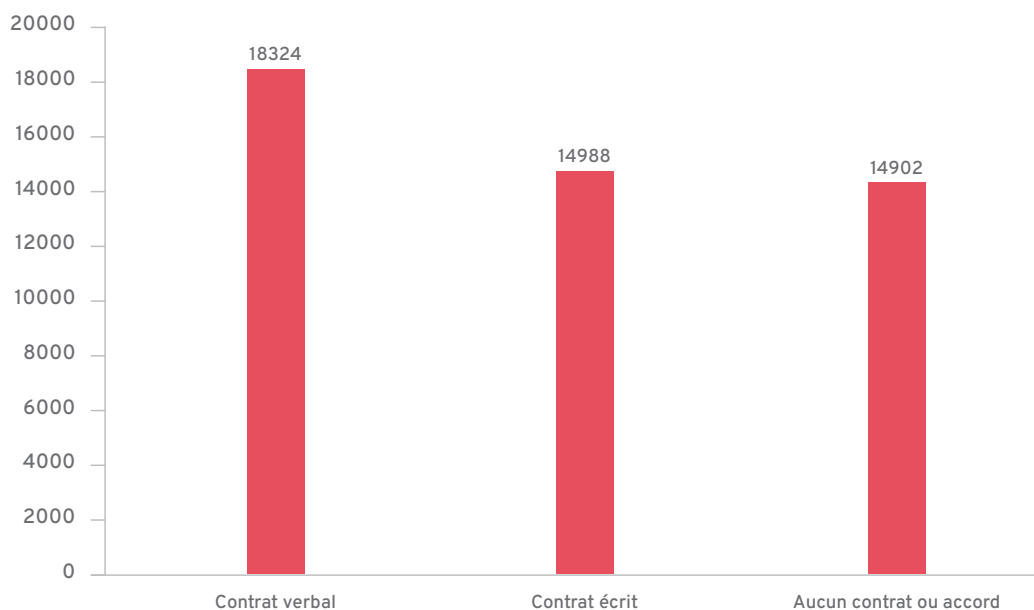
En termes de source de paiement, les travailleurs migrants de retour qui étaient payés par l'entreprise, les lieux ou les ménages pour lesquels ils ont travaillé avaient supporté un coût de recrutement relativement plus élevé (15651 MAD), avec 18904 MAD pour les hommes contre 9706 MAD pour les femmes. par rapport à ceux payés par une agence ou une personne intermédiaire (9737 MAD).

Graphique 29 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la source de paiement (en MAD)



Les coûts de recrutement étaient significativement les plus élevés pour les personnes migrant avec un contrat verbal, soit 18324 MAD. Cette situation prévaut relativement plus parmi les hommes que parmi les femmes et les montants payés par les premiers sont largement supérieurs (respectivement 23826 MAD contre 3652 MAD). Ceci dit, on n'observe pas de différence significative entre les personnes disposant d'un contrat écrit et ceux sans aucun contrat ou accord (respectivement 14988 MAD et 14902 MAD).

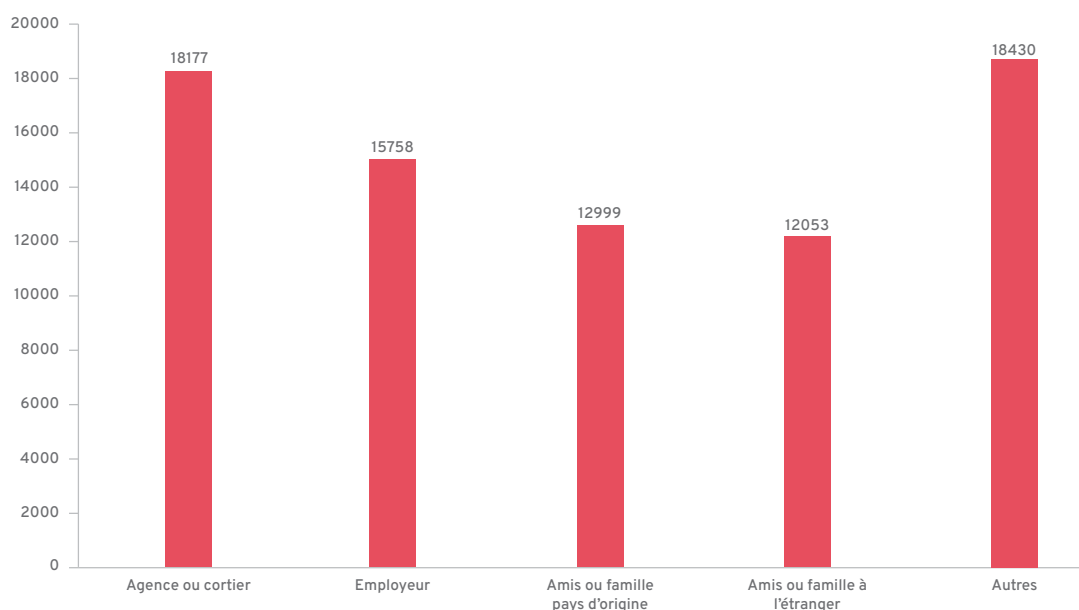
Graphique 30 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le type de contrat (en MAD)



En moyenne, les travailleurs migrants de retour qui comptaient sur une agence ou un recruteur ou courtier individuel pour accéder à un emploi payaient le plus en termes de coûts de recrutement qui s'élèvent à 18177 MAD, avec une différence très significative entre les hommes et les femmes (respectivement 24078 MAD contre 9186 MAD). Il en est de même pour ceux ayant fait l'objet d'un recrutement direct par un employeur 15758 MAD, avec une différence significative entre les deux sexes (17696 MAD pour les hommes et 12159 MAD pour les femmes), soit un rapport de presque 1,5.

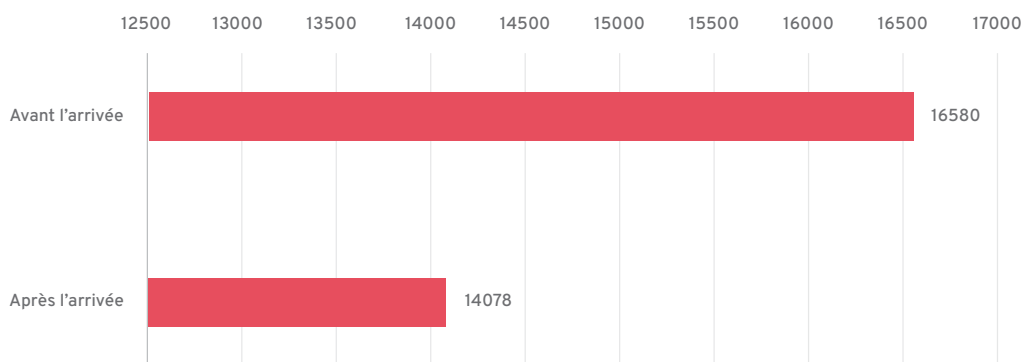
On retrouve ensuite et par ordre d'importance les frais associés au recrutement direct par des amis ou familles du pays d'origine (12999 MAD), par des amis ou familles d'un pays à l'étranger (12053 MAD) avec un coût plus élevé pour les hommes que pour les femmes (respectivement 13289 MAD contre 9861 MAD). Enfin, il y a d'autres types de recrutement utilisés, parmi lesquels les Journaux, sites web, réseaux sociaux, dont les couts moyens atteignent 18430 MAD.

Graphique 31 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le canal d'obtention de l'emploi (en MAD)



Par ailleurs, les travailleurs migrants de retour ayant obtenu une promesse d'emploi avant l'arrivée à l'étranger ont facturé relativement plus de frais de recrutement que ceux ayant obtenu leur emploi après l'arrivée (respectivement 16580 MAD contre 14078 MAD). Dans les deux cas de figure, les hommes ont facturé deux fois plus que les femmes, soit 21741 MAD contre 10603 MAD respectivement pour ceux et celles qui ont eu une promesse d'emploi avant l'arrivée et 16890 MAD contre 8393 MAD respectivement pour ceux et celles qui ont eu une promesse d'emploi après l'arrivée.

Graphique 32 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la promesse de l'emploi (en MAD)

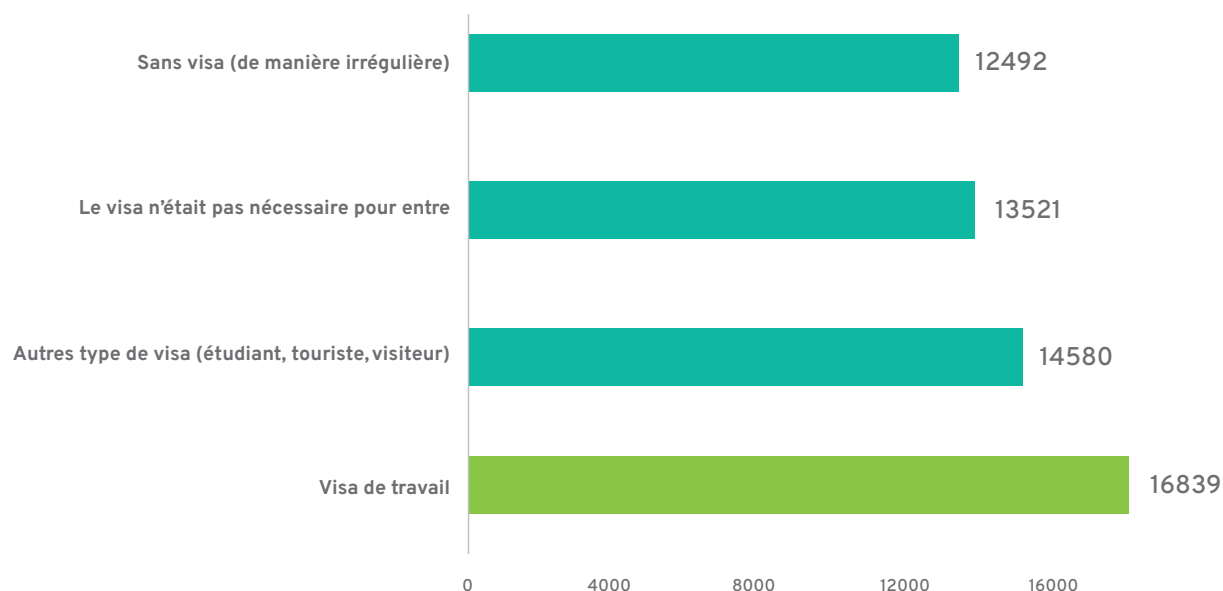


1.3.1.4. Coût de recrutement des migrants de retour selon le mode d'entrée au pays d'accueil (dernier pays de lien avec le marché du travail)

Examiné selon le mode d'entrée au pays d'accueil, les coûts de recrutement les plus élevés étaient observés parmi les personnes migrants régulièrement avec un visa de travail (16839 MAD) et parmi celles avec un visa d'étudiant ou de touriste (14580 MAD). A noter que parmi ceux disposant d'un contrat de travail les hommes paient plus de deux fois ce que paient les femmes (respectivement 22376 MAD contre 10698 MAD). Il en est de même pour les personnes ayant un contrat d'étudiant ou de touriste selon le sexe (18133 MAD pour les hommes contre 8784 MAD pour les femmes).

Enfin, les frais sont les plus bas pour les personnes voyageant de manière irrégulière sans visa avec un montant moyen de 12492 MAD, légèrement moins que ceux pour qui le visa n'était pas nécessaire, soit 13521 MAD.

Graphique 33 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon le mode d'entrée au dernier pays d'accueil (en MAD)

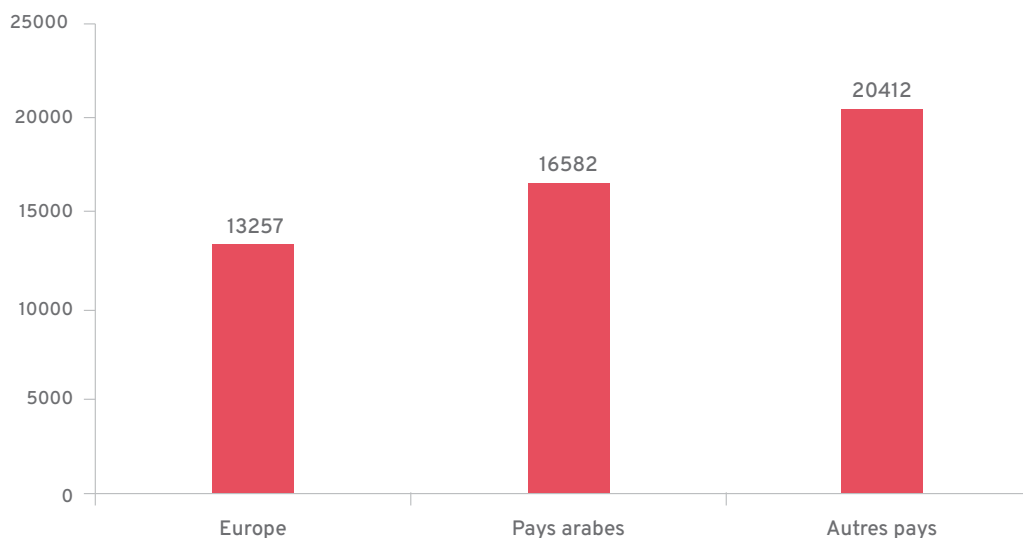


1.3.1.5. Coût de recrutement des migrants de retour selon le pays d'accueil (dernier pays de lien avec le marché du travail)

Le coût de recrutement moyen par région de destination montre que les travailleurs migrants de retour des pays arabes (16582 MAD) payaient plus de frais en comparaison avec ceux des pays d'Europe (13257 MAD). Les migrants de retour des autres pays incluant les USA et le Canada semblent enregistrer les coûts les plus élevés (20412 MAD).

A noter que les femmes paient relativement beaucoup moins (8590 MAD) que les hommes (17348 MAD), parmi ceux qui sont de retour d'Europe.

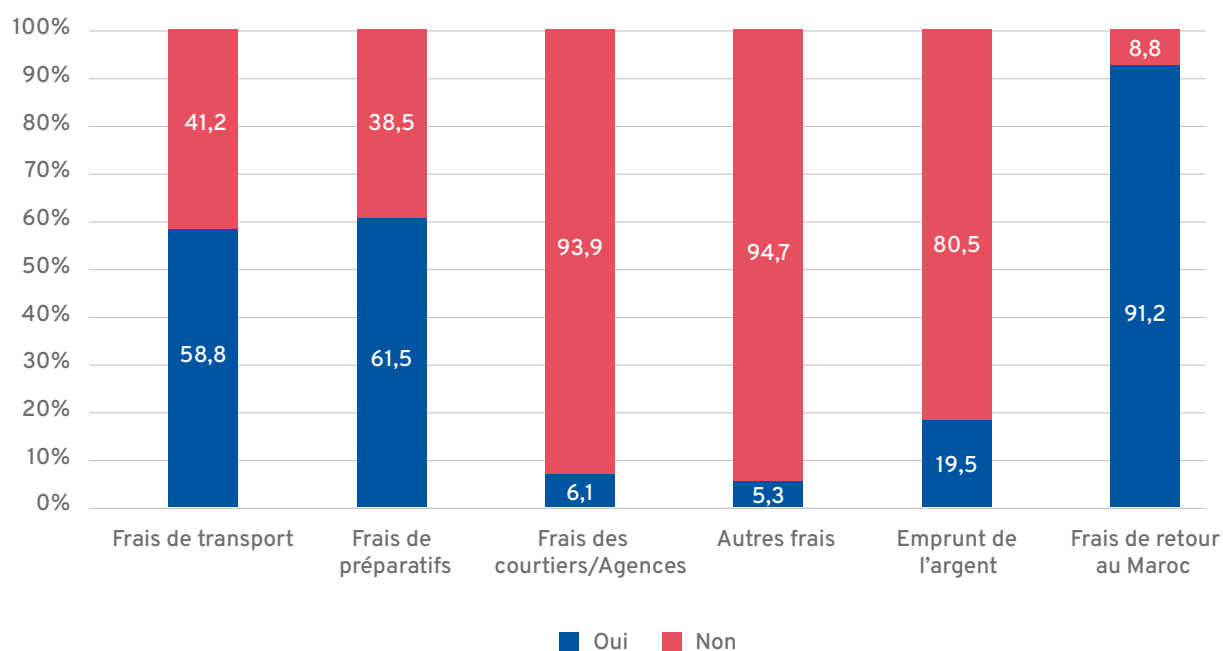
Graphique 34 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon la région d'accueil (en MAD)



1.3.1.6. Coût de recrutement des migrants de retour selon les composantes du coût

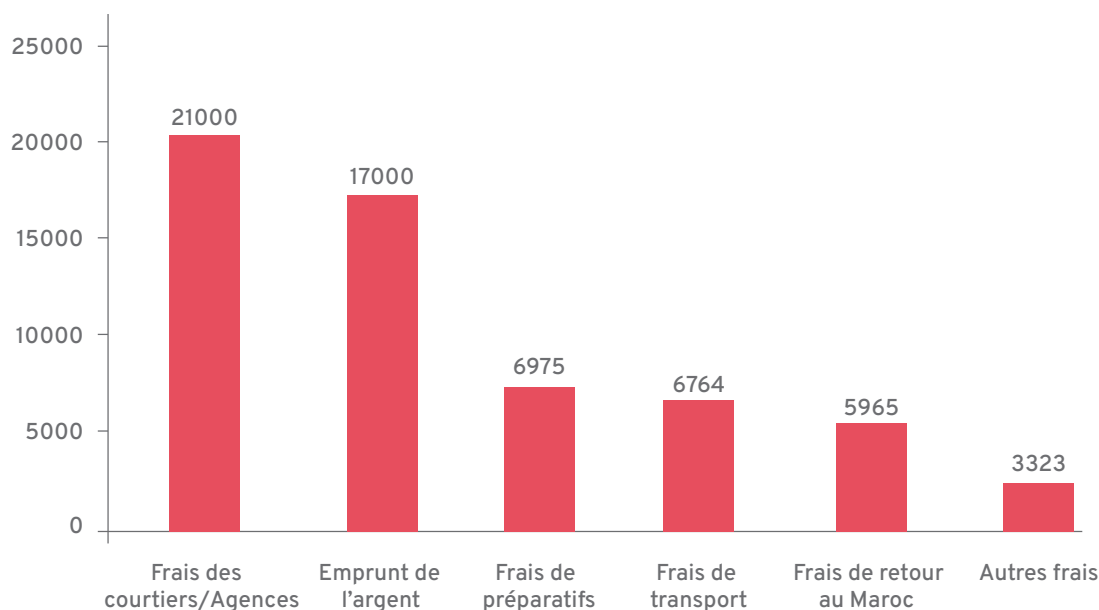
Les travailleurs migrants de retour ont été majoritaires à affirmer avoir engagé les frais des préparatifs pour obtenir leur premier emploi à l'étranger à raison de 61,5%, légèrement supérieurs chez les femmes (63,1%) que chez les hommes (60,4%), et les frais de transport dans une proportion de 58,8%, relativement beaucoup plus parmi les hommes (65,4%) que parmi les femmes (48,5%). L'emprunt pour couvrir une partie des coûts vient, loin derrière avec une proportion de 19,5%, les hommes (23,3%) relativement plus que les femmes (13,6%). Enfin, la quasi-totalité des migrants de retour ont payé des frais de transport de retour au Maroc avec une part de 91,2%, sans différence significative selon le genre.

Graphique 35 : Répartition des migrants de retour selon la réalisation des différentes composantes du coût de recrutement (en %)



L'analyse des composantes du coût de recrutement des migrants de retour fait ressortir que les frais des courtiers/agences constituaient la dépense la plus élevée avec un montant moyen de 21000 MAD. Les hommes sont plus représentés dans cette catégorie que les femmes et paient relativement plus (respectivement 25833 MAD contre 6500 MAD). L'emprunt de l'argent se place en seconde position avec un montant moyen de 17000 MAD, les hommes légèrement plus que les femmes (17676 MAD contre 14917 MAD). En troisième position on trouve les frais des préparatifs (6975 MAD), suivi des frais de transport (6764 MAD), puis des frais de retour au Maroc (5965 MAD) avec toujours une suprématie pour les hommes.

Graphique 36 : Coût moyen de recrutement des migrants de retour selon les composantes du coût (en MAD)



1.3.2. Revenu mensuel du premier emploi des migrants de retour

Les lignes directrices pour la collecte des données sur les coûts de recrutement pour mesurer l'indicateur ODD 10.7.1 recommandent que les estimations sur les coûts et les revenus utilisées pour calculer l'indicateur ODD 10.7.1 doivent se référer au premier emploi obtenu dans le dernier pays de destination au cours des dernières années (par exemple, dans les 5 années précédant l'année de l'enquête) » (OIT et Banque mondiale 2019a, para. 20). Les lignes directrices recommandent également « de recueillir des informations sur le revenu réel gagné sous forme de salaire ou de salaire pour le premier mois d'emploi pendant la période de référence..., y compris les primes, autres revenus et retenues sur salaire effectuées pour recouvrer les frais de recrutement payé initialement par l'employeur » (OIT et Banque mondiale 2019a, par. 28).

En effet, le salaire du premier mois du premier emploi désigne la rémunération en espèces et en nature versée à l'employé travailleur migrant, pour le temps travaillé ou le travail effectué avec rémunération, pour le temps non travaillé, comme pour les vacances annuelles, autres congés payés ou jours fériés¹⁹.

Conformément à la 12ème ICLS, les statistiques sur les gains se rapportent à la rémunération brute du salarié, c'est-à-dire au total avant déduction des impôts, de la sécurité sociale et des cotisations de retraite directement payées par les salariés eux-mêmes, les cotisations syndicales et les autres obligations des employés.

¹⁹ : Ceci est conforme aux statistiques sur les gains de la 12ème Conférence internationale des statisticiens du travail (12ème ICLS, octobre 1973).

Il inclut les primes et les paiements en nature. Les gains bruts de l'employé devraient exclure les indemnités de départ et de cessation d'emploi, ainsi que les cotisations patronales versées à des tiers, comme les fonds de sécurité sociale et de pension, qui ne sont pas directement perçues par le travailleur migrant.

Seulement, lors de la déclaration du salaire certains enquêtés ne font pas la différence entre le salaire brut et le salaire net et particulièrement quand ils travaillent dans une structure informelle. Les enquêtés déclarent ce qu'ils touchent à la fin du mois, qui est généralement le salaire net. Ils ne peuvent répondre pour les charges qui composent leur salaire.

1.3.2.1. Revenu moyen des migrants de retour selon les caractéristiques sociodémographiques

Le revenu moyen de tous les travailleurs migrants de retour au cours du premier mois de leur premier emploi à l'étranger au cours des 10 dernières années était estimé à 16756 MAD, soit l'équivalent de 1635 US dollars). Il est relativement plus élevé pour les hommes (17639 MAD) que pour les femmes (15392 MAD).

Force est de constater que le revenu mensuel moyen du premier mois de travail s'améliore au fur et mesure que l'âge augmente en passant de 15031 MAD pour les jeunes migrants de retour âgées de moins de 30 ans, à 15285 MAD pour les 30-44 ans, puis à 21239 MAD pour les adultes de 45 ans et plus. On observe une légère différence entre les hommes et les femmes par groupe d'âge au niveau de la tranche d'âge 30-44 ans en faveur des femmes (16397 MAD contre 14331 MAD pour les hommes).

Le revenu mensuel moyen par référence au niveau d'éducation montre globalement une tendance à la hausse en passant de 12262 MAD pour les niveaux d'éducation inférieurs au Supérieur à 28171 MAD pour les détenteurs du niveau supérieur. Les hommes gagnent légèrement plus que les femmes au niveau des détenteurs des niveaux inférieurs au supérieur pris ensemble (12346 MAD pour les hommes contre 12136 MAD pour les femmes).

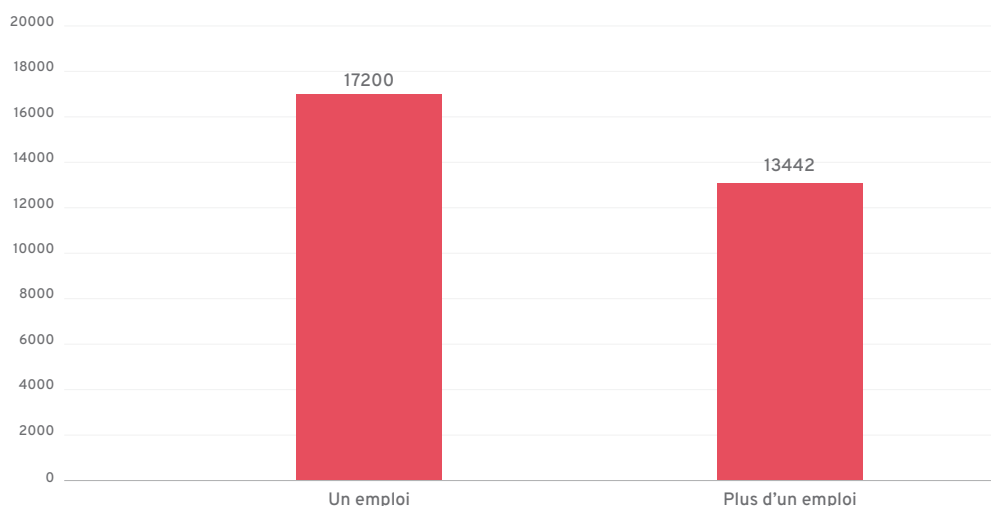
Graphique 37 : Revenu moyen des migrants de retour selon les caractéristiques socioéconomiques (en MAD)



1.3.2.2. Revenu des migrants de retour selon la profession et le secteur d'activité

Les travailleurs migrants de retour ayant exercé un seul emploi à l'étranger avaient enregistré le revenu le plus élevé (17200 MAD) en comparaison avec ceux ayant exercé plus d'un emploi (13442 MAD). Dans les deux cas, les hommes gagnent relativement plus que les femmes.

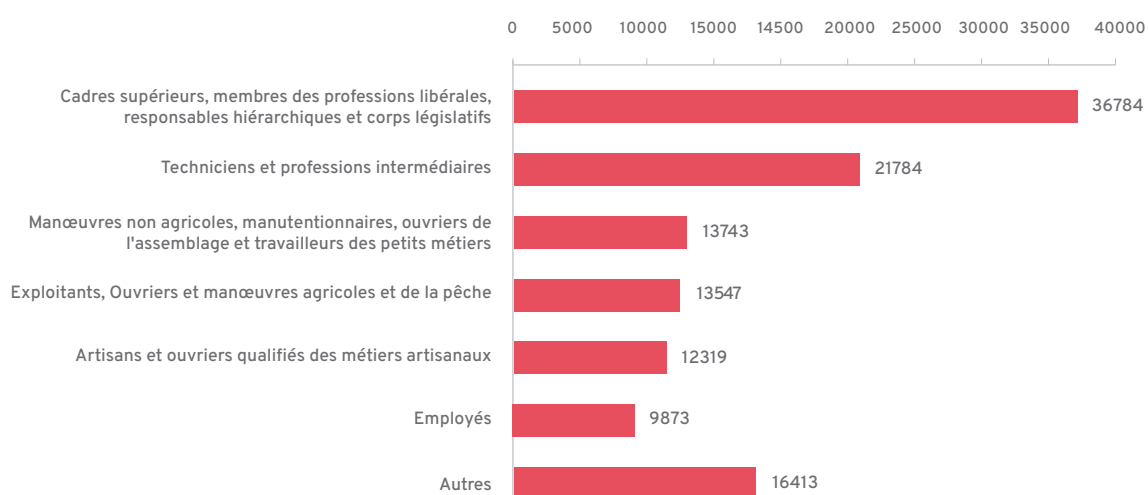
Graphique 38 : Revenu moyen des migrants de retour selon le nombre d'emploi (en MAD)



Les travailleurs migrants de retour hautement qualifiés : les cadres supérieurs et membres des professions libérales, les responsables hiérarchiques de la fonction publique et directeurs et cadres de direction d'entreprises (36784 MAD) ainsi que les techniciens et professions intermédiaires (21784 MAD) ont gagné le plus au cours de leur premier mois en moyenne. En revanche, par ordre croissant, les manœuvres non agricoles, manutentionnaires, ouvriers de l'assemblage et travailleurs des petits métiers (13743 MAD), les exploitants, ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (13547 MAD), les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (12319 MAD), ainsi que les employés (9873 MAD) ont gagné les revenus les plus faibles.

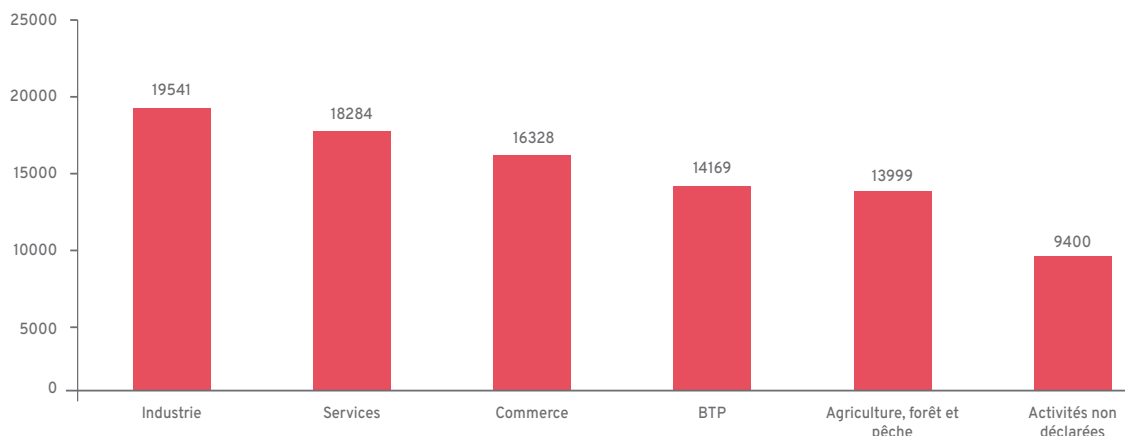
C'est parmi les Exploitants, ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche seulement que les femmes ont gagné plus que les hommes (14329 MAD contre 11923 MAD respectivement), pour le reste les femmes ont gagné moins que les hommes. A titre d'exemple, les gains des employés de sexe masculin sont de 11138 MAD contre 8563 MAD pour les employés de sexe féminin.

Graphique 39 : Revenu moyen des migrants de retour selon la profession (en MAD)



Selon le secteur d'activité économique, des différences sont apparues : les travailleurs dans l'industrie gagnaient en moyenne environ 19541 MAD soit le revenu le plus élevé. Les travailleurs du secteur des services se place en second position avec un revenu très proche de l'ordre de 18284 MAD, les hommes relativement plus (20048 MAD) que les femmes (16184 MAD). Dans une situation intermédiaire on retrouve les travailleurs dans le commerce avec un revenu moyen de 16328 MAD, 17752 MAD pour les hommes contre 10631 MAD pour les femmes. Tandis que le revenu des travailleurs dans le BTP et l'Agriculture forêt et pêche étaient les plus bas et oscille entre 14169 MAD et 13999 MAD.

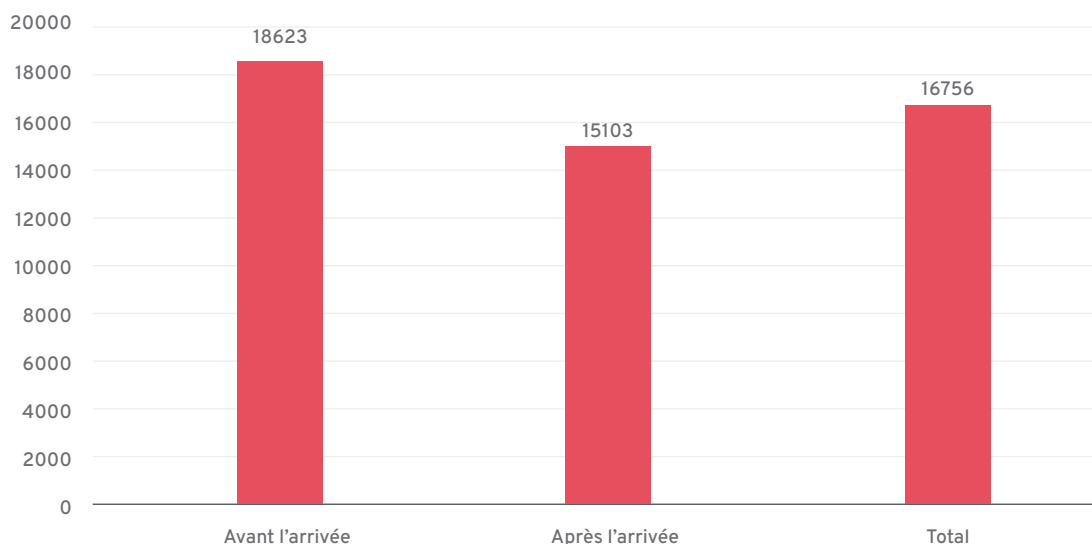
Graphique 40 : Revenu moyen des migrants de retour selon le secteur d'activité (en MAD)



1.3.2.3. Revenu des migrants de retour selon la promesse de l'emploi, la source d'information sur l'emploi, le type de contrat et les canaux de recrutement

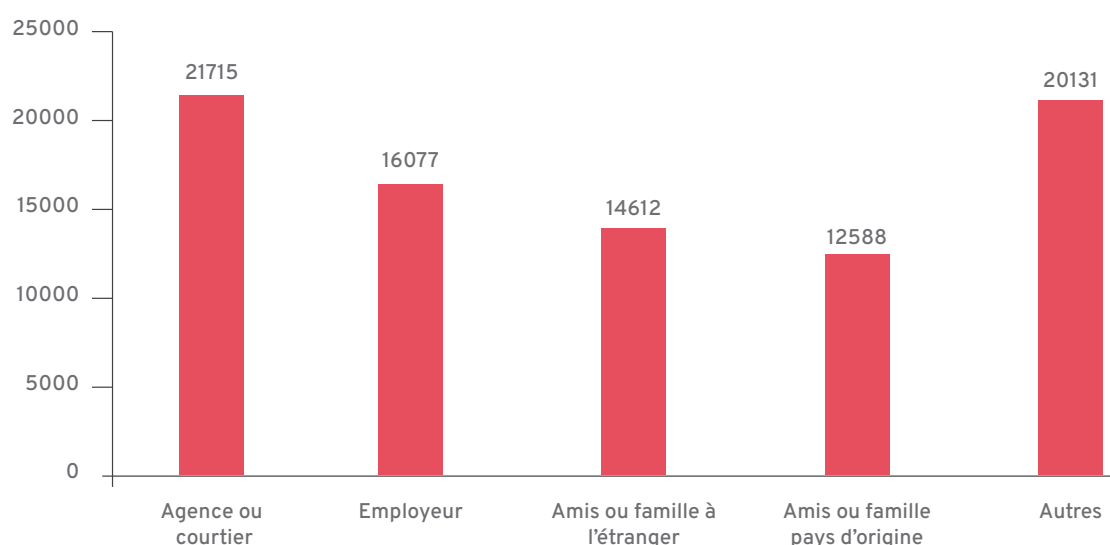
Selon la promesse de l'emploi, les travailleurs migrants de retour qui avaient une promesse d'emploi avant l'arrivée percevaient en moyenne un revenu mensuel plus élevé (18623 MAD) en comparaison avec ceux ayant obtenu leur premier emploi après l'arrivée au pays d'accueil (15103 MAD). Cette hiérarchie selon les canaux de recrutement est plus accentuée pour le sexe masculin avec 21348 MAD et 15007 MAD respectivement. Par contre elle n'existe presque pas pour le sexe féminin (15468 MAD contre 15296 MAD) avec moins de 200 MAD de différence entre celles qui avaient une promesse avant l'arrivée et celles avec une promesse après l'arrivée.

Graphique 41 : Revenu moyen des migrants de retour selon la promesse de l'emploi (en MAD)



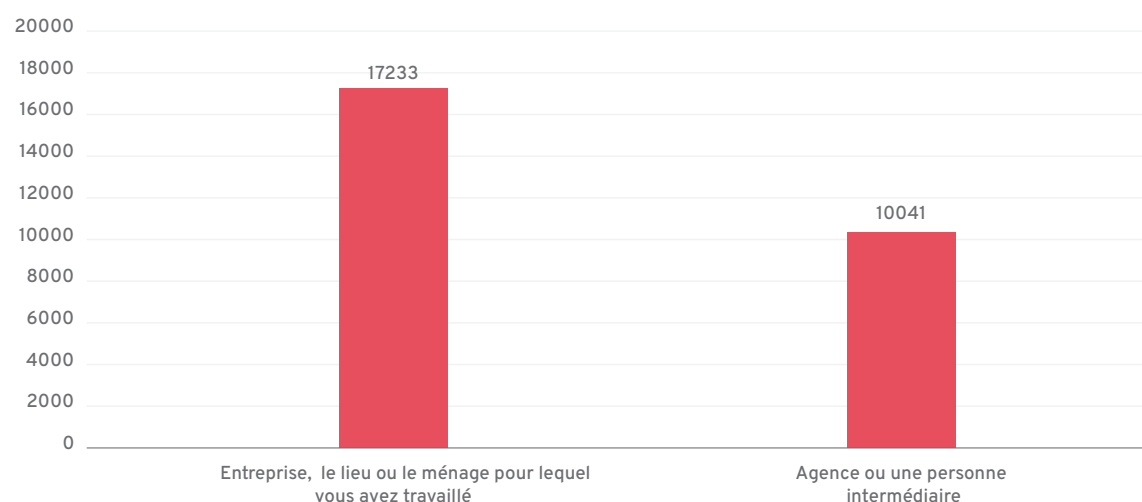
Pour s'informer sur l'emploi, les travailleurs migrants de retour qui utilisent le moyen d'une agence ou courtier pour accéder à un emploi gagnaient le revenu moyen le plus élevé (21715 MAD), sans différence significative entre les hommes (21621 MAD) et les femmes (21859 MAD), suivis par ceux informés à travers l'employeur (16077 MAD) les hommes légèrement supérieurs (17096 MAD) aux femmes (14185 MAD). Le revenu le plus faible était observé parmi les migrants de retour dont l'information sur l'emploi a été obtenue via les amis ou famille à l'étranger (14612 MAD) et les amis ou familles vivant au Maroc (12588 MAD). Les migrants ayant recours à ces deux dernières sources d'information, enregistraient des revenus qui sont pour les premiers plus élevés pour les hommes (16665 MAD) que pour les femmes (10973 MAD) et pour les seconds plus élevés pour les femmes (15230 MAD) que pour les hommes (9134 MAD).

Graphique 42 : Revenu moyen des migrants de retour selon la source d'information sur l'emploi (en MAD)



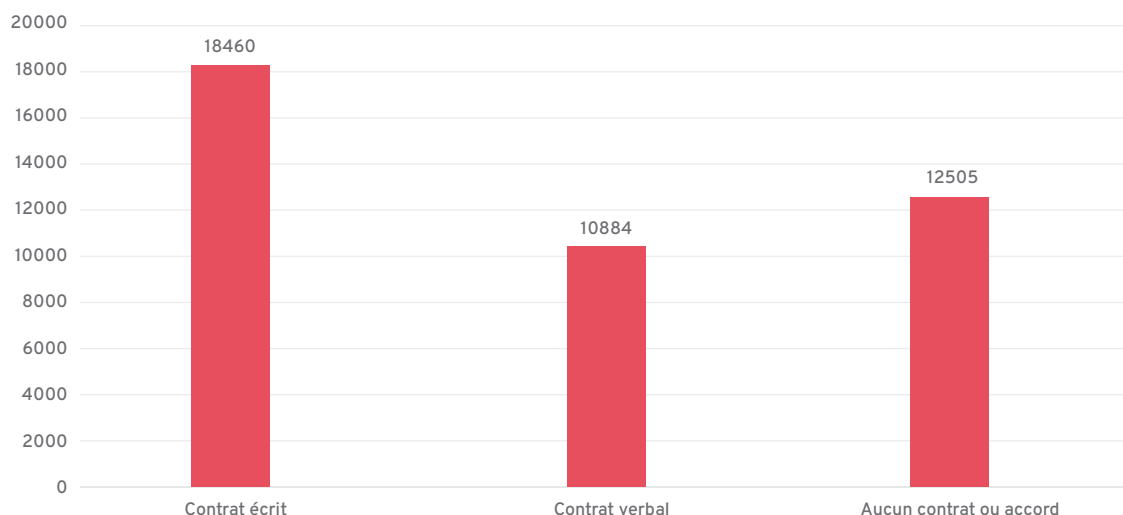
Selon la source de paiement, les travailleurs migrants de retour payés par l'entreprise, les lieux ou les ménages pour lesquels ils ont travaillé percevaient un revenu moyen plus élevé (17233 MAD) que ceux payés par une agence ou une personne intermédiaire (10041 MAD). Les hommes de la première catégorie touchaient un revenu légèrement plus élevé (17639 MAD) que les femmes de la même catégorie (16491 MAD).

Graphique 43 : Revenu moyen des migrants de retour selon la source de paiement (en MAD)



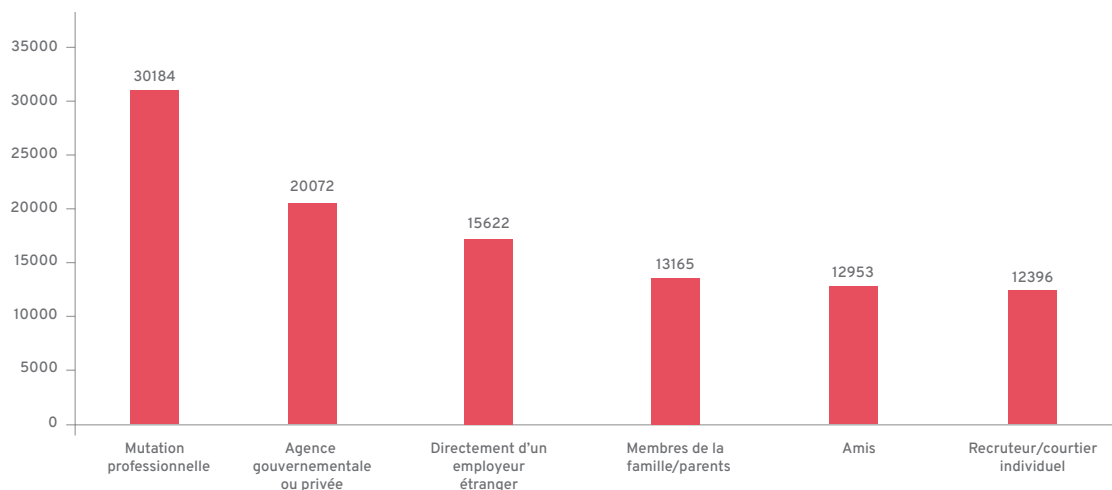
À l'instar des coûts moyens de recrutement, les travailleurs migrant de retour avec un contrat de travail écrit gagnaient plus que les migrants sans aucun contrat ou accord de travail, 18460 MAD contre 12505 MAD en termes de revenu du premier mois de travail exercé. Les migrants avec un contrat verbal se situent dans une situation intermédiaire (10884 MAD). Dans tous les cas de figure, les hommes percevaient relativement plus que les femmes à l'exception des migrants de retour sans aucun contrat ou accord de travail dont le revenu des femmes est nettement plus élevé que celui des hommes (14873 MAD contre 11283 MAD).

Graphique 44 : Revenu moyen des migrants de retour selon le type de contrat (en MAD)



En comparant les revenus du premier mois entre les différents canaux de recrutement, le revenu mensuel moyen était clairement le plus élevé parmi les migrants de retour transférés par l'employeur avec 30184 MAD. Il en est de même pour le revenu des travailleurs ayant fait appel à une agence de recrutement gouvernemental ou privée (20072 MAD) ou directement embauché par un employeur étranger (15622 MAD). En revanche, les revenus du premier mois pour les emplois accessibles par l'intermédiaire des membres de la famille ou parents (13165 MAD), des amis (12952 MAD) et par un recruteur ou courtier individuel étaient nettement inférieurs à ceux des personnes ayant trouvé un emploi par les autres voies. Au sein de chaque canal, il n'y avait pas de différence considérable entre les revenus des travailleurs masculins et féminins à l'exception du mode de recrutement via les agences ou des recteurs ou courtier individuels pour lesquels le revenu des hommes (26061 MAD contre 14270 MAD respectivement) est supérieur à celui des femmes (17227 MAD contre 9711 MAD respectivement).

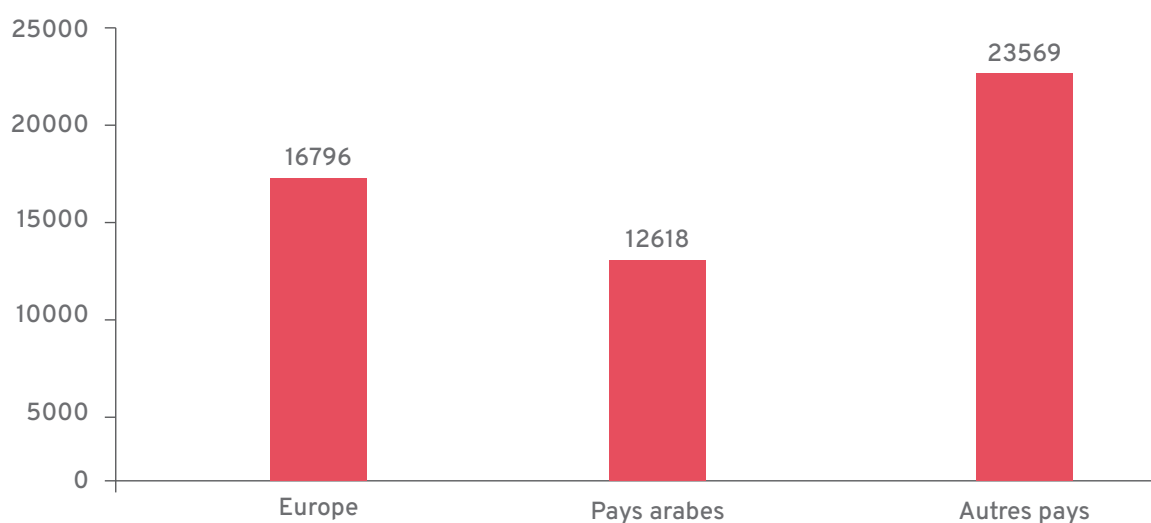
Graphique 45 : Revenu moyen des migrants de retour selon les canaux de recrutement (en MAD)



1.3.2.4. Revenu moyen des migrants de retour selon le pays d'accueil (dernier pays de lien avec le marché du travail)

En analysant les revenus du premier mois en fonction du pays de destinations, les revenus étaient nettement plus élevés dans les nouveaux pays de destination des Marocains, à savoir, les USA, le Canada et les pays d'Afrique et d'Asie (23569 MAD). Le revenu s'est également avéré élevé, mais dans une moindre mesure, dans les pays traditionnels d'immigration marocaine d'Europe (16796 MAD) tels que la France (15843 MAD), l'Italie (14324 MAD) et l'Espagne, pays voisin du Maroc, avec un revenu d'environ 13966 MAD, sans différence significative entre les hommes et les femmes. En revanche, les pays arabes enregistrent le revenu moyen le plus faible avec 12618 MAD.

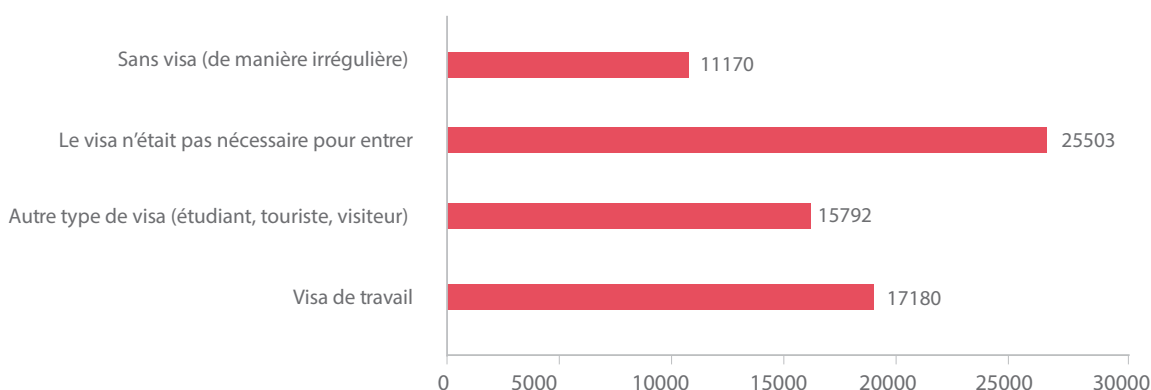
Graphique 46 : Revenu des migrants de retour selon la dernière région d'accueil (en MAD)



1.3.2.5. Revenu moyen des migrants de retour selon le mode d'entrée dans le dernier pays d'accueil

Selon le mode d'entrée au pays de destination, les travailleurs migrant de retour avec un visa de travail gagnaient plus (17180 MAD) en comparaison avec les migrants entrés de manière irrégulière sans visa de travail (11170 MAD) et en comparaison avec ceux entrés avec un autre visa d'étudiant ou de touriste (15792 MAD).

Graphique 47 : Revenu moyen des migrants de retour selon le mode d'entrée dans le dernier pays d'accueil (en MAD)



1.3.3. Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour (ODD 10.7.1)

Le RCI, ou indicateur ODD 10.7.1, est calculé comme le rapport entre les coûts totaux de recrutement payés par un travailleur migrant et le premier mois de revenu du premier emploi à l'étranger. Son interprétation réelle est le nombre de mois pendant lesquels un travailleur migrant doit travailler pour rembourser les frais de recrutement (OIT et Banque mondiale 2019a, par. 52).

La proportion des coûts de recrutement dans les revenus mensuels de l'emploi, utilisée dans ce rapport, est la moyenne des rapports individuels entre le coût de recrutement payé par chaque travailleur migrant individuel et le salaire du premier mois du même travailleur migrant²⁰. Aussi, l'indicateur des coûts de recrutement ainsi obtenu n'a été produit que pour 262 travailleurs migrants de retour ayant déclaré à la fois les coûts de recrutement et les revenus.

Le coût de recrutement et le revenu mensuel gagné par les travailleurs migrants internationaux de retour employés à l'étranger ont été convertis en dirham marocain au taux de change officiel en vigueur au moment de la première arrivée du travailleur au pays de destination.

La pondération de l'échantillon n'a pas été faite lors du calcul de l'indicateur des coûts de recrutement, du fait que la représentativité statistique n'a pas été un des objectifs de l'enquête et par conséquent l'échantillon ne permet pas d'étendre les résultats obtenus pour les travailleurs migrants internationaux de retour au Maroc.

Cet indicateur est ventilé selon différentes catégories du processus de recrutement, de statut migratoire, profession principale, secteur d'activité, comme présenté précédemment.

1.2.3.1. Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour selon les caractéristiques sociodémographiques

L'indicateur du coût de recrutement (ICR) moyen des travailleurs migrants internationaux de retour au Maroc est de 1,6 mois de revenu alors qu'il est de 7,6 pour les travailleurs migrants internationaux (voir plus loin), soit plus que 4 fois et demi. Autrement dit, au moment où un travailleur migrant international de retour a besoin en moyenne de presque un mois et demi de revenu pour couvrir les coûts de son recrutement à l'étranger, le travailleur migrant international au Maroc a besoin de 7 mois et demi.

Selon le genre, les hommes ont besoin d'un mois de plus que les femmes. Les hommes doivent travailler deux mois contre un mois pour les femmes.

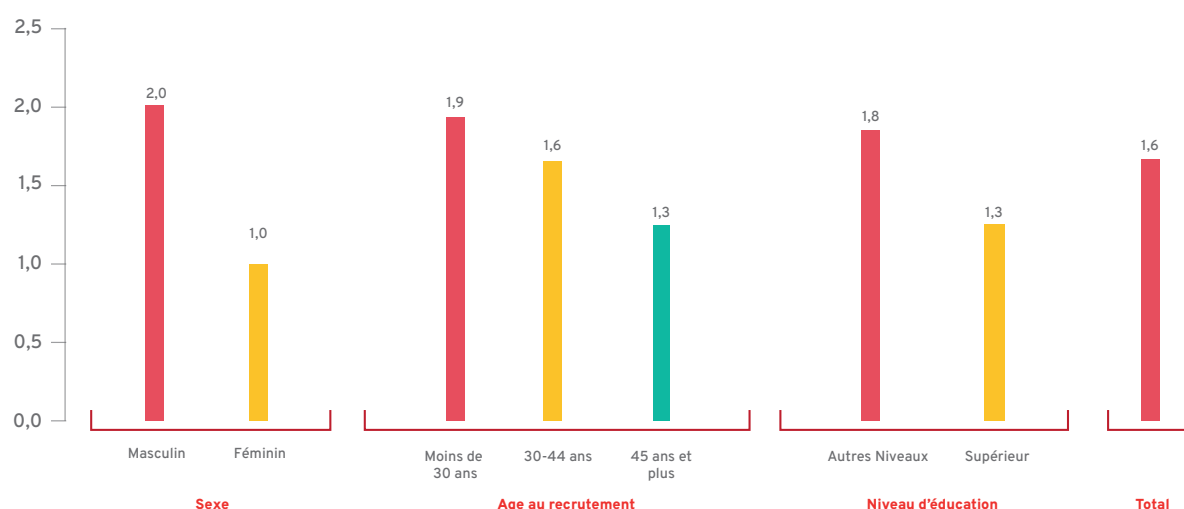
On relève une tendance baissière de l'ICR par référence à l'âge au moment du recrutement. Il se situe à 1,9 mois pour les moins de 30 ans, soit le niveau le plus élevé et passe à 1,6 mois pour le groupe d'âge 30-44 ans avant de régresser légèrement à 1,3 mois à l'âge de 45 ans et plus.

Force est de constater que quelle que soit la tranche d'âge, les hommes ont un ICR sensiblement supérieur à celui des femmes, exception faite des femmes âgées de 60 ans et plus. Elles sont obligées de travailler légèrement plus que les hommes pour couvrir leurs couts de recrutement, soit 0,8 contre 0,7 mois.

Selon le niveau d'éducation, les travailleurs migrants de retour détenteurs du niveau supérieur enregistrent l'ICR le plus bas (1,3 mois) comparés à ceux disposant des niveaux d'éducation inférieurs pris ensemble (1,8 mois).

20 : La proportion des coûts de recrutement dans les revenus mensuels de l'emploi est un rapport entre les coûts et les revenus : $RCI = f(C_k/E_k)$ où : f peut prendre diverses formes de fonctions, telles que : **moyenne, médiane et quatrième quintile** ; C_k = est le coût de recrutement payé par chaque travailleur migrant individuel k ; E_k = est le salaire du premier mois du même travailleur migrant k.

Graphique 48 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon les caractéristiques sociodémographiques (en mois de revenu)



1.2.3.2. Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour selon la profession et le secteur d'activité

L'indicateur du coût de recrutement moyen des travailleurs migrants internationaux de retour selon le nombre d'emplois exercés depuis leur émigration au cours des dix dernières années est légèrement plus élevé parmi ceux qui ont eu plus d'un emploi dans le(s) pays de destination (2 mois de revenu) que parmi ceux qui n'ont eu qu'un seul emploi (1,6 mois de revenu). Ceci peut s'expliquer par la situation de vulnérabilité de certains migrants de retour obligés de changer d'emploi pour améliorer leur revenu et leurs conditions de travail.

Graphique 49 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le nombre d'emploi (en mois de revenu)



Globalement, les travailleurs qualifiés ont l'indicateur du coût de recrutement le plus bas. C'est le cas des membres des corps législatifs, élus, responsable hiérarchique de la fonction publique, les directeurs et cadres de direction d'entreprises (0,5 mois), les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (0,6 mois) et enfin les cadres supérieurs et membres des professions libérales (0,7 mois). Parmi ces derniers, les femmes ont un ICR légèrement supérieur à celui des hommes, 0,8 contre 0,7 mois.

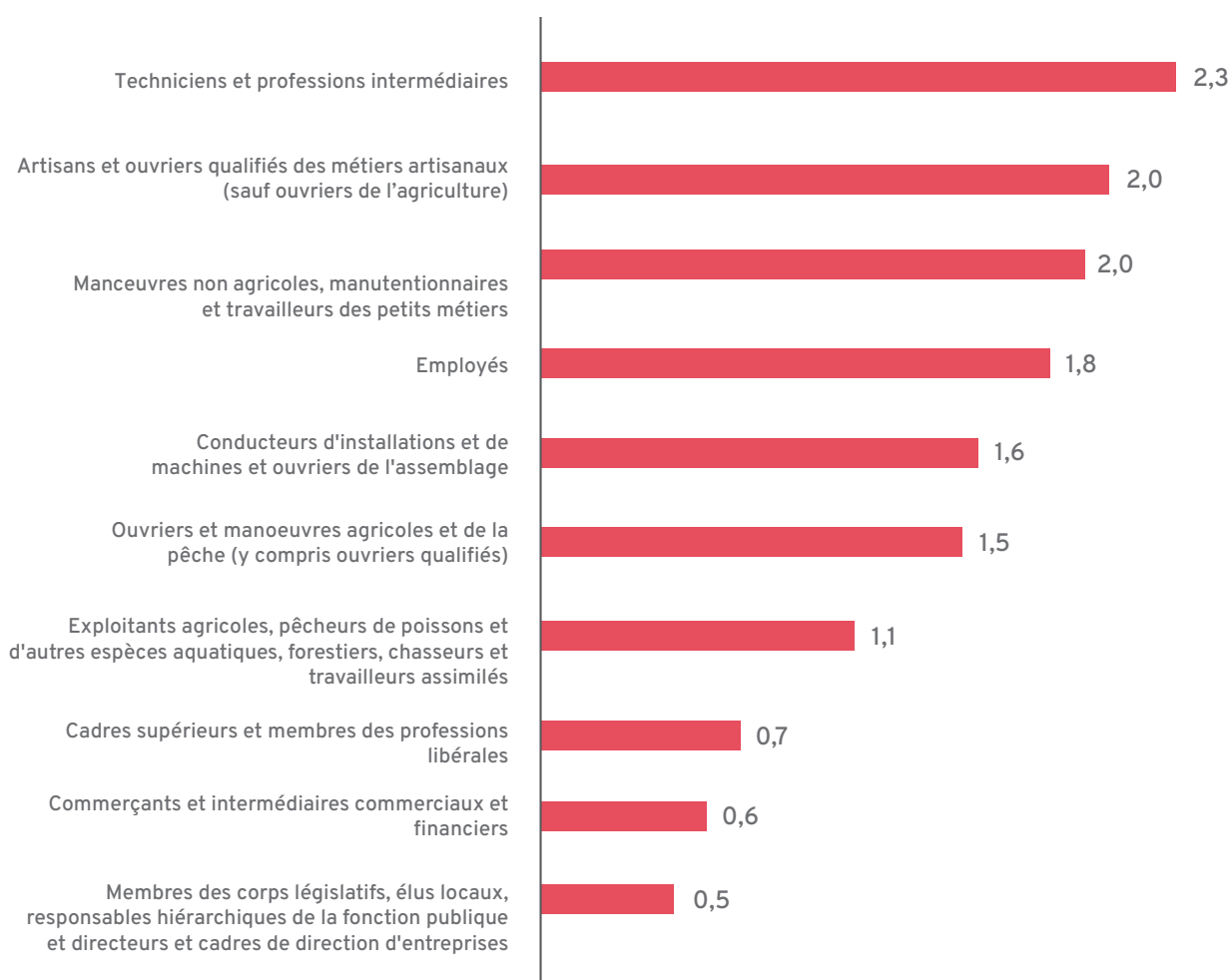
Le groupe intermédiaire des non qualifiés est constitué des exploitants agricoles, des pêcheurs de poissons et d'autres espèces aquatiques, des forestiers, des chasseurs et des travailleurs assimilés (1,1 mois). Ils sont suivis

par les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (1,5 mois), les conducteurs d'installation et de machines et ouvriers de l'assemblage (1,6 mois), les employés (1,8 mois) et les manœuvres non agricoles, les manutentionnaires et travailleurs des petits métiers (2 mois).

Viennent enfin, les travailleurs moyennement qualifiés avec des ICR les plus élevés : les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (2 mois) et les techniciens et professions intermédiaires (2,3 mois).

A noter que l'ICR des employés par sexe montre que les hommes ont un ICR de 2,7 mois contre 0,9 mois pour les femmes, soit 3 fois plus. Les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche sont aussi dans cette situation avec respectivement 2,9 mois contre 0,9 mois. Inversement pour les manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers, l'ICR est relativement plus élevé pour les femmes (2,9 mois) que pour les hommes (1,5 mois).

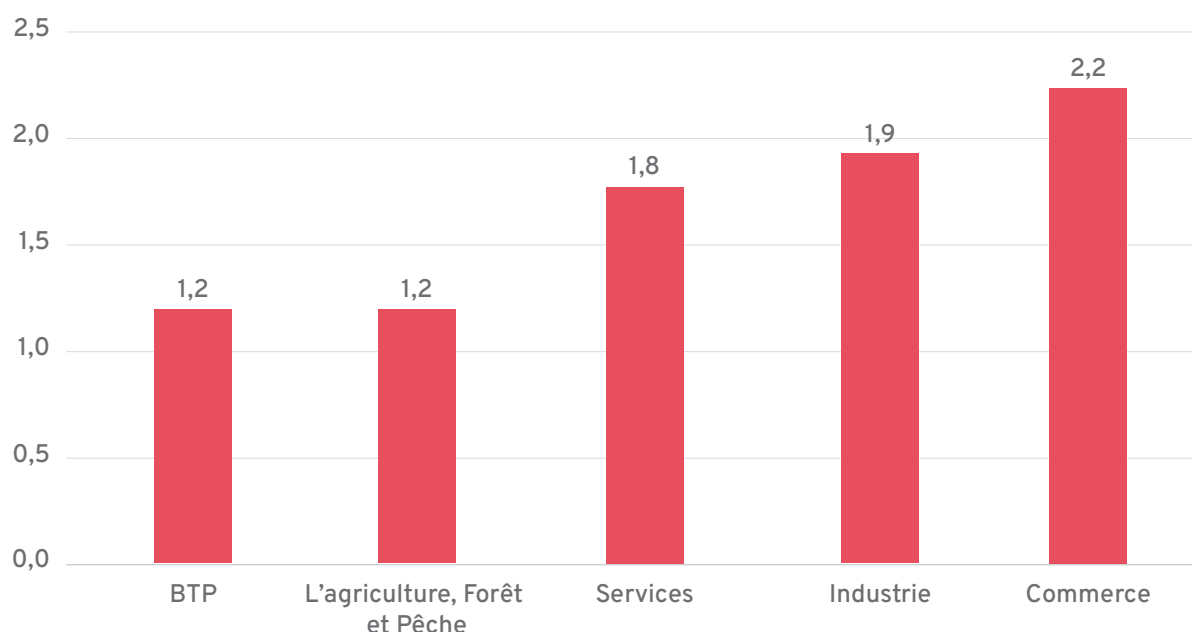
Graphique 50 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la profession (en mois de revenu)



L'analyse de l'indicateur du coût de recrutement moyen des travailleurs migrants internationaux de retour par secteur d'activité montre que ceux qui ont travaillé dans le BTP d'une part et dans l'agriculture, la forêt et la pêche ont moins de mois à travailler pour couvrir leurs frais de recrutement (1,2 mois). Ils sont suivis, par ordre croissant de l'ICR, par ceux employés dans les services (1,8 mois), l'industrie (1,9 mois) et le commerce (2,2 mois).

A noter que dans les deux secteurs de l'agriculture et des services, où les femmes sont relativement plus représentées que dans les autres secteurs, l'ICR des hommes dépassent celui des femmes avec respectivement 2,6 mois contre 0,6 pour l'agriculture et 2,2 mois contre 1,3 pour les services.

Graphique 51: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le secteur d'activité (en mois de revenu)



1.2.3.3. Indicateur du coût de recrutement moyen selon la source d'information sur l'emploi, le type de contrat et les canaux de recrutement

Selon la source d'information sur l'emploi, l'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux de retour le plus élevé est observé parmi ceux qui ont été informés par des recruteurs/courtiers individuels (2,8 mois). Il en est de même pour ceux informés par l'intermédiaire des journaux, sites web et les réseaux sociaux (2,7 mois) et dans une moindre mesure pour ceux informés par des amis ou connaissances au Maroc (2 mois). En revanche, l'indicateur du coût de recrutement le plus faible a été enregistré parmi ceux informés par les membres de la famille ou parents vivant à l'étranger (0,7 mois), une agence de recrutement privée (0,7 mois) et enfin par une agence gouvernementale de recrutement (1 mois).

Entre ces deux extrémités, on retrouve ceux dont l'ICR se situe entre 1 mois et deux mois tels que les travailleurs migrants internationaux de retour informés à travers les membres de la famille ou amis vivant au Maroc (1,2 mois) ou directement par l'employeur (1,6 mois).

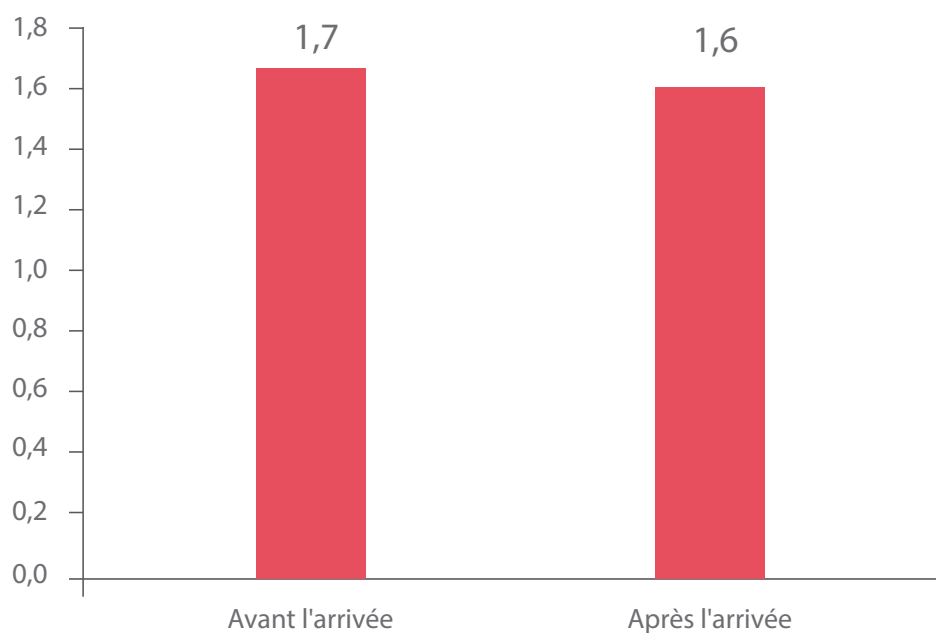
La source d'information sur l'emploi relative aux amis ou connaissances vivant dans le pays d'origine se distingue par un ICR culminant à 4 mois de revenu parmi les hommes contre 0,6 mois parmi les femmes. Ce constat prévaut également pour la source d'information émanant de l'employeur avec 1,8 mois de revenu parmi les hommes contre 1,3 mois parmi les femmes. Inversement, selon le canal d'information « des amis ou connaissances vivant à l'étranger » les femmes surpassent les hommes avec respectivement un ICR de 2 mois contre 1,7.

Graphique 52 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la source d'information sur l'emploi (en mois de revenu)



On n'observe pas de différence significative de l'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants de retour entre ceux qui avaient une promesse d'emploi avant le départ à l'étranger (1,7 mois) et ceux qui l'ont eu après l'arrivée (1,6 mois). Dans les deux cas de figure, les hommes ont un ICR plus élevé que les femmes, soit presque le double.

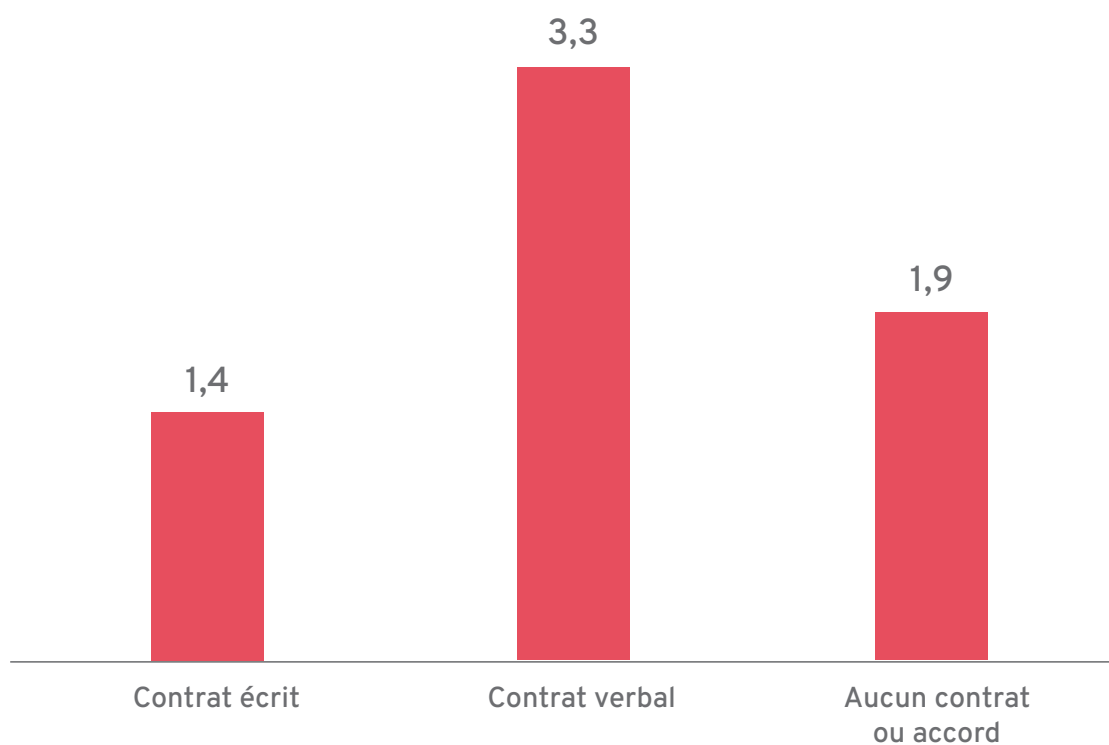
Graphique 53 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la promesse de l'emploi (en mois de revenu)



L'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux de retour selon le type de contrat qu'ils avaient lors de leur premier emploi montre que ceux qui disposaient d'un contrat écrit pour exercer leur premier emploi n'ont dû travailler que 1,4 mois pour compenser leurs coûts de recrutement. Par contre, ceux disposant d'un contrat verbal ont besoin de 3,3 mois de revenu en moyenne, et ceux qui n'ont aucun contrat 1,9 mois. Autrement dit, le fait de ne pas avoir de contrat s'est avéré avantageux pour les travailleurs migrants de retour que le fait d'avoir un contrat verbal, la différence entre les deux catégories est de 1,7 fois plus.

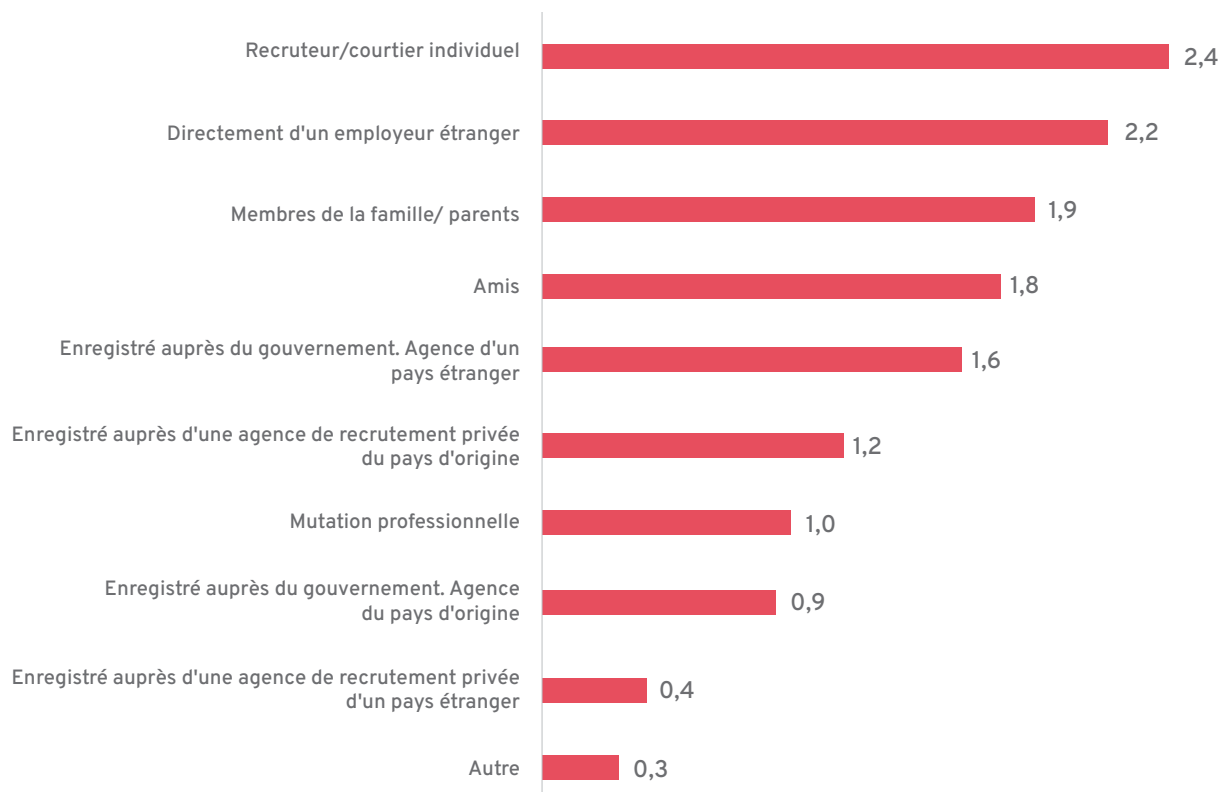
A noter que parmi les travailleurs migrants de retour avec un contrat écrit, les hommes ont besoin de 1,7 mois de revenu pour couvrir le coût de recrutement, soit un ICR relativement plus élevé que pour les femmes (1 mois de revenu). Il en est de même pour les migrants de retour sans contrat ou accord qui observent un ICR de 2,2 mois pour les hommes contre 1,4 mois pour les femmes.

Graphique 54 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le type de contrat (en mois de revenu)



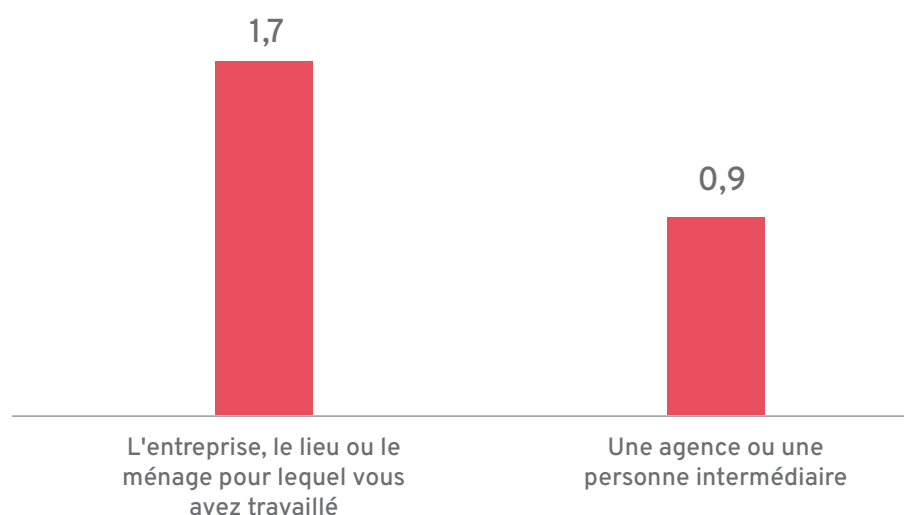
Les travailleurs migrants internationaux de retour au Maroc qui ont obtenu leur premier emploi par le biais d'une agence de recrutement privée d'un pays étranger ont enregistré l'indicateur de coût de recrutement moyen le plus faible, soit 0,4 mois, suivis par ordre croissant par ceux qui l'ont obtenu à travers le gouvernement ou une agence au Maroc (0,9 mois), la mutation professionnelle (1 mois). Ensuite, on retrouve dans une situation intermédiaire, l'ICR qui oscille entre 1,2 mois et 1,8 mois pour ceux ayant utilisé les canaux de recrutement : une agence de recrutement privée au Maroc (1,2 mois), le gouvernement ou agence du pays étranger (1,6 mois), les amis (1,8 mois), les membres de la famille et parents (1,8 mois). Les ICR les plus élevés sont associés à ceux directement embauchés par un employeur étranger (2,2 mois), et enfin par l'intermédiaire d'un recruteur ou courtier individuel (2,4 mois).

Graphique 55 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon les canaux de recrutement (en mois de revenu)



Si l'on compare l'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux de retour selon la source du paiement de leur premier mois de revenu, on constate que ceux qui ont été payés directement par l'entreprise ou l'employeur ont besoin de 1,7 mois de revenu pour compenser les coûts de leur recrutement, soit plus que ceux qui ont été payés par une agence ou une personne intermédiaire (0,9 mois). S'agissant des migrants de retour payés directement par l'entreprise ou l'employeur, les hommes ont enregistré un ICR relativement plus élevé que pour les femmes (2 mois contre 1 mois).

Graphique 56 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la source de paiement (en mois de revenu)

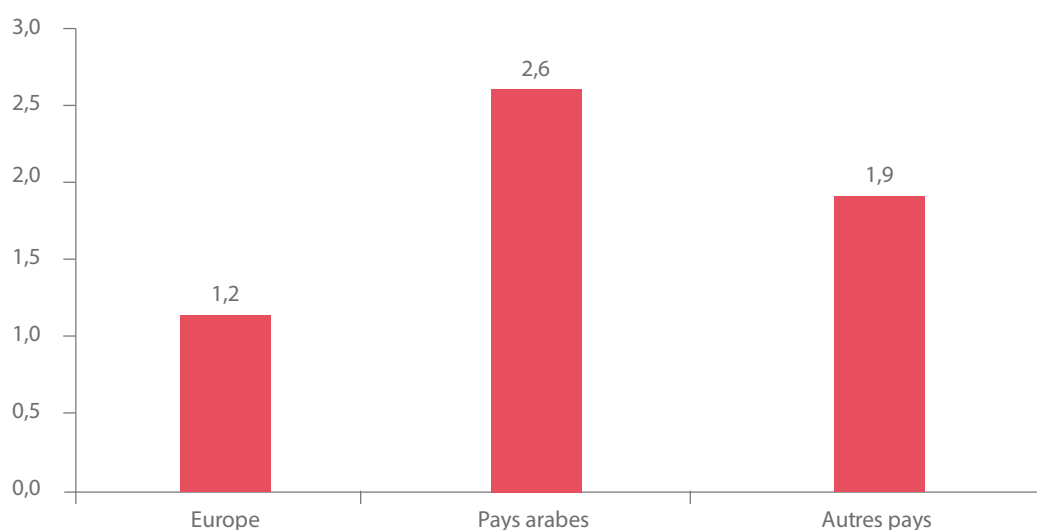


1.2.3.4. Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour selon la région du dernier pays d'accueil (dernier pays de lien avec le marché du travail)

L'analyse de l'indice du coût de recrutement moyen par région du pays de destination montre qu'il est le plus élevé pour les travailleurs migrants internationaux de retour des pays arabes (2,6 mois) en comparaison avec ceux d'Europe (1,2 mois). Les autres pays pris ensemble se situent dans une situation intermédiaire (1,9 mois).

Selon le sexe et concernant l'Europe, l'ICR des hommes s'est avéré nettement supérieur à celui des femmes, soit respectivement 1,7 mois contre 0,7.

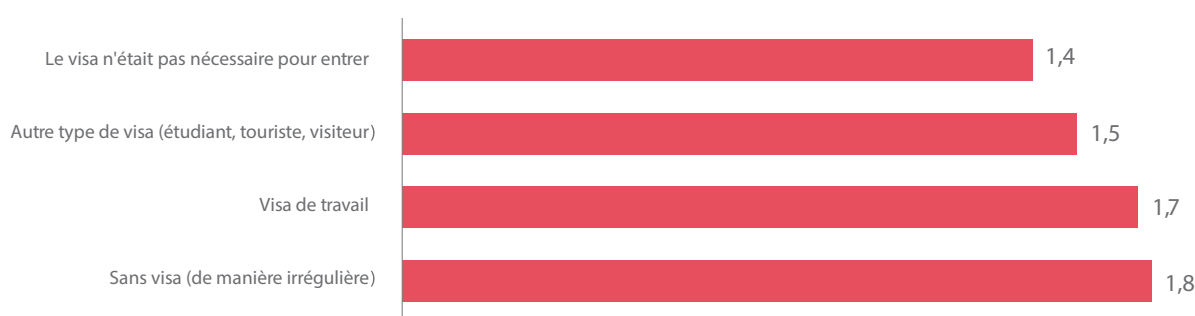
Graphique 57 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon la région du dernier pays d'accueil (en mois de revenu)



1.2.3.5. Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour selon le mode d'entrée dans le dernier pays d'accueil

L'indicateur de coût de recrutement en fonction du mode d'entrée au pays d'accueil fait ressortir que les travailleurs migrants internationaux de retour pour lesquels le visa n'était pas nécessaire sont associés à l'ICR le plus bas du peloton (1,4 mois), suivis par ceux disposant d'un visa d'étudiant ou de touriste avec un ICR moyen de 1,5 mois. Les travailleurs migrants entrés au pays de destination d'une façon irrégulière, sans visa, semblent avoir un ICR légèrement plus élevé (1,8 mois) mais très proche de celui des personnes entrés avec un visa de travail (1,7 mois). D'une manière générale, les hommes sont associés à des ICR supérieurs à ceux des femmes surtout au niveau des personnes avec un visa de travail et des personnes avec un autre visa d'étudiant ou de touriste où la différence est du simple au double.

Graphique 58 : Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants de retour selon le mode d'entrée dans le dernier pays d'accueil (en mois de revenu)



2. Les travailleurs migrants internationaux

Rappelons que le concept de travailleurs migrants internationaux sert à mesurer le lien actuel avec le marché du travail des migrants internationaux au Maroc. Le « travailleur migrant international » est une personne qui quitte son pays de résidence habituelle avec l'intention déclarée de travailler au Maroc en tant que salarié. Ainsi, les « travailleurs migrants internationaux » sont définis comme toutes les personnes en âge de travailler présentes au Maroc, où ils résident habituellement, en étant en emploi ou au chômage.

2.1. Identification des travailleurs migrants internationaux concernés par les modules sur le revenu et le coût de recrutement

2.1.1. Identification des travailleurs migrants internationaux

L'identification des travailleurs migrants internationaux a été obtenue à travers différentes étapes. Tout d'abord l'identification, au niveau du premier module, de quel type de migrant s'agit-il : migrant de retour ou migrant international et ce en se basant sur la résidence principale qui doit être le Maroc, et enfin le lieu de naissance. Ainsi, est considérée comme migrant international, toute personne qui n'est pas née au Maroc, citoyen d'un autre pays et qui réside au Maroc. Ainsi, un marocain né à l'étranger est considéré comme migrant international.

Au niveau du second module sur « la situation sur le marché du travail » (Module II), seuls les migrants de 15 ans et plus arrivés au Maroc au cours d'une période récente fixée dans une première étape du test pilote aux 5 dernières années. Dans une seconde étape du test pilote, cette période a été allongée aux dix dernières années afin d'augmenter les chances d'avoir la taille de l'échantillon arrêtée à 400 migrants internationaux. Parmi ces migrants internationaux ont été sélectionnés ceux et celles qui ont émigré pour travailler ou chercher du travail. Parmi ces derniers, ceux et celles qui ont commencé à travailler après leur arrivée, après 2013, étaient sélectionnés au niveau du module IV sur « les caractéristiques de l'emploi des migrants recrutés » (RCJ),

2.1.2. Séquence des questions :

A travers divers modules du questionnaire de l'enquête, une séquence de questions a été élaborée avec soin dans le but d'identifier les travailleurs migrants internationaux.

Suite à la séquence de questions d'identification des travailleurs migrants internationaux mentionnées au niveau du chapitre 2, d'autres questions complémentaires explorent leur recrutement effectif au Maroc. Il s'agit de :

- (Pendant/depuis) votre arrivée au MAROC avez-vous exercé un ou plusieurs emploi ou business/affaire ?

En fin viennent des questions pour savoir si le travailleur migrant international a été embauché au Maroc et la date du commencement de son premier emploi. Il y a de préciser que cette date doit être incluse dans la période de référence de 5 ans avant l'enquête, et exceptionnellement 6, 7, 8, 9 et 10 ans (Module IV) :

- Dans ce (premier) emploi dans le pays de destination le plus récent [MAROC] avez-vous travaillé comme indépendant ou été embauché ou recruté par quelqu'un d'autre.. ?
- En quelle année et quel mois avez-vous commencé à travailler dans ce (premier) emploi à [MAROC] ?
- Avez-vous commencé à travailler dans ce (premier) emploi.... ?

Enfin, 157 travailleurs migrants internationaux ont rempli les conditions ci-dessus et répondu aux questions sur les coûts et le revenu parmi 448 personnes, soit une proportion de 35%.

2.1.3. Défis rencontrés et recommandations concernant le coût et le revenu

Les difficultés rencontrées et les recommandations évoquées précédemment pour le cas des migrants de retour pour ce qui est des modules sur le coût et le revenu sont aussi valables pour les travailleurs migrants internationaux.

2.2. Résultats et conclusions

2.2.1. Coûts de recrutement engagés par les migrants internationaux

Les coûts doivent être supportés par les travailleurs migrants et comprendre tous les éléments, tels que les frais de recrutement, la formation spécifique à l'emploi, les frais de visa et de document s'ils sont liés à l'emploi, au transport, aux soins médicaux et les frais d'assurance ainsi que le paiement des intérêts sur la dette contractée pour couvrir ces frais de recrutement.

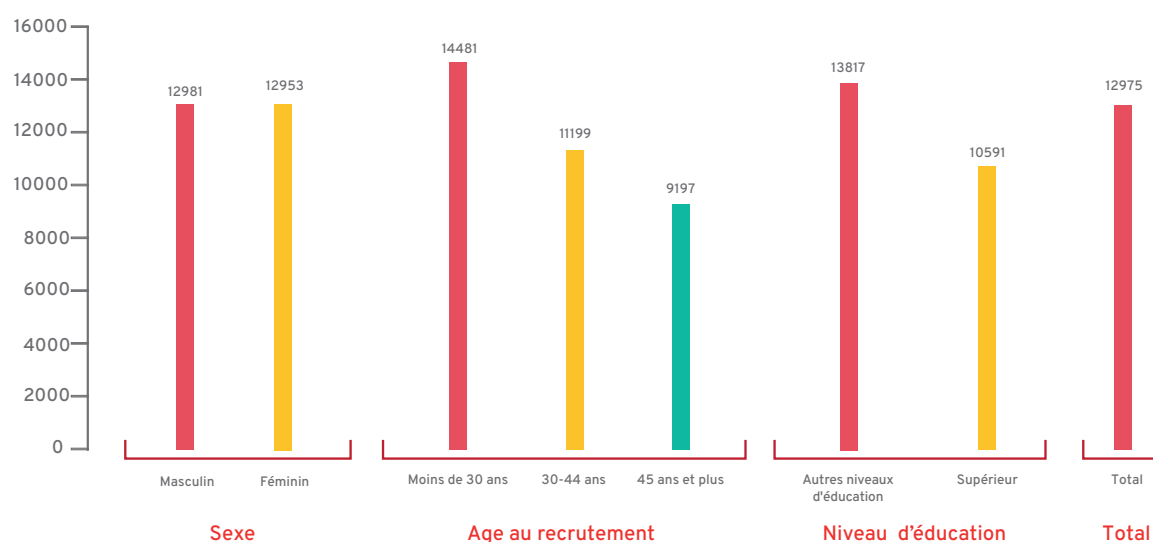
2.2.1.1. Coût de recrutement des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques

Le coût total moyen engagé par les migrants internationaux pour émigrer et trouver un emploi au Maroc s'élève à 12975 MAD²¹, soit l'équivalent de 1266 US Dollars²², sans différence significative entre les hommes (12981 MAD) et les femmes (12953 MAD)²³.

Les coûts de recrutement moyens engagés baissent avec l'âge au moment du recrutement. Les plus élevés ont été supportés par les travailleurs migrants internationaux les plus jeunes âgés de moins de 30 ans (14481 MAD) suivis par les 30-44 ans (11199 MAD). Les 45 ans et plus ont enregistré le coût moyen le plus faible (9197 MAD).

Les données selon le niveau d'éducation font ressortir que le coût moyen de recrutement des personnes du niveau d'éducation supérieur est plus faible (10591 MAD) que celui des personnes qui détiennent un niveau d'éducation moindre (13817 MAD).

Graphique 59 : Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques en dirham marocain (en MAD)



²¹ : MAD : Dirham Marocain

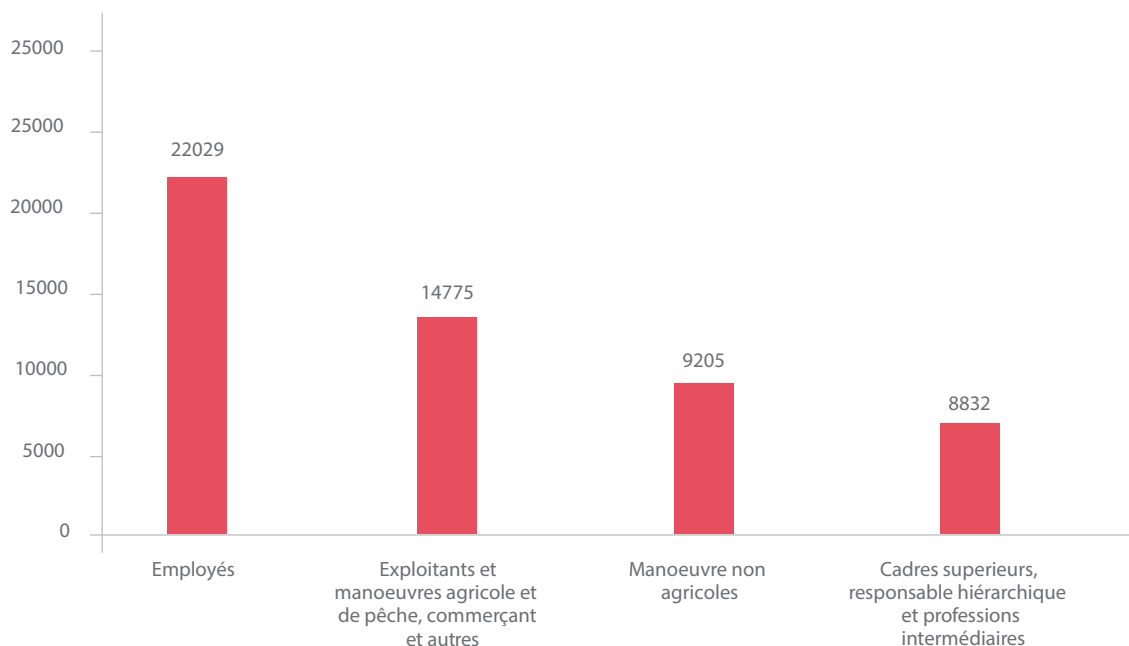
²² : Taux de change du 16 septembre 2023 : 1 US Dollars = 10,25 MAD

²³ : En raison de la faiblesse du nombre de femmes migrantes internationales enquêtées, l'analyse désagrégée selon le genre n'a pas lieu d'être.

2.2.1.2. Coût de recrutement des migrants internationaux selon la profession et le secteur d'activité

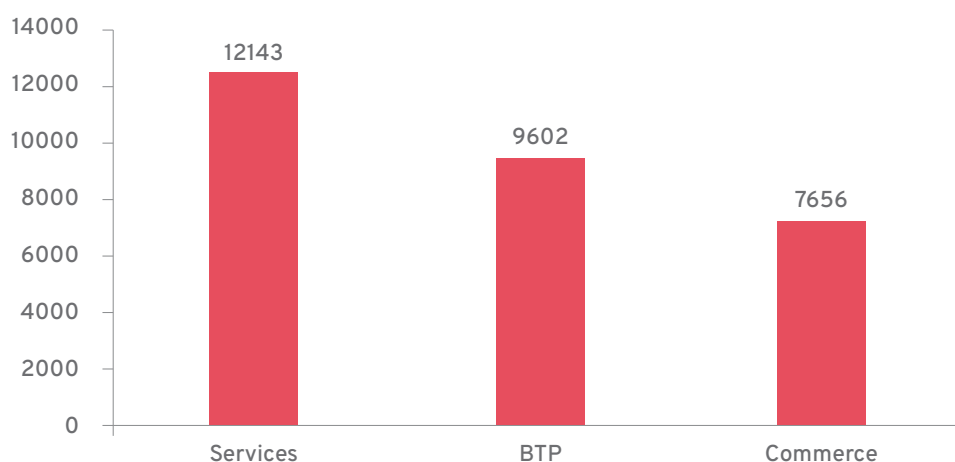
S'agissant de la profession exercée par les travailleurs migrants internationaux en relation avec le coût engagé, la situation demeure ambiguë. Les coûts de recrutement des travailleurs peu qualifiés se sont révélés être parmi les plus faibles et paradoxalement proches de ceux des cadres supérieurs. En effet, ce coût est le plus faible parmi les Cadres supérieurs, responsables hiérarchiques et professions intermédiaires (8832 MAD) suivis des manœuvres non agricoles (9205 MAD), les Exploitants et manœuvres agricoles et de pêche, commerçants et autres (14775 MAD). En revanche, les frais de recrutement payés ont été nettement plus élevés parmi les employés (22029 MAD).

Graphique 60: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon la profession (en MAD)



L'examen du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux par secteur d'activité indique que ceux qui ont travaillé dans le secteur des services ont supporté le coût moyen le plus élevé avec 12143 MAD, suivis par ceux employés dans les secteurs du BTP et du commerce et ont enregistré les coûts de recrutement les plus faibles, avec respectivement 9602 MAD et 7656 MAD.

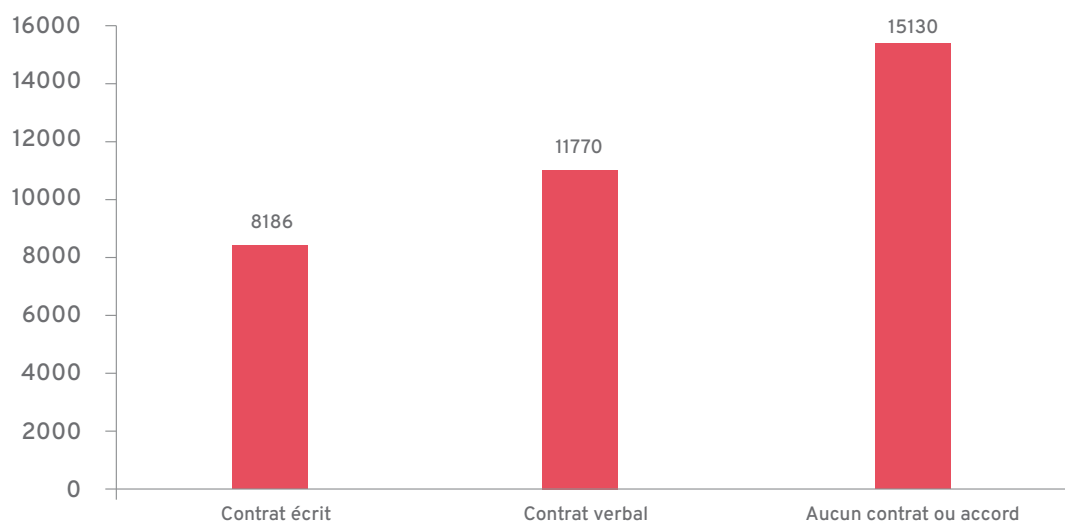
Graphique 61: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon le secteur d'activité (en MAD)



2.2.1.3. Coût de recrutement des migrants internationaux selon le type de contrat, les canaux de recrutement et la source d'information sur l'emploi

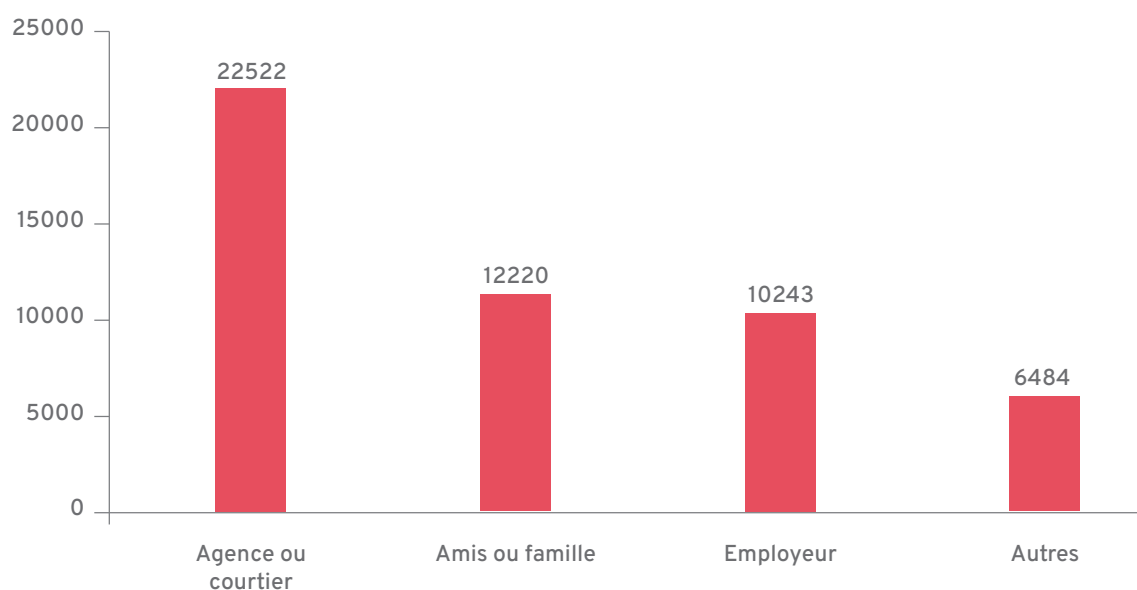
Selon le type de contrat, les travailleurs migrants internationaux disposant d'un contrat écrit pour exercer leur premier emploi avaient dépenser en moyenne relativement moins d'argent pour obtenir cet emploi (8186 MAD) en comparaison avec ceux bénéficiant d'un contrat verbal (11770 MAD) et surtout ceux qui n'ont aucun contrat ni accord (15130 MAD), la différence est presque du simple au double.

Graphique 62: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon le type de contrat (en MAD)



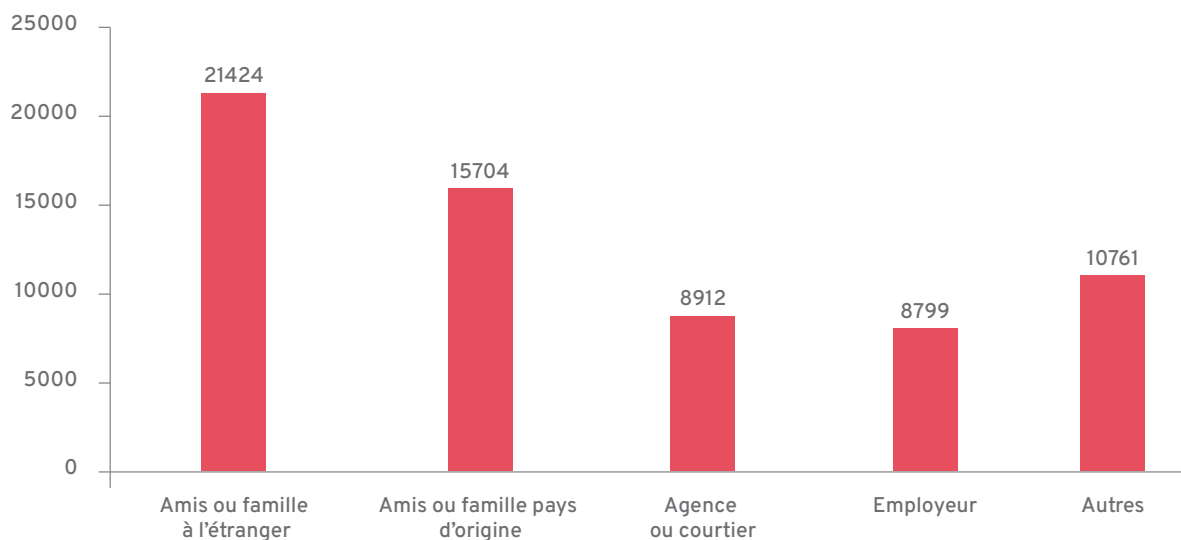
Concernant le moyen d'obtention du premier emploi au Maroc, les travailleurs migrants internationaux ayant recours à une agence de recrutement ou un courtier individuel ont enregistré le coût de recrutement moyen le plus élevé, soit 22522 MAD, suivis très loin derrière et par ordre d'importance par ceux ayant obtenu l'emploi par l'intermédiaire des amis et des membres de la famille et parents (12220 MAD). Le montant le plus faible a été supporté par ceux ayant obtenu leur premier emploi directement d'un employeur ou dans le cadre d'une mutation professionnelle (10243 MAD).

Graphique 63: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon les canaux de recrutement (en MAD)



En moyenne, les travailleurs migrants internationaux qui ont été informés par les amis ou famille à l'étranger pour accéder à un emploi avaient payé largement plus en termes de coûts de recrutement qui s'élèvent à environ 21424 MAD. Il en est de même pour ceux qui ont été informés à travers les membres de la famille ou amis vivant dans le pays d'origine avec environ 15704 MAD. Viennent ensuite, dans une situation intermédiaire, les travailleurs informés par l'intermédiaire les agences ou courtiers (8912 MAD). Enfin, le coût moyen de recrutement le plus faible a été observé parmi ceux ayant été informés directement par l'employeur (8799 MAD).

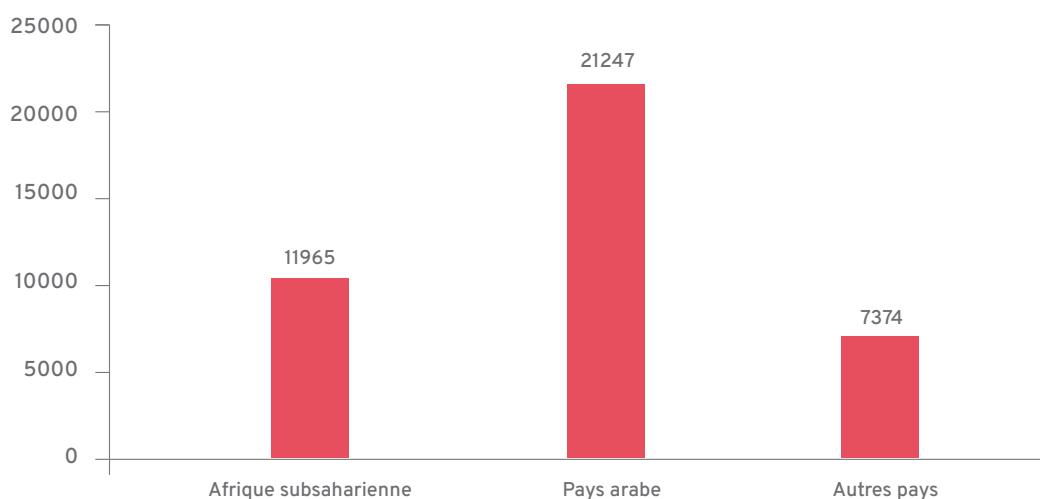
Graphique 64: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon la source d'information sur l'emploi (en MAD)



2.2.1.4. Coût de recrutement des migrants internationaux selon la région d'origine

Le coût de recrutement moyen des travailleurs migrants internationaux par région d'origine montre que le coût le plus élevé est supporté par les migrants originaires des pays arabes avec un montant moyen d'environ 21247 MAD. On retrouve ensuite, les migrants internationaux originaires de l'Afrique subsaharienne avec un coût moyen de 11965 MAD, Cependant, le coût de recrutement pour les migrants originaires d'autres pays pris ensemble est le plus faible avec 7374 MAD.

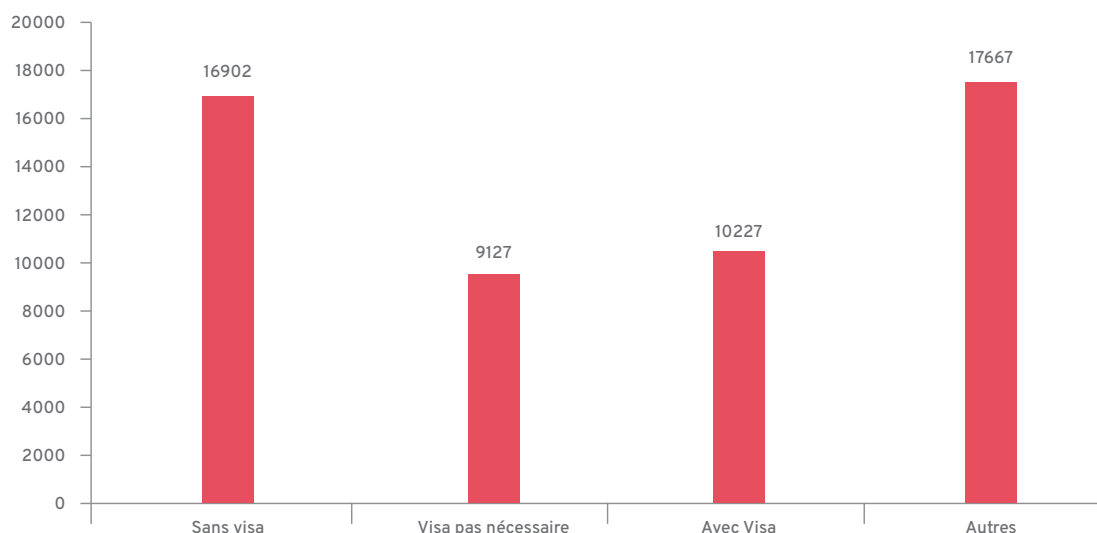
Graphique 65: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon la région d'origine (en DH)



2.2.1.5. Coût de recrutement des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc

Les coûts de recrutement étaient les plus élevés pour les travailleurs migrants internationaux entrés au Maroc de manière irrégulière sans visa avec un coût moyen de 16902 MAD suivis de ceux entrés avec un visa de travail, d'étudiant ou de touriste avec un coût moyen de 10227 MAD. En revanche, les migrants qui n'avaient pas besoin d'entrée au Maroc ont enregistré le coût moyen le plus faible, 9127 MAD soit presque la moitié du coût de ceux entrés de manière irrégulière.

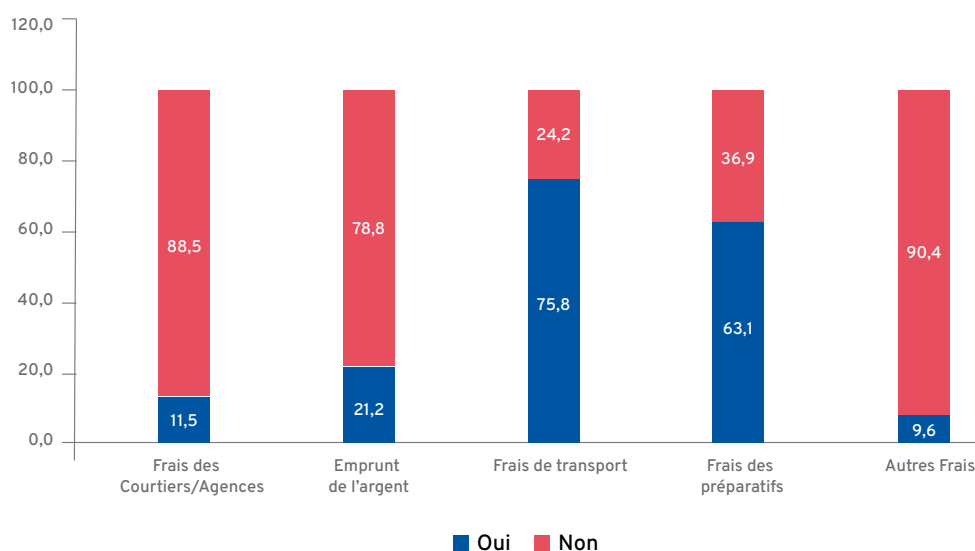
Graphique 66: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en MAD)



2.2.1.6. Coût de recrutement des migrants internationaux selon les composantes du coût

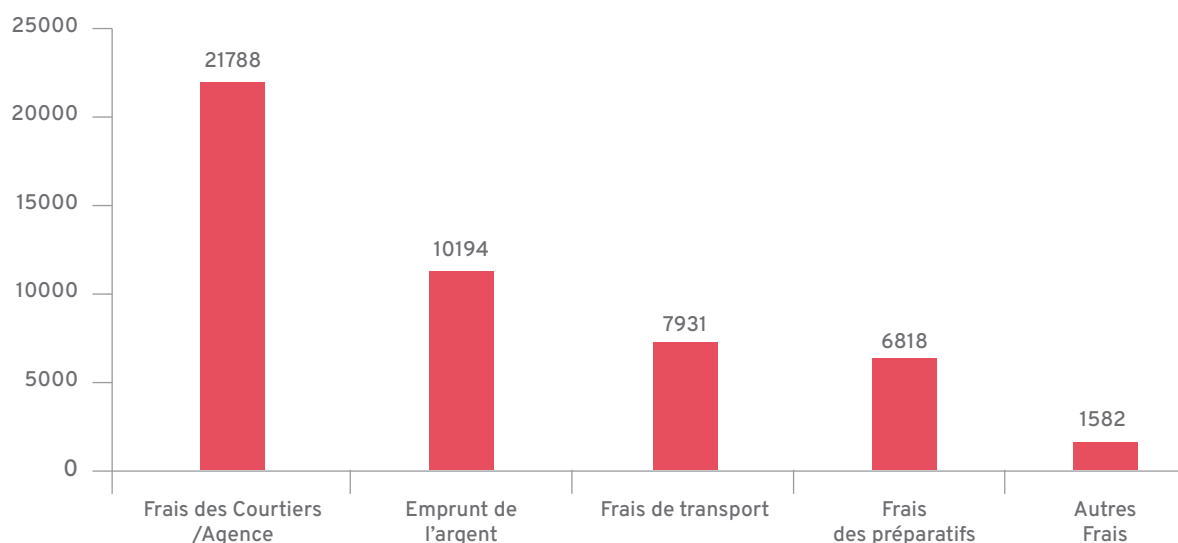
Les travailleurs migrants internationaux interrogés sur les composantes des coûts engagés pour obtenir leur premier emploi au Maroc ont majoritairement affirmé avoir engagé les frais de transport avec une part de 75,8%. Les frais des préparatifs avant le voyage viennent en seconde position avec une fréquence de 63,1%, suivis, loin derrière, par l'emprunt pour couvrir une partie du coût (21%), les frais d'obtention de l'emploi (courtiers, agences...) avec une proportion d'environ 11,5%. A noter qu'une proportion de 9,6% a déclaré avoir dépensé d'autres frais pour obtenir ou commencer un emploi.

Graphique 67: Travailleurs migrants internationaux selon les composantes du coût (en %)



La ventilation du coût de recrutement par composantes fait ressortir qu'en moyenne les frais d'obtention de l'emploi (courtiers, agences...) supportés par les travailleurs migrants internationaux sont les plus élevés avec 21788 MAD, soit un peu moins du double du coût total moyen (12975 MAD). Les emprunts pour couvrir une partie des coûts se placent en seconde position avec un montant moyen de 10194 MAD, suivis par les frais de transport (7931 MAD), les frais des préparatifs avant le voyage (6818 MAD) et enfin, les autres frais pour avoir ou commencer un emploi (1582 MAD).

Graphique 68: Coût moyen de recrutement des migrants internationaux selon les composantes du coût (en MAD)



2.2.2. Revenu mensuel du premier emploi des migrants internationaux

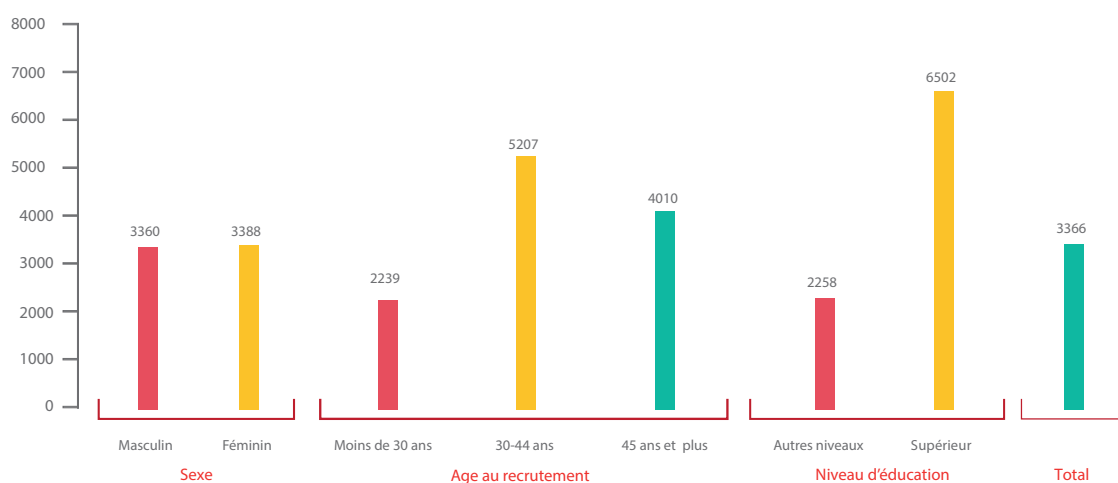
2.2.2.1. Revenu des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques

Le revenu moyen reçu par les migrants internationaux lors de leur premier mois d'emploi au Maroc s'élève à 3366 MAD, avec une légère différence en faveur du sexe féminin (3388 MAD) par rapport au sexe masculin (3360 MAD).

Ces revenus moyens augmentent avec l'âge au moment du recrutement. En effet, les revenus les plus faibles ont été perçus par les travailleurs migrants internationaux les plus jeunes âgés de moins de 30 ans au moment du recrutement (2239 MAD) suivis par les 30-44 ans (5207 MAD). Les 45 ans et plus ont reçu un revenu moyen intermédiaire de 4010 MAD.

Selon le niveau d'éducation, les données font ressortir que les travailleurs migrants internationaux du niveau d'éducation supérieur ont reçu le revenu moyen du premier emploi le plus élevé (6502 MAD) en comparaison avec les autres niveaux d'éducation considérés ensemble (2258 MAD).

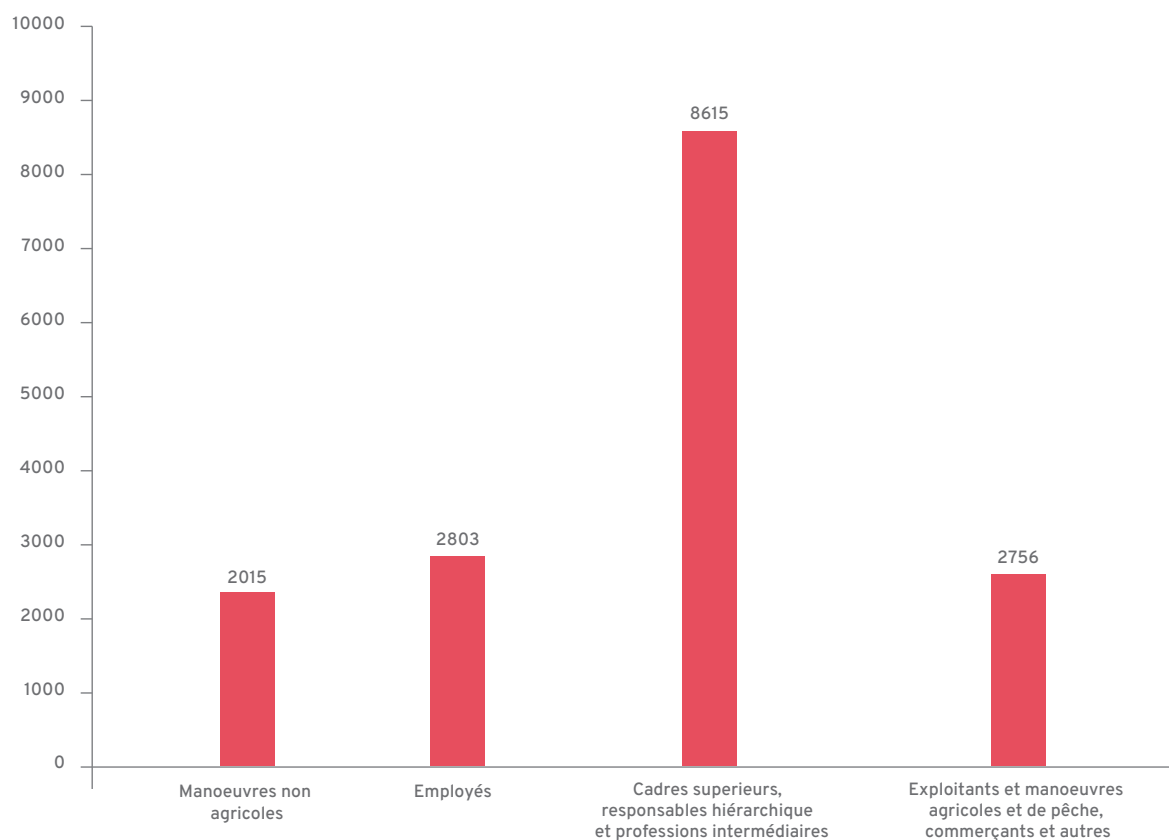
Graphique 69: Revenu moyen des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques (en MAD)



2.2.2.2. Revenu des migrants internationaux selon la profession et le secteur d'activité

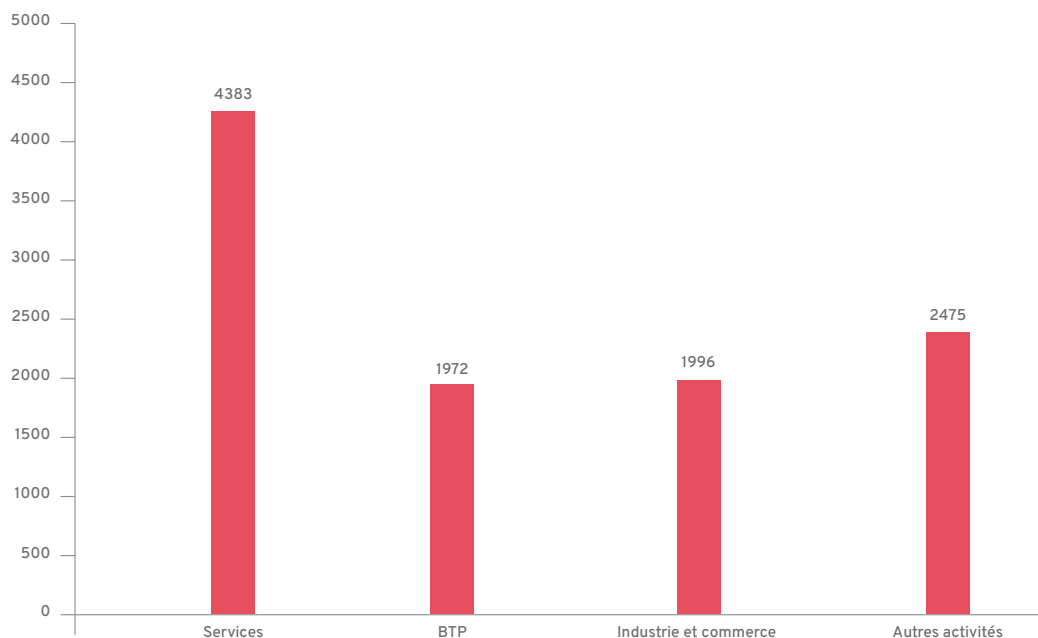
Selon la profession, ce sont les travailleurs migrants, hautement qualifiés : les cadres supérieurs, responsables hiérarchiques et professions intermédiaires qui avaient perçu le revenu le plus élevé au cours de leur premier mois, soit en moyenne 8615 MAD, suivis des employés (2803 MAD). Alors que les manœuvres non agricoles avaient encaissé le moindre revenu au cours de leur premier mois, avec seulement 2015 MAD.

Graphique 70: Revenu moyen des migrants internationaux selon la profession (en MAD)



L'analyse du revenu moyen des travailleurs migrants internationaux par secteur d'activité montre que ceux qui ont travaillé dans les services ont touché le revenu moyen le plus élevé avec 4383 MAD, suivis par ceux employés dans le secteur du BTP (1972 MAD) et dans les secteurs de l'industrie et du commerce (1996 MAD).

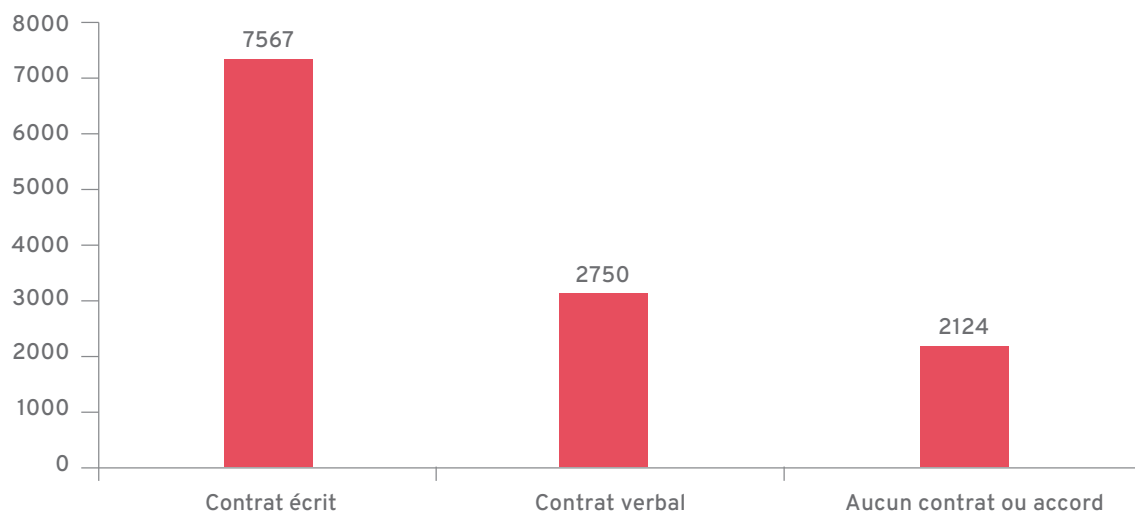
Graphique 71: Revenu moyen des migrants internationaux selon le secteur d'activité (en MAD)



2.2.2.3. Revenu des migrants internationaux selon le type de contrat et les canaux de recrutement

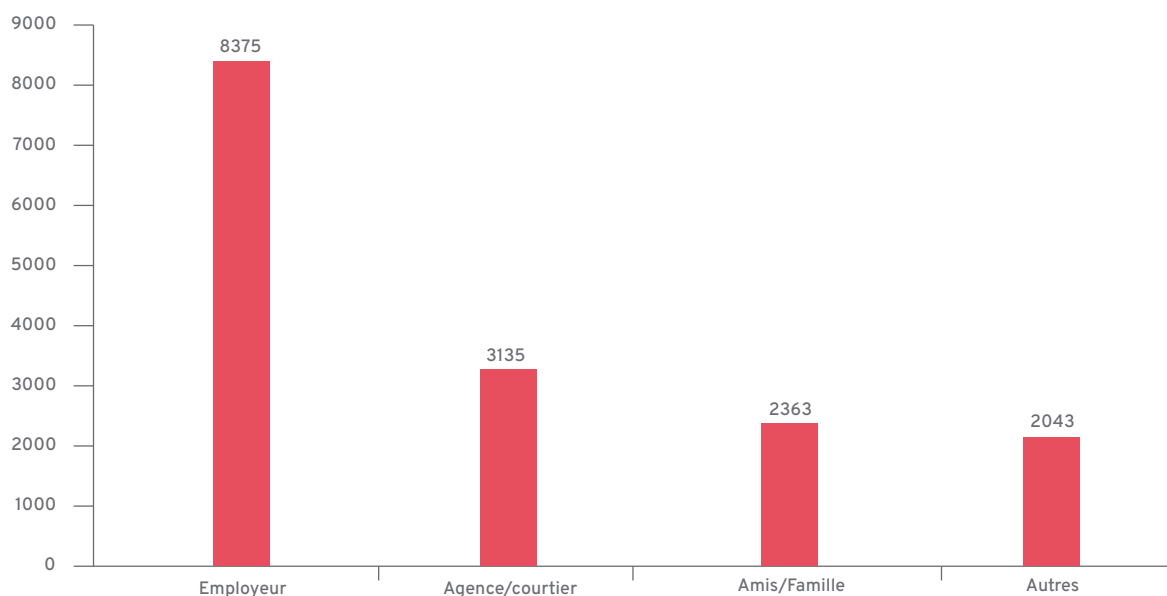
La répartition des travailleurs migrants internationaux selon le type de contrat qu'ils avaient lors de leur premier emploi montre que ceux qui disposaient d'un contrat écrit pour exercer leur premier emploi avaient gagné en moyenne un revenu relativement plus élevé dans leur premier mois d'emploi (7567 MAD). Il est presque trois fois le revenu moyen de ceux bénéficiant d'un contrat verbal (2750 MAD) et trois fois et demi le revenu de ceux qui n'avaient aucun contrat ou accord (2124 MAD).

Graphique 72: Revenu moyen des migrants internationaux selon le type de contrat (en MAD)



Les travailleurs migrants internationaux qui avaient obtenu leur premier emploi au Maroc dans le cadre d'une mutation professionnelle ou directement embauchés par un employeur étranger ont enregistré le revenu moyen le plus élevé, soit en moyenne 8375 MAD, suivis de très loin derrière, et par ordre d'importance, par ceux qui ont obtenu leur premier emploi à travers une agence de recrutement privée d'un pays étranger ou d'un recruteur ou courtier individuel (3135 MAD), ceux par l'intermédiaire des amis et des membres de la famille et parents (2363 MAD).

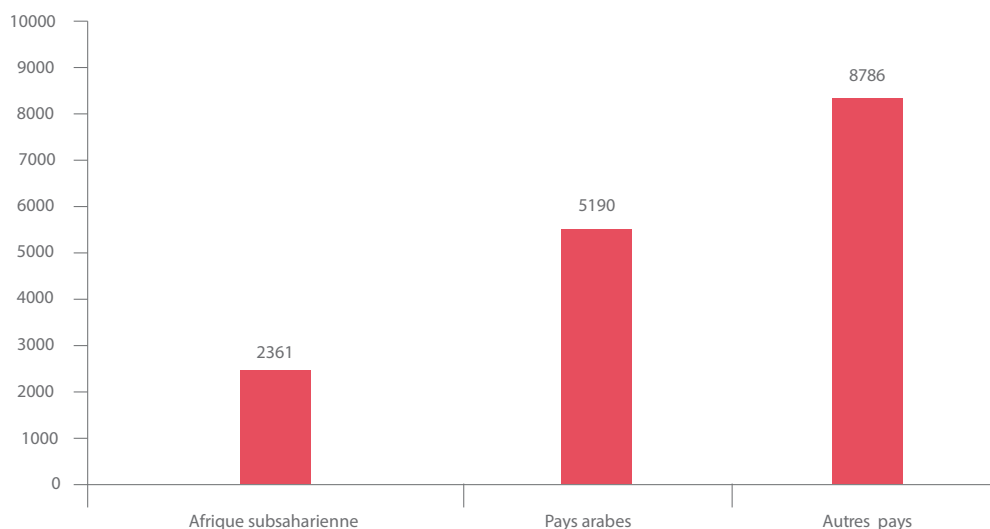
Graphique 73: Revenu moyen des migrants internationaux selon les canaux de recrutement (en MAD)



2.2.2.4. Revenu des migrants internationaux selon le pays d'origine

Le revenu des travailleurs migrants internationaux par région d'origine montre que le revenu moyen le plus élevé est détenu par les travailleurs migrants originaires des pays arabes (5190 MAD), soit plus de deux fois le revenu des ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne (2361 MAD). Les autres pays touchent en moyenne 8786 MAD.

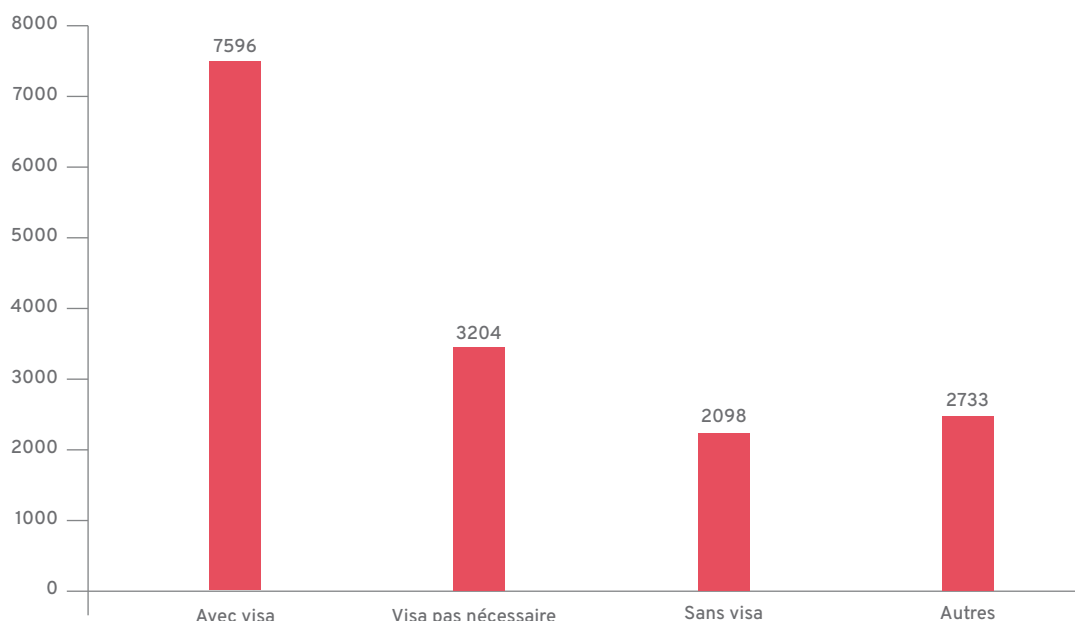
Graphique 74: Revenu moyen des travailleurs migrants internationaux selon la région d'origine (en MAD)



2.2.2.5. Revenu des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc

Selon le mode d'entrée au Maroc, le revenu le plus faible est associé aux travailleurs migrants internationaux entrés au Maroc de manière irrégulière sans visa, soit 2098 MAD, suivi par celui des personnes dont le visa d'entrée au Maroc n'était pas nécessaire (3204 MAD), et des personnes entrés avec un visa de travail, d'étudiant ou de touriste (7596 MAD). Ainsi, les travailleurs migrants entrés au Maroc avec un visa avaient enregistré le revenu moyen le plus haut, soit respectivement presque trois fois et demi, et deux fois les revenus précédents.

Graphique 75: Revenu moyen des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en MAD)



2.2.3. Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux (ODD 10.7.1)

Un indicateur clé qui mesure le coût de recrutement des migrants est l'indicateur du coût de recrutement (ICR), qui est défini comme étant le nombre de mois qu'il faudrait à un travailleur migrant pour compenser les coûts de recrutement encourus suite à sa migration vers un autre pays pour travailler.

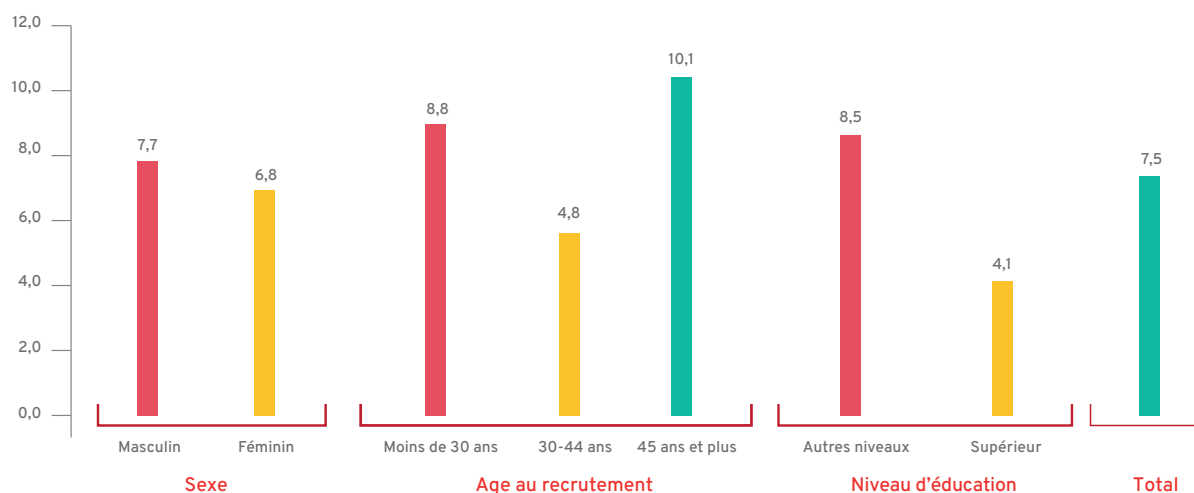
2.2.3.1. Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques

L'indicateur du coût de recrutement moyen des travailleurs migrants internationaux au Maroc est de 7.5 mois de revenu. Autrement dit, en moyenne un travailleur migrant international a besoin de sept mois et demi de revenu dans son premier emploi pour couvrir les coûts de son recrutement. Les hommes ont besoin de plus de mois de revenu (7,7 mois) que les femmes (6,8 mois), soit un mois en sus.

Par ailleurs, l'ICR est nettement supérieur pour les jeunes âgés de moins de 30 ans au moment du recrutement (8,8 mois) comparativement aux adultes de 30-44 ans (4,8 mois). Ensuite, il remonte à 10,1 mois pour les âgés de 45 ans et plus au moment du recrutement.

Selon le niveau d'éducation, les travailleurs migrants internationaux du supérieur ont enregistré l'indicateur de coût de recrutement le plus faible (4,1 mois) en comparaison avec celui des personnes disposant des autres niveaux d'éducation pris ensemble (8,5 mois).

Graphique 76: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon les caractéristiques sociodémographiques (en mois de revenu)

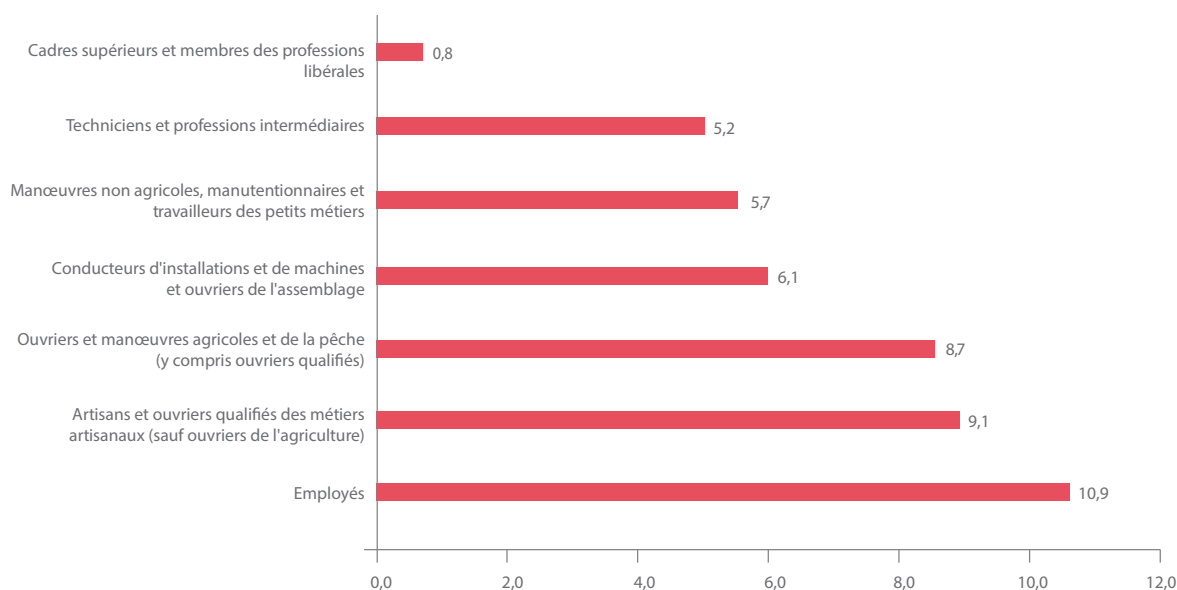


2.2.3.2. Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux selon la profession et le secteur d'activité

Par rapport à l'indicateur du coût de recrutement en référence à la profession, on constate qu'il faut moins de mois de revenu aux travailleurs migrants internationaux qualifiés pour couvrir leurs coûts de recrutement que les travailleurs peu qualifiés. La faiblesse de l'ICR des travailleurs qualifiés est due au fait qu'ils gagnent relativement plus en termes de revenu et paient moins en termes de coût de recrutement.

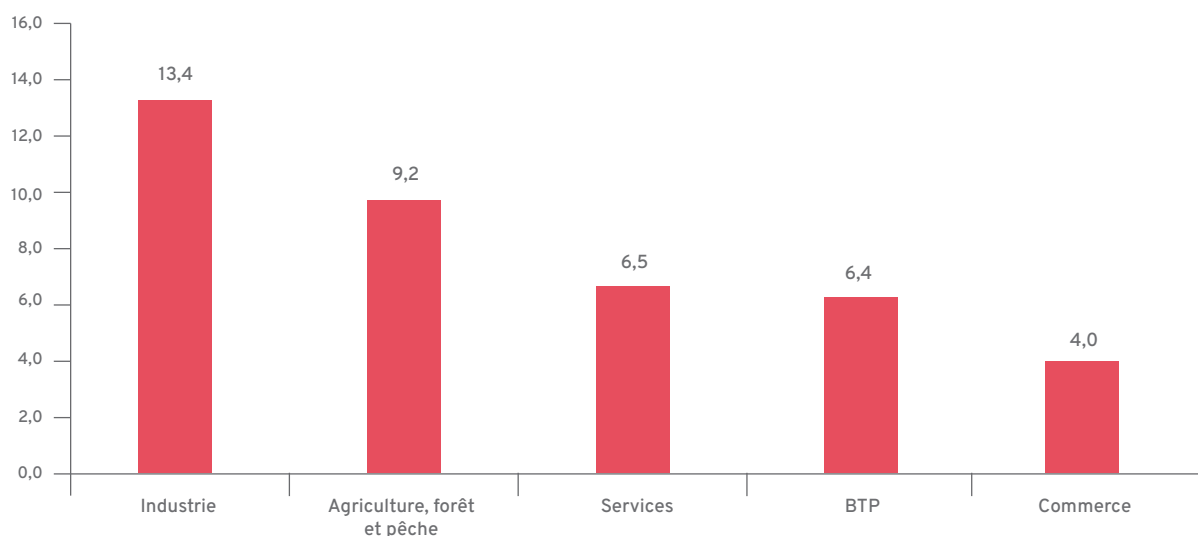
En effet, les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ont besoin de moins d'un mois pour gagner de quoi couvrir leurs coûts de recrutements (0,8 mois). Il en est de même pour les techniciens et les professions intermédiaires, mais dans une moindre mesure (5,2 mois). En revanche, les employés (10,9 mois), les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (9,1 mois) et les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (8,7 mois) sont associés aux ICR les plus élevés.

Graphique 77: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon la profession (en mois de revenu)



L'analyse de l'indicateur du coût de recrutement par secteur d'activité montre que ceux qui avaient travaillé dans l'industrie ont dû utiliser une plus grande partie de leurs revenus pour compenser leurs dépenses de recrutement, soit 13,4 mois de revenu. Ils sont suivis par ceux employés dans les secteurs de l'agriculture, forêt et pêche (9,2 mois de salaire), des services (6,5 mois), du BTP (6,4 mois) et du commerce (4 mois).

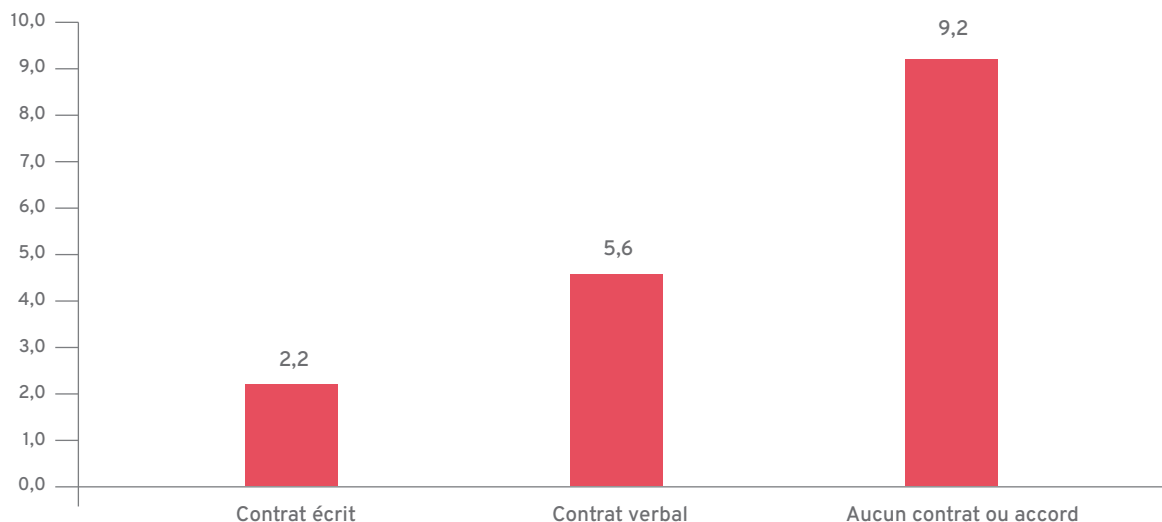
Graphique 78: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le secteur d'activité (en mois de revenu)



2.2.3.3. Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux selon le type de contrat et les canaux de recrutement

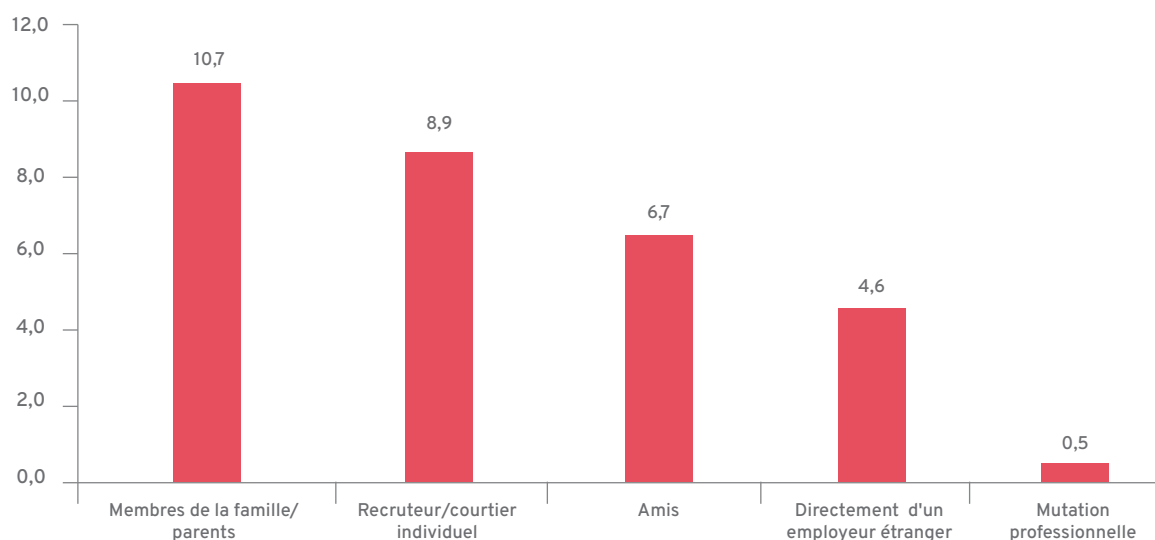
L'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux selon le type de contrat qu'ils avaient lors de leur premier emploi montre que ceux qui disposaient d'un contrat écrit pour exercer leur premier emploi avaient travaillé une plus courte période (2,2 mois) pour couvrir leurs coûts de recrutement par rapport à ceux disposant d'un contrat verbal (5,6 mois) et surtout à ceux ne disposant d'aucun contrat ou accord (9,2 mois), soient respectivement 2,5 fois et 4,2 fois de plus.

Graphique 79: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le type de contrat (en mois de revenu)



Les travailleurs migrants internationaux qui ont obtenu leur premier emploi suite à une mutation professionnelle au Maroc ont enregistré l'indicateur de coût de recrutement moyen le plus faible soit 0,5 mois de revenu, suivis par ordre croissant par ceux directement embauchés par un employeur étranger (4,6 mois), ceux l'ayant obtenu à travers les amis (6,7 mois), un recruteur ou courtier individuel (8,9 mois) et enfin par l'intermédiaire des membres de la famille et parents (10,7 mois).

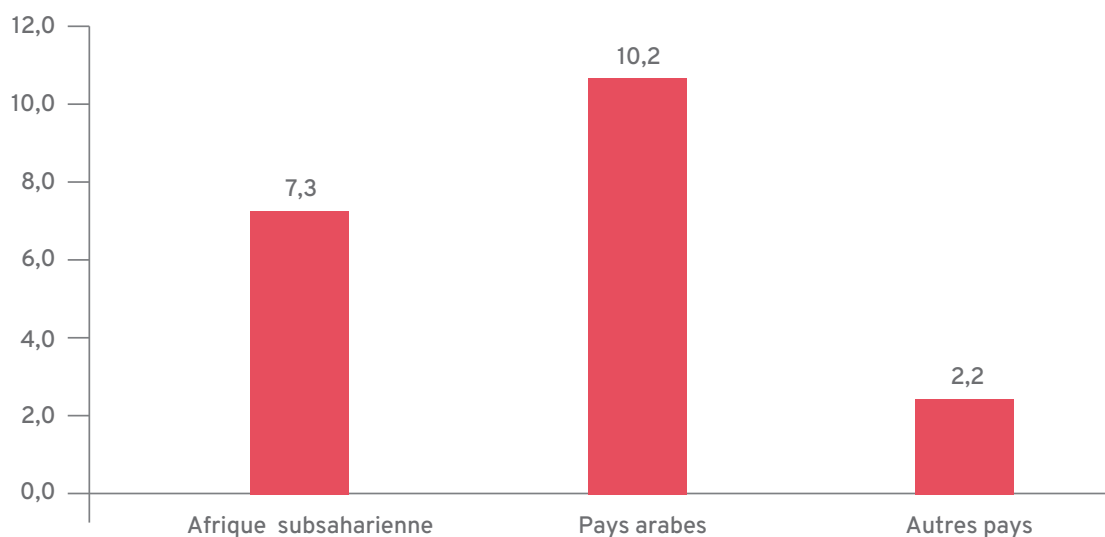
Graphique 80: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon les canaux de recrutement (en mois de revenu)



2.2.3.4. Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux selon la région du pays d'origine

L'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux par région d'origine est le plus élevé parmi les travailleurs migrants internationaux originaires des pays arabes (10,2 mois) en comparaison avec ceux des pays de l'Afrique Subsaharienne (7,3 mois) et surtout avec ceux des autres pays du monde pris ensemble (2,2 mois).

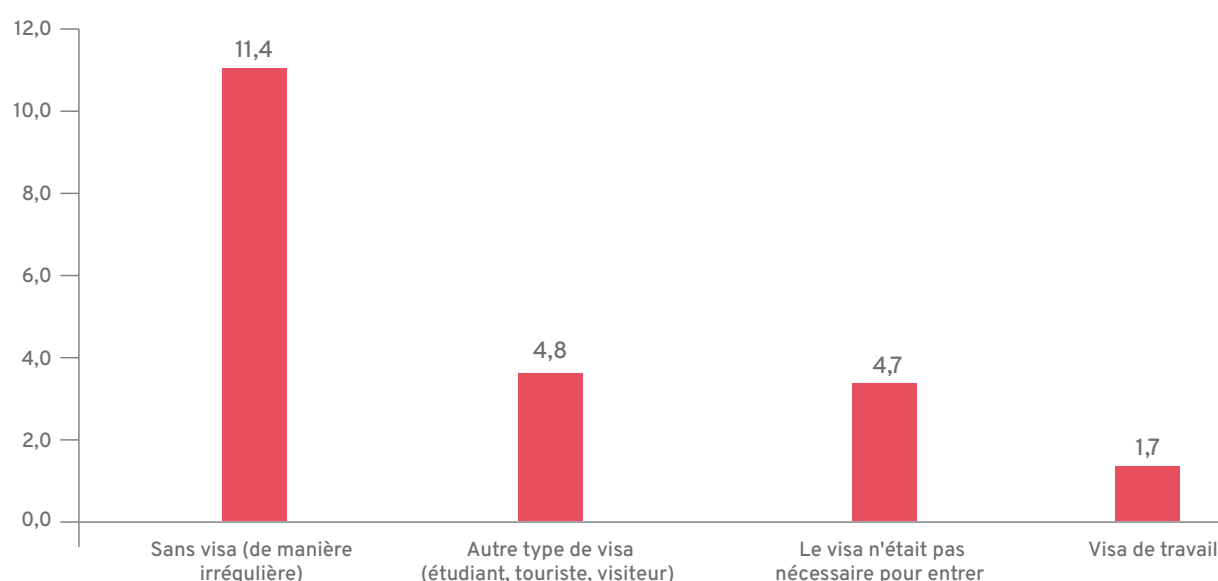
Graphique 81: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le pays d'origine (en mois de revenu)



2.2.3.5. Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc

L'indicateur de coût de recrutement le plus faible a été observé par les travailleurs migrants internationaux entrés au Maroc de manière régulière avec un visa de travail (1,7 mois). Ces derniers sont suivis par ceux dont le visa d'entrée au Maroc n'était pas nécessaire (4,7 mois), ensuite ceux entrés avec un visa d'étudiant ou de touriste (4,8 mois). Tandis que, les travailleurs migrants entrés au Maroc d'une façon irrégulière, sans visa, ont enregistré l'ICR moyen le plus élevé (11,4 mois), soit respectivement presque quatre fois et demi, trois fois, et deux fois et demi les ICR précédents.

Graphique 82: Indicateur du coût de recrutement moyen des migrants internationaux selon le mode d'entrée au Maroc (en mois de revenu)



2.3. Leçons apprises et recommandations

L'approche de mesure de l'ODD.10.7.1 se base sur un certain nombre de points qui vont de l'identification des travailleurs migrants internationaux ou de retour jusqu'au calcul du rapport des coûts sur le revenu, dont la maîtrise peut améliorer la précision de l'indicateur des coûts de recrutement. Sans reprendre les points déjà évoqués auparavant, on va se restreindre aux points en liaison avec les composantes de ce chapitre à savoir le coût, le revenu et l'indicateur de recrutement.

Mais au préalable, il y a lieu de signaler qu'en général, la taille de l'échantillon de 400 travailleurs migrants internationaux et 400 travailleurs migrants de retour retenue s'est avérée insuffisante pour enrichir l'analyse et améliorer la représentativité de bon nombre de modalités de réponses aux questions posées, en raison des sélections opérées au fur et à mesure de l'avancement du questionnaire vers les cas concernés par les modules sur le revenu et le coût en plus des non réponses. Pour les enquêtes futures, la taille des échantillons devrait être revue à la hausse.

Revenus de recrutement des migrants

Dans cette partie, c'est le salaire brut qui est demandé alors qu'au Maroc sont rares les migrants qui connaissent leur salaire brut et ce pour deux raisons. La première est que les déductions sont faites à la source et les salariés ne touchent que le salaire net et la deuxième raison réside dans l'économie informelle qui emploie beaucoup

de migrants en contrepartie de salaires nets dans la mesure où le brut n'est pas connu. Dans les deux cas, les salariés trouvent moins d'intérêt à chercher à connaître le salaire brut. Par conséquent, il y a un risque qu'il y ait une sous-estimation des salaires déclarés nécessitant des corrections lors de l'analyse. D'autre part, et pour pouvoir faire des corrections, il y a lieu de demander au niveau du questionnaire le salaire net et brut. Dans le cas de la déclaration d'un salaire net poser la question sur le montant des déductions. Ainsi on saura au moins si c'est un salaire net ou brut qui a été déclaré par l'enquêteur. De cette façon on aura la possibilité de faire des corrections lors de l'analyse.

Pour éviter les contradictions entre la question RCE2a : « Mis à part le salaire, au cours du premier mois, votre employeur vous a-t-il fourni un logement, des repas ou un transport dans le cadre de votre travail ? » et la question RECE3a : « Au cours de ce premier mois, votre employeur a-t-il déduit un montant de votre salaire pour l'hébergement, les repas ou le transport fournis ? », il est recommandé de poser les deux questions séparément pour les trois composantes : l'hébergement, les repas et le transport. Il y a lieu également de prévoir la modalité de déduction du salaire «Autre » qui pourrait être liée à d'autres services.

Pour les besoins de l'analyse, l'âge au moment du recrutement a été estimé de manière indirecte à travers les questions sur l'âge, l'année d'enquête et l'année de recrutement. Pour éviter les problèmes de fiabilité de ces trois questions, il est recommandé d'ajouter la question sur « l'âge au moment du recrutement »

Coût de recrutement des migrants

Il est préférable d'ajuster l'ordre des questions posées en prenant en compte la logique de l'engagement des différents coûts. La question sur les préparatifs (question RCC2a) doit être posée en premier lieu, suivie par la question RCC3a relative aux frais des courtiers ou agences, puis la question RCC5a relative à l'emprunt, ensuite la question RCC1a relative aux frais de transport ainsi de suite.

L'absence de l'année d'engagement des coûts de recrutement induit le biais du choix du taux de change. Ainsi, en plus des montants des coûts il est proposé de demander le mois et l'année d'engagement de ces différents coûts. En plus, il y a lieu de signaler que ces coûts peuvent être très éloignés dans le temps en comparaison avec le revenu du premier mois de travail.

Pour commencer le premier travail dans le pays de travail du migrant, celui-ci pouvait avoir transité par plusieurs pays avant d'arriver au dernier pays de travail. Il y a lieu de préciser, si les coûts engagés concernent toutes les étapes ou bien juste la dernière étape pour commencer le travail. Est-ce le cumul des coûts du pays d'origine au dernier pays d'accueil ou seulement de l'avant dernier pays d'accueil pour commencer le travail. Dans notre cas, il a été question des coûts globaux déclarés par les migrants pour chaque composante.

Dans le cas des migrants partis dans le cadre de tout leur ménage, il y a lieu de recommander de prendre en compte les coûts engagés pour l'ensemble des membres du ménage et non pas seulement ceux propres au seul travailleur migrant.

Enfin, suite aux recommandations techniques avancées pour une meilleure adéquation du dossier technique de l'enquête à la réalité marocaine, nous pouvons confirmer la faisabilité technique de l'enquête et la fiabilité de l'approche de mesure proposée. Toutefois, la fiabilité des résultats restent conditionnée par un échantillon de taille suffisante compensant la rareté des populations et des catégories de populations ciblées et permettant une estimation suffisamment fiable des indicateurs escomptés selon les catégories de populations souhaités.





CHAPITRE 4

CONCLUSIONS



4.1. Objectifs

L'enquête, qui s'est déroulée dans la région de Rabat-Salé-Kénitra, a pour objectif spécifique de valider la conception des modules d'enquête nécessaires à la production de statistiques de migration de la main d'œuvre, conformément aux dernières recommandations internationales en la matière, sur trois thèmes clés :

- a)** les travailleurs migrants internationaux de retour ;
- b)** les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays ;
- c)** l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants.

Les principaux objectifs de l'enquête pilote sont de soutenir :

- L'adaptation nationale et validation opérationnelle des modules de l'enquête, et du matériel technique et de formation sur les trois thèmes ci-dessus ;
- La validation quantitative des statistiques et indicateurs clés sur les migrations internationales de main-d'œuvre, y compris l'ODD 10.7.1 ;
- La formation du personnel technique et du personnel de terrain du HCP sur l'application des normes et directives internationales pertinentes pour collecter, traiter et analyser les données d'enquête sur les sujets couverts, y compris l'ODD 10.7.1.

L'enquête a ciblé les deux populations suivantes pour atteindre les principaux objectifs : (a) les travailleurs migrants internationaux résidant au Maroc et (b) les travailleurs migrants internationaux de retour. Afin de mesurer l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants, il a été décidé de s'intéresser à la migration récente en limitant la période de référence de la migration de ces deux populations cibles à 5 ans, et dont la principale raison de la migration était l'emploi. En prenant cela en considération, les populations cibles de l'enquête sont:

- Les travailleurs migrants internationaux de retour qui ont quitté le Maroc au cours d'une période récente dans le but de travailler, et qui sont retournés depuis moins de 5 ans au Maroc.
- Les travailleurs migrants internationaux récents arrivés au Maroc depuis moins de 5 ans dans le but de travailler.

Pour atteindre les principaux objectifs de l'enquête, il n'a pas été nécessaire de mener une étude représentative au niveau national. Etant donné que le premier objectif consiste à valider les différents modules de l'enquête, il a été décidé que l'enquête porte sur la région de Rabat-Salé-Kénitra comprenant sept provinces et préfectures avec les différentes couches sociales et groupes diversifiés des populations cibles concernées.

La taille globale de l'échantillon ciblé par l'enquête est de 400 migrants de retour et 400 migrants internationaux. Compte tenu des ménages avec plusieurs migrants internationaux ou de retour, l'enquête a finalement couvert un échantillon de:

- 423 Migrants internationaux de retour au Maroc après avoir séjourné à l'étranger dans le but de travailler et retourné au Maroc récemment.
- 448 Migrants internationaux récents qui ont immigré au Maroc dans le but de travailler.

4.2. Résultats et tendances

4.2.1. Travailleurs migrants de retour

Parmi les 423 migrants de retour enquêtés, 368 sont des travailleurs migrants de retour au Maroc, soit une proportion de 87%. Ces derniers sont majoritairement des hommes, avec 63%. Le taux de féminisation des travailleurs migrants n'est que de 37%.

Les retours ne concernent pas que les personnes qui sont à l'âge de la retraite (ont 60 ans et plus); ils ne représentaient que 13,6% du total. Le gros des retours (40,2%) concerne les âges forts d'activité, 45-59 ans, les femmes (43,4%) plus que les hommes (38,4%).

Coûts de recrutement des migrants de retour

Les coûts moyens de recrutement supportés par les travailleurs migrants de retour interviewés ont été évalués à près de 15253 MAD, soit l'équivalent de 1488 US Dollars. Ce coût moyen varie significativement en fonction du genre. Il est largement supérieur parmi les hommes (18904 MAD) que parmi les femmes (9616 MAD), la différence est du simple au double.

Revenu mensuel du premier emploi des migrants de retour

Le revenu moyen de tous les travailleurs migrants de retour au cours du premier mois de leur premier emploi à l'étranger au cours des 10 dernières années était estimé à 16756 MAD, soit l'équivalent de 1635 US dollars). Il est relativement plus élevé pour les hommes (17639 MAD) que pour les femmes (15392 MAD).

Indicateur du coût de recrutement des migrants de retour (ODD 10.7.1)

Le RCI, ou indicateur ODD 10.7.1, est calculé comme le rapport entre les coûts totaux de recrutement payés par un travailleur migrant et le premier mois de revenu du premier emploi à l'étranger. Son interprétation réelle est le nombre de mois pendant lesquels un travailleur migrant doit travailler pour rembourser les frais de recrutement (OIT et Banque mondiale 2019a, par. 52).

L'indicateur du coût de recrutement (ICR) moyen des travailleurs migrants internationaux de retour au Maroc est de 1,6 mois de revenu alors qu'il est de 7,6 pour les travailleurs migrants internationaux (voir plus loin), soit plus que 4 fois et demi.

Selon le genre, les hommes ont besoin d'un mois de plus que les femmes. Les hommes doivent travailler deux mois contre un mois pour les femmes.

On relève une tendance baissière de l'ICR par référence à l'âge au moment du recrutement. IL se situe à 1,9 mois pour les moins de 30 ans, soit le niveau le plus élevé et passe à 1,6 mois pour le groupe d'âge 30-44 ans avant de régresser légèrement à 1,3 mois à l'âge de 45 ans et plus.

Force est de constater que quelle que soit la tranche d'âge, les hommes ont un ICR sensiblement supérieur à celui des femmes, exception faite des femmes âgées de 60 ans et plus. Elles sont obligées de travailler légèrement plus que les hommes pour couvrir leurs couts de recrutement, soit 0,8 contre 0,7 mois.

Selon le niveau d'éducation, les travailleurs migrants de retour détenteurs du niveau supérieur enregistrent l'ICR le plus bas (1,3 mois) comparés à ceux disposant des niveaux d'éducation inférieurs pris ensemble (1,8 mois).

Globalement, les travailleurs qualifiés ont l'indicateur du coût de recrutement le plus bas. C'est le cas des membres des corps législatifs, élus, responsable hiérarchique de la fonction publique, les directeurs et cadres de direction d'entreprises (0,5 mois), les commerçants et intermédiaires commerciaux et financiers (0,6 mois) et enfin les cadres supérieurs et membres des professions libérales (0,7 mois). Parmi ces derniers, les femmes ont un ICR légèrement supérieur à celui des hommes, 0,8 contre 0,7 mois.

Le groupe intermédiaire des non qualifiés est constitué des exploitants agricoles, des pêcheurs de poissons et d'autres espèces aquatiques, des forestiers, des chasseurs et des travailleurs assimilés (1,1 mois). Ils sont suivis par les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (1,5 mois), les conducteurs d'installation et de machines et ouvriers de l'assemblage (1,6 mois), les employés (1,8 mois) et les manœuvres non agricoles, les manutentionnaires et travailleurs des petits métiers (2 mois).

Viennent enfin, les travailleurs moyennement qualifiés avec des ICR les plus élevés : les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (2 mois) et les techniciens et professions intermédiaires (2,3 mois).

A noter que l'ICR des employés par sexe montre que les hommes ont un ICR de 2,7 mois contre 0,9 mois pour les femmes, soit 3 fois plus. Les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche sont aussi dans cette situation avec respectivement 2,9 mois contre 0,9 mois. Inversement pour les manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers, l'ICR est relativement plus élevé pour les femmes (2,9 mois) que pour les hommes (1,5 mois).

L'analyse de l'indicateur du coût de recrutement moyen des travailleurs migrants internationaux de retour par secteur d'activité montre que ceux qui ont travaillé dans le BTP d'une part et dans l'agriculture, la forêt et la pêche ont moins de mois à travailler pour couvrir leurs frais de recrutement (1,2 mois). Ils sont suivis, par ordre croissant de l'ICR, par ceux employés dans les services (1,8 mois), l'industrie (1,9 mois) et le commerce (2,2 mois).

A noter que dans les deux secteurs de l'agriculture et des services, où les femmes sont relativement plus représentées que dans les autres secteurs, l'ICR des hommes dépassent celui des femmes avec respectivement 2,6 mois contre 0,6 pour l'agriculture et 2,2 mois contre 1,3 pour les services.

L'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux de retour selon le type de contrat qu'ils avaient lors de leur premier emploi montre que ceux qui disposaient d'un contrat écrit pour exercer leur premier emploi n'ont dû travailler que 1,4 mois pour compenser leurs coûts de recrutement. Par contre, ceux disposant d'un contrat verbal ont besoin de 3,3 mois de revenu en moyenne, et ceux qui n'ont aucun contrat 1,9 mois. Autrement dit, le fait de ne pas avoir de contrat s'est avéré avantageux pour les travailleurs migrants de retour que le fait d'avoir un contrat verbal, la différence entre les deux catégories est de 1,7 fois plus.

Les travailleurs migrants internationaux de retour au Maroc qui ont obtenu leur premier emploi par le biais d'une agence de recrutement privée d'un pays étranger ont enregistré l'indicateur de coût de recrutement moyen le plus faible, soit 0,4 mois, suivis par ordre croissant par ceux qui l'ont obtenu à travers le gouvernement ou une agence au Maroc (0,9 mois), la mutation professionnelle (1 mois). Ensuite, on retrouve dans une situation intermédiaire, l'ICR qui oscille entre 1,2 mois et 1,8 mois pour ceux ayant utilisé les canaux de recrutement : une agence de recrutement privée au Maroc (1,2 mois), le gouvernement ou agence du pays étranger (1,6 mois), les amis (1,8 mois), les membres de la famille et parents (1,8 mois). Les ICR les plus élevés sont associés à ceux directement embauchés par un employeur étranger (2,2 mois), et enfin par l'intermédiaire d'un recruteur ou courtier individuel (2,4 mois).

L'analyse de l'indice du coût de recrutement moyen par région du pays de destination montre qu'il est le plus élevé pour les travailleurs migrants internationaux de retour des pays arabes (2,6 mois) en comparaison avec ceux d'Europe (1,2 mois). Les autres pays pris ensemble se situent dans une situation intermédiaire (1,9 mois).

Selon le sexe et concernant l'Europe, l'ICR des hommes s'est avéré nettement supérieur à celui des femmes, soit respectivement 1,7 mois contre 0,7.

L'indicateur de coût de recrutement en fonction du mode d'entrée au pays d'accueil fait ressortir que les travailleurs migrants internationaux de retour pour lesquels le visa n'était pas nécessaire sont associés à l'ICR le plus bas du peloton (1,4 mois), suivis par ceux disposant d'un visa d'étudiant ou de touriste avec un ICR moyen de 1,5 mois. Les travailleurs migrants entrés au pays de destination d'une façon irrégulière, sans visa, semblent avoir un ICR légèrement plus élevé (1,8 mois) mais très proche de celui des personnes entrés avec un visa de travail (1,7 mois). D'une manière générale, les hommes sont associés à des ICR supérieurs à ceux des femmes surtout au niveau des personnes avec un visa de travail et des personnes avec un autre visa d'étudiant ou de touriste où la différence est du simple au double.

4.2.2. Travailleurs migrants internationaux

L'enquête a ciblé 448 migrants internationaux dont 359 travailleurs migrants internationaux. La structure par sexe des travailleurs migrants internationaux fait ressortir une prédominance masculine. Un peu plus de trois migrants sur quatre sont des hommes (76%). Le taux de féminisation est de 24%. Cette disparité de genre constitue une caractéristique récurrente, en cohérence avec les tendances générales observées dans le contexte de la migration internationale au Maroc.

Un peu plus de deux travailleurs migrants internationaux sur cinq sont des jeunes âgés de 15 à 29 ans (43,7%), les femmes sont relativement plus nombreuses que les hommes dans cette tranche d'âges, avec respectivement 45,3% et 43,2%. Une proportion non moins importante des travailleurs migrants internationaux est âgée de 30 à 44 ans (39,6%), avec une part relativement plus élevée parmi les hommes que parmi les femmes, respectivement 39,9% et 38,4%. La part des personnes âgées de 45 ans et plus est de 16,7%, 16,8% parmi les hommes et 16,3% parmi les femmes.

Coût de recrutement des migrants internationaux

Le coût total moyen engagé par les migrants internationaux pour émigrer et trouver un emploi au Maroc s'élève à 12975 MAD, soit l'équivalent de 1266 US Dollars, sans différence significative entre les hommes (12981 MAD) et les femmes (12953 MAD).

Revenu mensuel du premier emploi des migrants internationaux

Le revenu moyen reçu par les migrants internationaux lors de leur premier mois d'emploi au Maroc s'élève à 3366 MAD, avec une légère différence en faveur du sexe féminin (3388 MAD) par rapport au sexe masculin (3360 MAD).

Indicateur du coût de recrutement des migrants internationaux (ODD 10.7.1)

L'indicateur du coût de recrutement moyen des travailleurs migrants internationaux au Maroc est de 7,5 mois de revenu. Autrement dit, en moyenne un travailleur migrant international a besoin de sept mois et demi de revenu dans son premier emploi pour couvrir les coûts de son recrutement. Les hommes ont besoin de plus de mois de revenu (7,7 mois) que les femmes (6,8 mois), soit un mois en sus.

Par ailleurs, l'ICR est nettement supérieur pour les jeunes âgés de moins de 30 ans au moment du recrutement (8,8 mois) comparativement aux adultes de 30-44 ans (4,8 mois). Ensuite, il remonte à 10,1 mois pour les âgés de 45 ans et plus au moment du recrutement.

Selon le niveau d'éducation, les travailleurs migrants internationaux du supérieur ont enregistré l'indicateur de coût de recrutement le plus faible (4,1 mois) en comparaison avec celui des personnes disposant des autres niveaux d'éducation pris ensemble (8,5 mois).

Par rapport à l'indicateur du coût de recrutement en référence à la profession, on constate qu'il faut moins de mois de revenu aux travailleurs migrants internationaux qualifiés pour couvrir leurs coûts de recrutement que les travailleurs peu qualifiés. La faiblesse de l'ICR des travailleurs qualifiés est due au fait qu'ils gagnent relativement plus en termes de revenu et paient moins en termes de coût de recrutement.

En effet, les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ont besoin de moins d'un mois pour gagner de quoi couvrir leurs coûts de recrutements (0,8 mois). Il en est de même pour les techniciens et les professions intermédiaires, mais dans une moindre mesure (5,2 mois). En revanche, les employés (10,9 mois), les artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (9,1 mois) et les ouvriers et manœuvres agricoles et de la pêche (8,7 mois) sont associés aux ICR les plus élevés.

L'analyse de l'indicateur du coût de recrutement par secteur d'activité montre que ceux qui avaient travaillé dans l'industrie ont dû utiliser une plus grande partie de leurs revenus pour compenser leurs dépenses de recrutement, soit 13,4 mois de revenu. Ils sont suivis par ceux employés dans les secteurs de l'agriculture, forêt et pêche (9,2 mois de salaire), des services (6,5 mois), du BTP (6,4 mois) et du commerce (4 mois).

L'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux selon le type de contrat qu'ils avaient lors de leur premier emploi montre que ceux qui disposaient d'un contrat écrit pour exercer leur premier emploi avaient travaillé une plus courte période (2,2 mois) pour couvrir leurs coûts de recrutement par rapport à ceux disposant d'un contrat verbal (5,6 mois) et surtout à ceux ne disposant d'aucun contrat ou accord (9,2 mois), soient respectivement 2,5 fois et 4,2 fois de plus.

Les travailleurs migrants internationaux qui ont obtenu leur premier emploi suite à une mutation professionnelle au Maroc ont enregistré l'indicateur de coût de recrutement moyen le plus faible soit 0,5 mois de revenu, suivis par ordre croissant par ceux directement embauchés par un employeur étranger (4,6 mois), ceux l'ayant obtenu à travers les amis (6,7 mois), un recruteur ou courtier individuel (8,9 mois) et enfin par l'intermédiaire des membres de la famille et parents (10,7 mois).

L'indicateur du coût de recrutement des travailleurs migrants internationaux par région d'origine est le plus élevé parmi les travailleurs migrants internationaux originaires des pays arabes (10,2 mois) en comparaison avec ceux des pays de l'Afrique Subsaharienne (7,3 mois) et surtout avec ceux des autres pays du monde pris ensemble (2,2 mois).

L'indicateur de coût de recrutement le plus faible a été observé par les travailleurs migrants internationaux entrés au Maroc de manière régulière avec un visa de travail (1,7 mois). Ces derniers sont suivis par ceux dont le visa d'entrée au Maroc n'était pas nécessaire (4,7 mois), ensuite ceux entrés avec un visa d'étudiant ou de touriste (4,8 mois). Tandis que, les travailleurs migrants entrés au Maroc d'une façon irrégulière, sans visa, ont enregistré l'ICR moyen le plus élevé (11,4 mois), soit respectivement presque, quatre fois et demi, trois fois, et deux fois et demi les ICR précédents.

4.3. Evaluation du module sur la situation sur le marché du travail

L'un des objectifs de l'enquête consiste à tester la 19ème résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et la sous utilisation de la main d'œuvre à travers le module II du questionnaire portant sur la situation sur le marché du travail de la population enquêtée. A ce niveau, il y a lieu de noter que ce module n'a pas fait l'objet d'aucun ajustement lors de l'adaptation au contexte national et n'a pas posé de problèmes ni au moment de la formation ni au moment de la collecte sur le terrain. Sa conception facilite énormément son administration par les enquêteurs et ne leur laisse aucune marge de jugement de valeur de leur part pour déterminer la situation des personnes enquêtées sur le marché du travail. En plus, il permet d'évaluer l'emploi potentiel. Il est donc recommandé de l'intégrer dans les recensements et enquêtes futurs.

4.4. Evaluation des modules pour capturer les travailleurs migrants internationaux et les migrants de retour

4.4.1. Travailleurs migrants de retour

L'identification des travailleurs migrants de retour, telle que définie dans le contexte de cette étude, présente un ensemble de difficultés notables :

- Par rapport à la question « Avez-vous déjà vécu en dehors du Maroc et pour combien de temps? » il y a lieu d'y inclure les migrants de retour ayant vécu en dehors du Maroc pour une durée de 3 à 6 mois pour tenir compte de la migration saisonnière et circulaire.
- Certains migrants, bien qu'ils soient natifs d'un pays étranger, ont la nationalité marocaine, mais selon les recommandations de la CIST ils ne sont pas considérés comme étant des migrants de retour mais plutôt des migrants internationaux. Etant donnée l'importance de cette catégorie de migrants pour le cas du Maroc, il est suggéré de les considérer comme des migrants de retour.

- Certains migrants de retour sont des binationaux résidant au Maroc, mais passent une partie de l'année dans le pays de leur seconde nationalité acquise. Ils maintiennent des liens étroits entre le Maroc et le pays de destination, ce qui complique l'identification en tant que migrants de retour avec précision et le moment de leur retour définitif. En définitive, ces migrants ont été considérés comme étant des migrants de retour compte tenu de leur déclaration de résidence au Maroc et du moment de leur retour définitif.

4.4.2. Travailleurs migrants internationaux

Les difficultés rencontrées au niveau de l'identification des travailleurs migrants internationaux se présentent comme suit :

- Pour identifier les migrants internationaux, il y a lieu de tenir compte de la notion de résidence en prévoyant une question permettant d'éviter les personnes de passage au Maroc. Une telle difficulté a été surmontée lors de la collecte en ne retenant que ceux et celles qui ont déclaré être résidents au Maroc.
- La question MIG3 « Depuis quand vous vivez au Maroc ? » relative aux migrants internationaux et la question RMG1a « Quand êtes-vous retournés (pour la dernière fois) vivre au Maroc ? » relative aux migrants de retour, devraient être fusionnées en une seule question et transférée au module sur les caractéristiques démographiques du migrant. De cette façon, on aura l'information sur la date d'arrivée ou de retour de l'ensemble des migrants, en particulier, ceux âgés de moins de 15 ans qui fait défaut.
- La question sur la durée totale de travail au Maroc des travailleurs migrants internationaux n'a pas été posée. Par contre, elle a été posée pour les migrants de retour en permettant d'écarter de la suite du questionnaire les migrants de retour s'ils n'ont pas travaillé 6 mois ou plus. Par conséquent, on propose de prévoir aussi cette question pour les migrants internationaux.

4.5. Recommandations

C'est une enquête relativement compliquée par le ciblage en même temps de deux populations différentes avec deux objectifs, par la rareté des populations cibles et par la sélection qui se fait au fur et à mesure que l'on avance dans le questionnaire pour aboutir aux informations sur le revenu et les coûts de recrutement auxquelles les enquêtés sont généralement réticents à y répondre.

- Bien que la communauté marocaine à l'étranger tende vers la parité entre les sexes, les retours sont dans leur majorité des hommes entraînant une sous-représentativité des femmes dans l'échantillon de l'enquête pilote. Par conséquent, il est recommandé de tenir compte de cet aspect dans les enquêtes futures si l'on veut assurer une meilleure représentativité des femmes permettant une analyse selon le genre.
- La conception du questionnaire de l'enquête et son adaptation au contexte national ont permis d'identifier quelques difficultés et de proposer des ajustements afin d'améliorer la faisabilité et la fiabilité des résultats. Il s'agit de :
- Le Haut Commissariat au Plan a opté pour l'utilisation d'un seul questionnaire fusionné pour les deux catégories de migrants de retour et de migrants internationaux. L'enquête test a montré que cette approche a rendu le questionnaire relativement compliqué avec des questions ou modalités de réponse et des tests et renvois parfois non adaptés à l'une ou l'autre des deux populations cibles. Par conséquent, il est recommandé pour les enquêtes futures d'effectuer l'enquête en utilisant un questionnaire distinct pour chaque catégorie de migrants, avec un tronc commun pour l'identification, afin d'améliorer leur conception et leur contenu. D'autant plus, l'approche ménage n'est pas adaptée aux travailleurs migrants internationaux en raison de leur rareté au sein des ménages.

- Contrairement aux migrants de retour, l'approche ménage n'est pas adaptée aux travailleurs migrants internationaux en raison de leur faible fréquence dans la population marocaine. C'est pourquoi on a complété l'échantillon retenu en faisant recours aux bases de données fournies par les institutions nationales et internationales (voir plan de sondage). Comme cela a été déjà évoqué précédemment au niveau des migrants de retour, il est recommandé d'effectuer l'enquête séparément pour les deux populations en utilisant des questionnaires différents avec un tronc commun portant sur les caractéristiques sociodémographiques et la situation sur le marché du travail.

L'approche de mesure de l'ODD.10.7.1 se base sur un certain nombre de points qui vont de l'identification des travailleurs migrants internationaux ou de retour jusqu'au calcul du rapport des coûts sur le revenu, dont la maîtrise peut améliorer la précision de l'indicateur des coûts de recrutement. Sans reprendre les points déjà évoqués auparavant, on va se restreindre aux points en liaison avec les composantes de ce chapitre à savoir le coût, le revenu et l'indicateur de recrutement.

Mais au préalable, il y a lieu de signaler qu'en général, la taille de l'échantillon de 400 travailleurs migrants internationaux et 400 travailleurs migrants de retour retenue s'est avérée insuffisante pour enrichir l'analyse et améliorer la représentativité de bon nombre de modalité de réponses aux questions posées, en raison des sélections opérées au fur et à mesure de l'avancement du questionnaire vers les cas concernés par les modules sur le revenu et le coût en plus des non réponses. Pour les enquêtes futures, la taille des échantillons devrait être revue à la hausse.

Revenus de recrutement des migrants

Dans cette partie, c'est le salaire brut qui est demandé alors qu'au Maroc sont rares les migrants qui connaissent leur salaire brut et ce pour deux raisons. La première est que les déductions sont faites à la source et les salariés ne touchent que le salaire net et la deuxième raison réside dans l'économie informelle qui emploie beaucoup de migrants en contrepartie de salaires nets dans la mesure où le brut n'est pas connu. Dans les deux cas, les salariés trouvent moins d'intérêt à chercher à connaître le salaire brut. Par conséquent, il y a un risque qu'il y ait une sous-estimation des salaires déclarés nécessitant des corrections lors de l'analyse. D'autre part, et pour pouvoir faire des corrections, il y a lieu de demander au niveau du questionnaire le salaire net et brut. Dans le cas de la déclaration d'un salaire net poser la question sur le montant des déductions. Ainsi on saura au moins si c'est un salaire net ou brut qui a été déclaré par l'enquêteur. De cette façon on aura la possibilité de faire des corrections lors de l'analyse.

Pour éviter les contradictions entre la question RCE2a : « Mis à part le salaire, au cours du premier mois, votre employeur vous a-t-il fourni un logement, des repas ou un transport dans le cadre de votre travail ? » et la question RECE3a : « Au cours de ce premier mois, votre employeur a-t-il déduit un montant de votre salaire pour l'hébergement, les repas ou le transport fournis ? », il est recommandé de poser les deux questions séparément pour les trois composantes : l'hébergement, les repas et le transport. Il y a lieu également de prévoir la modalité de déduction du salaire «Autre » qui pourrait être liée à d'autres services.

Coût de recrutement des migrants

Il est préférable d'ajuster l'ordre des questions posées en prenant en compte la logique de l'engagement des différents coûts. La question sur les préparatifs (question RCC2a) doit être posée en premier lieu, suivie par la question RCC3a relative aux frais des courtiers ou agences, puis la question RCC5a relative à l'emprunt, ensuite la question RCC1a relative aux frais de transport ainsi de suite.

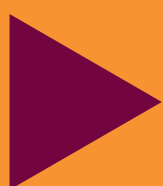
L'absence de l'année d'engagement des coûts de recrutement induit le biais du choix du taux de change. Ainsi, en plus des montants des coûts il est proposé de demander le mois et l'année d'engagement de ces différents coûts.

Pour commencer le premier travail dans le pays de travail du migrant, celui-ci pouvait avoir transité par plusieurs pays avant d'arriver au dernier pays de travail. Il y a lieu de préciser, si les coûts engagés concernent toutes les étapes ou bien juste la dernière étape pour commencer le travail. Est-ce le cumul des coûts du pays d'origine au dernier pays d'accueil ou seulement de l'avant dernier pays d'accueil pour commencer le travail. Dans notre cas, il a été question des coûts globaux déclarés par les migrants pour chaque composante.

Dans le cas des migrants partis dans le cadre de tout leur ménage, il y a lieu de recommander de prendre en compte les coûts engagés pour l'ensemble des membres du ménage et non pas seulement ceux propres au seul travailleur migrant.

Enfin, suite aux recommandations techniques avancées pour une meilleure adéquation du dossier technique de l'enquête à la réalité marocaine, nous pouvons confirmer la faisabilité technique de l'enquête et la fiabilité de l'approche de mesure proposée. Toutefois, la fiabilité des résultats restent conditionnée par un échantillon de taille suffisante compensant la rareté des populations et des catégories de populations ciblées et permettant une estimation suffisamment fiable des indicateurs escomptés selon les catégories de populations souhaités.

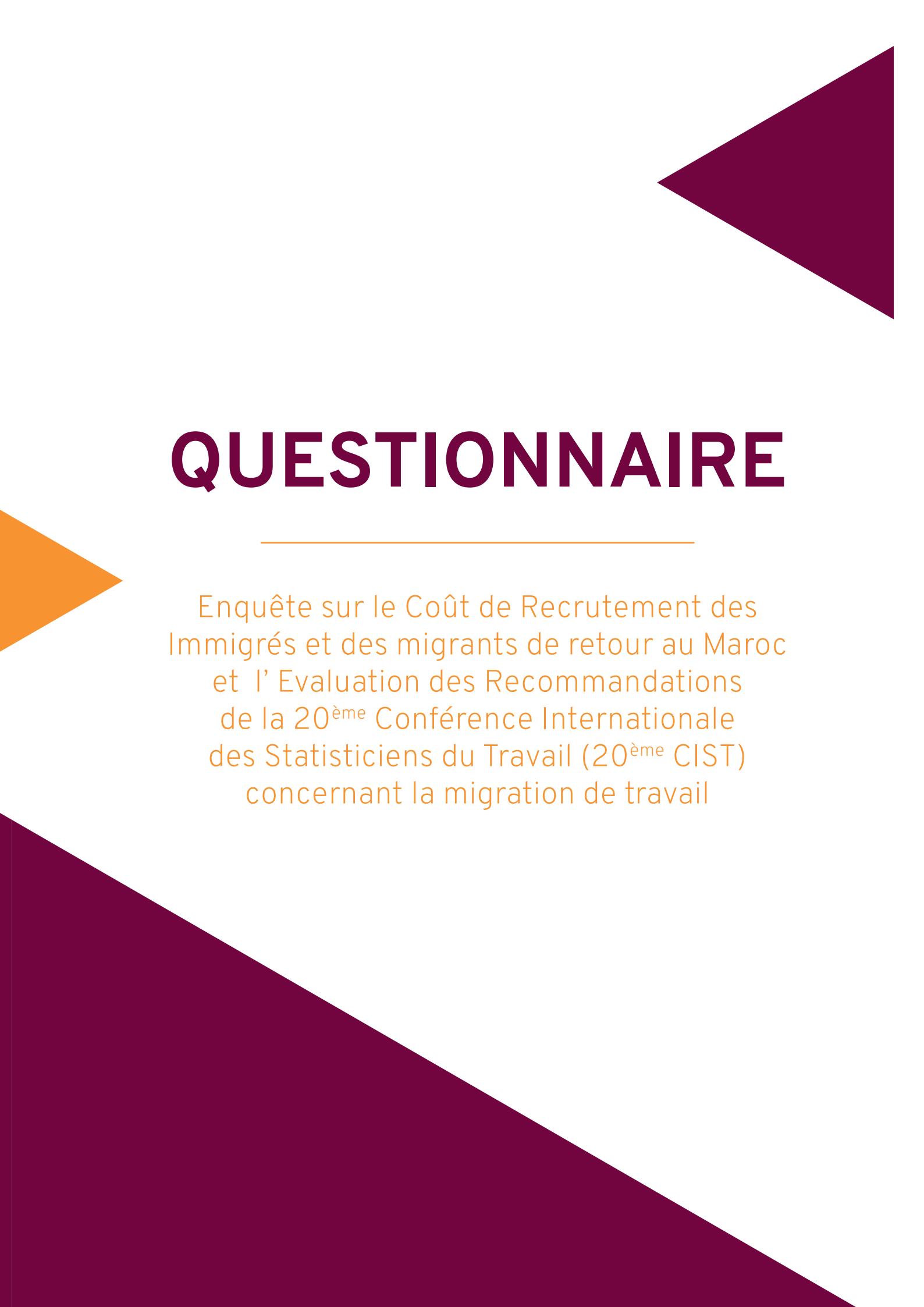




ANNEXE:

Questionnaire





QUESTIONNAIRE

Enquête sur le Coût de Recrutement des
Immigrés et des migrants de retour au Maroc
et l' Evaluation des Recommandations
de la 20^{ème} Conférence Internationale
des Statisticiens du Travail (20^{ème} CIST)
concernant la migration de travail

Contenu du questionnaire

MODULE 0 : LOCALISATION DU MENAGE (IDE)

MODULE I : MODULE DES MÉNAGES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES (DEM)

MODULE II : SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (LF)

MODULE III.a : IDENTIFICATION DES MIGRANTS INTERNATIONAUX, DES
TRAVAILLEURS MIGRANTS

MODULE III.b : IDENTIFICATION DES MIGRANTS DE RETOUR, DES TRAVAILLEURS
MIGRANTS DE RETOUR

MODULE IV : CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI DES MIGRANTS RECRUTÉS (RCJ)

MODULE V : REVENUS DE RECRUTEMENT DE MIGRANTS (RCE)

MODULE VI : COÛTS DE RECRUTEMENT DES MIGRANTS (RCC)

Introduction :

Bonjour. Je m'appelle (INTERVIEWEUR). Je travaille pour le HCP. Puis-je parler à une personne adulte vivant dans ce ménage qui est en mesure de fournir des informations sur le ménage et ses membres ?

VÉRIFICATION DE L'ENTRETIEN : SI AUCUN MEMBRE ADULTE DU MÉNAGE N'EST DISPONIBLE, VEUILLEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS – SINON CONTINUER

LISEZ :

[Ce ménage a été sélectionné pour participer à une enquête gouvernementale sur l'expérience des personnes en matière de migration internationale. Les informations que vous fournirez sont confidentielles et ne seront pas partagées, mais elles aideront à mieux comprendre comment vivent les migrants internationaux/migrants de retour dans cette région, les emplois qu'ils occupent et leur expérience de migration. Votre participation est [volontaire/requise par la loi]. L'enquête prendra environ [30] minutes.

0

MODULE 0: LOCALISATION DU MENAGE (LOC)

LOC1	Province/Préfecture		[][]
LOC2	Milieu de résidence	[1] Urbain → LOC4 [2] Rural	[]
LOC3	Cercle		[][]
LOC4	Commune		[][]
LOC5	Nom du chef du ménage		
LOC6	Adresse exacte du ménage		
LOC7	Téléphone du chef de ménage	 Indicatif	[][]
		 Numéro	[][][][][][][][][]
		 Indicatif	[][]
		 Numéro	[][][][][][][][][]
LOC8	Nombre de migrants de retour		[][]
LOC9	Nombre d'immigrés étrangers		[][]
ENQUETEUR :			
LOC10	Nom de l'enquêteur		
LOC11	Numéro de l'enquêteur		[][]

MODULE I : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DU MIGRANT (DEM)

- Migrants internationaux de retour qui sont des résidents habituels du Maroc, qui ont déménagé dans un autre pays au cours d'une période récente (5 ans), et sont depuis revenus au Maroc.
- Migrants internationaux qui résident habituellement au Maroc et qui sont arrivés au cours d'une période récente (5 ans).

POUR TOUTES LES PERSONNES PRE-SELECTIONNEES			
ID0	Nom et prénom du migrant		
ID1	Téléphone du migrant	[][][][][][][][][]	
DEM1	Êtes-vous né (e) au MAROC?	[1] Oui [2] Non	->DEM3 []
DEM2	Dans quel pays êtes-vous né (e) ?	a . NOM DU PAYS : b. Je ne sais pas	[][]
DEM3	Êtes-vous un citoyen MAROCAIN ?	[1] Oui [2] Non	->DEM5 []
DEM4	De quels pays êtes-vous citoyen ? ÉCRIVEZ TOUT CE QUI S'APPLIQUE	a. Nom du pays A : b. Nom du pays B : c. Je ne sais pas	[][] [][] [][]
DEM5	Avez-vous déjà vécu en dehors du MAROC et pour combien du temps ?	[01] Oui, inférieur à 3 mois->FIN [02] Oui, entre 3 et 6 mois [03] Oui, entre 6 et 12 mois [04] Oui, plus de 12 mois [05] Non->FIN [97] Ne sait pas [98] REFUS	[][]
Si DEM1= 1 et DEM5 =2-4 ou 97 alors DEM6=1 (Migrant de retour)			
Si DEM1=2 alors DEM6= 2 (Migrant international)			
DEM6	Type de migrant <i>(la réponse sera gérée automatiquement par l'application)</i>	[1] Migrant de retour [2] Immigré étranger	[]
DEM7	Sexe	[1] Femme [2] Homme	[]
DEM8	Âge		[][]
DEM9	Quel est votre lien de parenté avec le chef de ménage ?	[0] Chef de ménage [1] Époux/conjoint [2] Fils/fille [3] Mère/Père [4] Autre proche [5] Aucun lien de parenté [6] Travailleur domestique	[]

DEM10	Etat matrimonial	[1] Célibataire -----> DEM12 [2] Marié (e) [3] En concubinage (Cohabitant) -----> DEM12 [4] Séparé (e) [5] Divorcé (e) -----> DEM12 [6] Veuf (ve) -----> DEM12	☐
DEM11	Si Marié(e) / Séparé(e), Nationalité du conjoint(e) ?	Nationalité du conjoint (e) :	☐ ☐ ☐
DEM12	Combien de personnes constituent votre ménage (y compris vous) ?		☐ ☐
DEM13	Parmi eux, combien de filles ayant moins de 15 ans?		☐ ☐
DEM14	Parmi eux, combien de garçons ayant moins de 15 ans?		☐ ☐
DEM15	Parmi eux, combien de femmes adultes âgées de 15 à 59 ans?		☐ ☐
DEM16	Parmi eux, combien d'hommes adultes âgés de 15 à 59 ans?		☐ ☐
DEM17	Parmi eux, combien ont 60 ans ou plus?		☐ ☐
DEM18	Nombre d'enfants de moins de 5 ans dans le ménage ?	Nombre:.....	☐
DEM19	Quel est votre niveau d'instruction ?	[1] Sans niveau [2] Primaire [3] Collégial [4] Secondaire [5] Supérieur	☐
DEM20	Si Supérieur, précisez le domaine de spécialisation?	[1] Commerce et gestion [2] Technologie de l'Information et Télécommunications (TIC) [3] Ingénierie et technologies parallèles [4] Droit [5] Langues [6] Santé [7] Mathématiques et Statistiques [8] Physique [9] Littérature hors langues [10] Sciences biologiques et sciences parallèles [11] Industrie manufacturière et de transformation [12] Sciences sociales et comportementales [13] Programmes de base et certifications [14] Architecture	☐ ☐

		[15] Education	
		[16] Services pour les autres	
		[17] Presse et médias	
		[18] Autre à préciser	
DEM21	Aviez- vous suivi une formation professionnelle?	[0] Non -----> DEM23 [1] Oui, au Maroc [2] Oui, dans un autre pays [3] Oui, dans un autre pays et au Maroc	☐
DEM22	Si Oui , précisez le domaine de formation professionnelle?	[01] Coiffure et Esthétique [02] Maintenance dans le secteur de l'électricité et de l'électronique [03] Informatique et Télécommunication (NTIC/Offshoring) [04] Couture [05] Economie et gestion avec des métiers de la comptabilité, le secrétariat et support à l'entreprise [06] Boulangerie, pâtisserie et restauration [07] Commerce et grande distribution [08] Santé [09] Services à la personne et à la collectivité (Aide-ménagère, nurse, assistante sociale....) [10] Banque, assurance, immobilier [11] Arts de façonnage d'ouvrage d'art [12] Spectacle [13] Construction, BTP [14] Agriculture et Pêche maritime [15] Industrie [16] Autre à préciser:.....	☐ ☐
DEM23	Quelles langues parlez-vous en dehors de votre langue maternelle/locale? (Choix multiple)	[0] Aucune langue officielle [1] Arabe [2] Français [3] Anglais [4] Espagnol [5] Italien [6] Portugais [7] Autre à préciser:.....	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐
DEM24	Quelle est la langue principale utilisée pour communiquer dans votre vie quotidienne au Maroc?	[0] Dialecte Marocain [1] Mélange de dialecte marocain et autre langue [2] Arabe [3] Français [4] Anglais [5] Espagnol [6] Italien [7] Portugais [8] Autre à préciser :.....	☐
DEM25	Avez-vous bénéficié d'une formation en dialecte marocain ?	[0] Non [1] Oui, Centre de langue privé [2] Oui, Association ou ONG [3] Oui dans le cadre de projet [4] Autre à préciser	☐
DEM26	Degré de difficultés rencontrées pour communiquer avec votre environnement au Maroc?	[0] Sans difficultés [1] Peu de difficultés [2] Difficultés moyennes [3] Grandes difficultés	☐

2

MODULE II : SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (LF)

Si DEM8 ≥ 15 alors

Population cible :

- Migrants internationaux de retour âgés de plus de 15 ans qui sont des résidents habituels du Maroc, qui ont déménagé dans un autre pays au cours d'une période récente (5 ans), et sont depuis revenus au Maroc.
- Migrants internationaux âgés de plus de 15 ans qui résident habituellement au Maroc et qui sont arrivés au cours d'une période récente (5 ans).

LF1	La semaine dernière, du (JOUR) au (JOUR), est-ce que vous avez effectué l'une des activités suivantes ?	[1] Travailler pour quelqu'un d'autre contre une rémunération ([en tant qu'employé, ouvrier, apprenti])-----> LF7 [2] a exercé une activité agricole ou de pêche pour son propre compte ou le compte de la famille [3] Travailler dans tout autre type d'activité commerciale -----> LF7 [4] Aucun des éléments ci-dessus -----> LF3	☐
LF2	Les produits agricoles ou Bétails sur lesquels vous travaillez sont-ils destinés ?	[1] Uniquement à la vente -----> LF7 [2] Principalement à la vente -----> LF7 [3] Principalement pour la consommation familiale [4] Uniquement pour la consommation familiale	☐

LF7	<i>Personnes employées</i> Dans votre emploi principal, quel type de travail exercez- vous? <i>(Écrivez le titre de la profession et les tâches et devoirs principaux - par exemple [éleveur de bétail - élever et vendre du bétail ; policier - patrouiller les rues ; enseignant de l'école primaire - enseigner aux enfants à lire et à écrire])</i>	a. Profession/titre : b : TÂCHES ET DEVOIRS PRINCIPAUX	[][][][]
LF8	Quel est le type d'activité principal de l'établissement ou de l'unité dans lequel se trouve votre emploi principal ? <i>(Ecrire l'activité principale de l'établissement et les principaux produits ou services fournis —eg. [Service de police - sécurité publique ; restaurant - préparation et service des repas ; entreprise de transport - transport de marchandises sur de longues distances])</i>	a .Activité : _____ b : PRINCIPAUX BIENS ET SERVICES	[][][][]
LF9	Est-ce que vous travaillez comme... ?	[1] Employé [2] Apprenti, stagiaire avec rémunération [3] Employeur (avec employés) [4] Travailleur indépendant (sans employés) [5] Aide dans une entreprise familiale non rémunéré.	[]

3a

MODULE III.a : IDENTIFICATION DES MIGRANTS INTERNATIONAUX, DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

DEMANDEZ UNIQUEMENT AUX PERSONNES NÉES À L'ÉTRANGER âgées de (15 ANS ET PLUS
ENTRETIEN DIRECT UNIQUEMENT (PAS DE MANDATAIRE)
(Si DEM8≥15 & DEM6= 02)

Population cible :

- Migrants internationaux âgé de plus de 15 ans qui résident habituellement au Maroc et qui sont arrivés au cours d'une période récente (5 ans).

	INTERVIEWEUR, LIRE : Les questions suivantes vous concernent ...		
T_0a	Disponible ?	[1] Oui [2] Non	☐
T_0b	ENQUÊTEUR : LA PERSONNE (ELLE-MÊME) RÉPOND-ELLE AUX QUESTIONS ?	[1] Oui [2] Non (Questionnaire en cours en attente de la présence de l'enquêté)	☐
MIG3	Depuis Quand tu vis au Maroc ?	a. Mois (mm) : b. Année (aaaa) :--> MIG5 c. Je ne sais pas	☐ ☐ ☐
MIG4	Ça fait combien du temps que vous vivez au Maroc ?	LIRE [1] Moins de 12 mois [2] Un an à moins de deux ans [3] Deux ans à moins de cinq ans [4] Cinq à moins de dix ans [5] Dix ans et plus	☐
MIG5	Quelle était la principale raison pour migrer au Maroc?	[01] Pour chercher un emploi ---> MIG5b [02] Pour améliorer le salaire/revenu-> MIG5b [03] Pour améliorer les conditions de travail---> MIG5b [04] Mutation professionnelle ---> MIG5b [05] Pour occuper un emploi pré-arrangé---> MIG5b [06] Pour investir ---> MIG5b [07] Etudes/Formation [08] Regroupement familial/mariage [09] Raisons de santé [10] Changement climatique / Catastrophes naturelles/Désertification [11] Conflit/Guerre/Persécution [12] Autre à préciser :.....	☐
MIG5a	Avez-vous travaillé ou cherché un emploi au Maroc même si ce n'est que pour une courte période d'un mois?	[1]Oui [2] Non [3] Ne veut pas travailler	☐
MIG5b	Aviez-vous demandé l'asile dans ce pays, soit au Gouvernement Marocain, soit à l'UNHCR ?	[1]Oui, au Gouvernement du Maroc [2] Oui, à l'UNHCR [3] Non	☐
MIG5c	Étiez-vous reconnu comme réfugié au Maroc ?	[1]Oui, par le Gouvernement du Maroc [2] Oui, par l'UNHCR [3] Non	☐
MIG5d	Seriez-vous capable de rentrer maintenant dans votre pays sans avoir peur pour votre sécurité?	[1]Oui [2] Non	☐
Passer au module IV			

3b

MODULE III.b : IDENTIFICATION DES MIGRANTS DE RETOUR, DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DE RETOUR

If DEM6= 1

DEMANDER UNIQUEMENT LE RETOUR DES MIGRANTS âgées de 15 ans et plus

DEMANDER SI (DEM8 ≥15 & DEM1=1 & DEM5=2-4 OU 97)

Population cible :

- Migrants internationaux de retour âgés de plus de 15 ans qui sont des résidents habituels du Maroc, qui ont déménagé dans un autre pays au cours d'une période récente (5 ans), pour une période de plus de 3 mois et sont depuis revenus au Maroc.

INTERVIEWEUR, LIRE :

Les questions suivantes vous concernent ...

Remarque : Procéder par ordre chronologique par le biais des PPNO, le cas échéant

T_0a	Disponible ?	[1] Oui [2] Non	[]
T_0b	ENQUÊTEUR : LA PERSONNE (ELLE-MÊME) RÉPOND-ELLE AUX QUESTIONS ?	[1] Oui [2] Non (Questionnaire en cours en attente de la présence de l'enquêteur)	[]
RMG1a	Quand êtes-vous retourné (pour la dernière fois) vivre au MAROC ?	a. Mois (mm) : b. Année (aaaa) : c. Ne sait pas :	[] [] [] []
RMG1b	Ça fait combien du temps que vous vivez au Maroc ?	LIRE [1] Moins de 12 mois [2] Un an à moins de deux ans [3] Deux ans à moins de cinq ans [4] Cinq à moins de dix ans [5] Dix ans et plus	[]
RMG1c	Quelle était la principale raison de votre retour au Maroc ?	[01] Fin du contrat de travail [02] Sans emploi/ Recherche du travail [03] Transféré par l'employeur [04] Désir d'investir / Bonnes opportunités d'affaires [05] Conditions/Niveau de vie meilleur(es) [06] Retraite [07] Regroupement familial [08] Mariage [09] Divorce/Séparation du conjoint ou de la famille [10] Education /Formation [11] Nostalgie/intégration [12] Problèmes de santé [13] Problèmes de visa/Titre de séjour expiré [14] Expulsé/refoulé [15] Insécurité/Discrimination/Racisme [16] autre à préciser :	[]
RMG2	Quel est le pays le plus récent où vous avez vécu plus de 3 mois	Pays d'accueil le plus récent: LAST_DEST_COUNTRY	[] [] []

RMG1c	Quelle était la principale raison de votre retour au Maroc ?	[01] Fin du contrat de travail [02] Sans emploi/ Recherche du travail [03] Transféré par l'employeur [04] Désir d'investir / Bonnes opportunités d'affaires [05] Conditions/Niveau de vie meilleur(es) [06] Retraite [07] Regroupement familial [08] Mariage [09] Divorce/Séparation du conjoint ou de la famille [10] Education /Formation [11] Nostalgie/intégration [12] Problèmes de santé [13] Problèmes de visa/Titre de séjour expiré [14] Expulsé/refoulé [15] Insécurité/Discrimination/Racisme [16] autre à préciser :.....	
RMG2	Quel est le pays le plus récent où vous avez vécu plus de 3 mois	Pays d'accueil le plus récent : LAST_DEST_COUNTRY	
RMG3	Quelle était la raison principale, pour laquelle vous avez émigré à ce plus récent pays d'accueil? LAST_DEST_COUNTRY	[01] Pour occuper un emploi pré-arrangé [02] Mutation professionnelle [03] Pour chercher un emploi [04] Éducation/formation [05] Regroupement familial [06] Mariage [07] Problèmes de santé/traitement médical [08] Changement climatique, catastrophe naturelle [09] Conflit, guerre, persécution [10] Autre à préciser :.....	
RMG4	Quand vous viviez au pays d'accueil, le plus récent (LAST_DEST_COUNTRY) aviez-vous travaillé ou cherché du travail ?	[1] Oui → RMG7 [2] Non [3] Ne veut pas travailler	
RMG5	Avez-vous déjà voyagé en dehors du Maroc pour travailler ou chercher du travail, ne serait-ce que pour une courte période ?	[1] Oui [2] Non → FIN [3] Ne veut pas travailler → FIN	
RMG6	Quel est le pays le plus récent auquel vous avez voyagé pour travailler ou chercher du travail ?	a. Autre_Dest_Nom du pays :..... OTHER_DEST_COUNTRY	
Instruction du programmeur Dans les prochaines questions [WORK_DEST_CTRY] , il y a besoin de spécifier comme suit IF ((RMG.3=01-03) OR (RMG4=1)) THEN [WORK_DEST_CTRY] = RMG2 i.e. [LAST_DEST_COUNTRY] ELSE IF (RMG5=1) THEN [WORK_DEST_CTRY] = RMG6 i.e. [OTHER_DEST_COUNTRY]			
RMG7	Quand étiez-vous déplacé vers [WORK_DEST_CTRY] pour la dernière fois ?	a. Année (aaaa) :..... b. Mois (mm) :..... c. Ne sait pas	
RMG8	Au total, combien du temps aviez-vous travaillé au [WORK_DEST_CTRY] ?	[1] N'a pas trouvé du travail [2] Moins d'un mois [3] Un mois à moins de 3 mois [4] Trois mois à moins de 6 mois [5] Six mois à moins de 12 mois → RMG11 [6] Un an à moins de 3 ans → RMG11 [7] Trois ans à moins de cinq ans → RMG11 [8] Cinq ans à moins de 10 ans → RMG11 [9] Dix ans et plus → RMG11	

RMG9	À un moment donné dans le passé, est-ce que vous avez voyagé dans un autre pays pour travailler ou chercher du travail ?	[1] Oui [2] Non →FIN [3] Ne sait pas →FIN	[]
RMG10	Compte tenu de tout le temps que vous avez passé à l'étranger, au total, est-ce que vous avez travaillé à l'étranger pour... ?	LIRE [1] Moins de 6 mois →FIN [2] Six mois ou plus [3] N'a pas trouvé du travail à l'étranger →FIN	[]
RMG11	Quand aviez-vous commencé à travailler dans [WORK_DEST_CTRY] ?	a. Année (aaaa) :.....→Module IV b. Mois (MO) :..... c. Je ne sais pas -> RMG11c	[][][][] [][]
DEMANDEZ À RMG.11c SI RMG.11a=9997			
RMG11c	Aviez-vous commencé à travailler dans [WORK_DEST_CTRY] ... ?	LIRE [1] Avant [Janvier, 2013] [2] Après [Janvier, 2013]	[]

4

MODULE IV : CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI DES MIGRANTS RECRUTÉS (RCJ)

(RCJ) (APPROCHE TYPE EMPLOI)

LE GESTIONNAIRE D'ENQUÊTE APPLIQUE LE FILTRE CORRESPONDANT SELON LA PERSPECTIVE DE MIGRATION SOUHAITÉE :

○ Dans le cas ou DEM6=1 : PAYS D'ORIGINE : DEMANDEZ RCJ SI DEM1=01 (NATIF) ET (RMG3=1,2,3 ou RMG4=1 ou RMG5=1) ET (la période entre la date du commencement du travail RMG11 et la date de l'enquête < 10 ans ou RMG.11c=2)

○ Dans le cas ou DEM6=2 : PAYS DE DESTINATION : DEMANDEZ À RCJ SI DEM2=02 (NÉ À L'ÉTRANGER) ET (MIG5=01,02,03,04,05 OU MIG.5a=01) Et (la période entre la date d'arrivée au Maroc (MIG3.année : MIG3.mois) et la date de l'enquête <10 ans ou MIG4= 1,2,3,4)

Population cible

Travailleurs migrants de retour :

- Nés au Maroc et qui ont fait une dernière émigration pour le travail,
- Nés au Maroc et qui n'ont pas émigré pour le travail mais qui ont travaillé ou cherché du travail dans le dernier pays d'accueil,
- Nés au Maroc qui ont fait une émigration quelconque pour travailler ou chercher du travail.

NB : le RMG a commencé à travail dans le pays de destination après 2013 (10 ans) et est retourné au Maroc après juillet 2018 (5 ans).

Travailleurs migrants internationaux :

- Ne sont pas nés au Maroc et dont la principale raison pour migrer au Maroc est le travail.
- Ne sont pas nés au Maroc et dont la principale raison pour migrer au Maroc n'est pas le travail mais qui ont travaillé ou cherché un emploi au Maroc même pour une courte période d'un mois.

NB : Le MIG est arrivé au Maroc depuis janvier 2013 et a commencé à travailler depuis.

RCJ.1	(Pendant / depuis) votre déplacement le plus récent au dernier pays de destination [WORK_DEST_CTRY] / Votre arrivée au Maroc avez-vous exercé un ou plusieurs emploi ou business/affaire ?	[1] Un emploi [2] Plus d'un emploi [3] N'a pas travaillé →FIN	[]
SI PLUS D'UN EMPLOI, INTERVIEWER INDIQUE RCJ.1= 2: Les prochaines questions concerneront le premier emploi que vous avez exercé au [WORK_DEST_CTRY] / MAROC (pendant/depuis) votre (plus récent) déplacement/ arrivée.			
RCJ.2	Dans ce (premier) emploi dans le pays de destination le plus récent [WORK_DEST_CTRY] / MAROC avez-vous travaillé comme indépendant ou été embauché ou recruté par quelqu'un d'autre... ?	[1] Indépendant →FIN [2] Embauché/recruté par quelqu'un d'autre	[]
RCJ.3	En quelle année et quel mois avez-vous commencé à travailler dans ce (premier) emploi à [WORK_DEST_CTRY] / MAROC	a. Année (aaaa) :..... →RCJ4 b. Mois (mm) :..... →RCJ4 c. Je ne sais pas →RCJ.3c Si (Date enquête - RCJ3) >= 10 ans ---->FIN	[][][][][] [][]
EMANDEZ À RCJ.3c SI RCJ.3=9997 SINON → RCJ.4			
RCJ.3c	Avez-vous commencé à travailler dans ce (premier) emploi ... ?	LIRE ET MARQUER UN [1] Il y a moins de 12 mois [2] De 1 an à moins de 3 ans [3] De 3 ans à moins de 5 ans [4] De 5 ans à moins de 10 ans [5] 10 ans ou plus FIN	[]
RCJ.4	Dans cet emploi, quel type de travail exercez- vous ? ([par exemple, travailleur domestique – nettoyer la maison, préparer la nourriture, etc. ; ouvrier – cueillir des fruits ; ouvrier du bâtiment – préparer le ciment, réparer les briques ; cuisinier – planifier et préparer les repas ; infirmière – soigner les patients, administrer les médicaments])	a) _____ Titre ou description b) _____ TÂCHES ET DEVOIRS PRINCIPAUX	[][][][][]
RCJ.5	Quelle était l'activité principale à l'endroit où vous avez travaillé ? ([par exemple : Ménage privé – cuisiner et nettoyer ; cultiver des pommes et des pêches à la ferme ; Construction – construire des maisons ; Restaurant - préparation et service des repas ; Maison de retraite – soins résidentiels pour personnes âgées])	a. _____ ACTIVITÉ PRINCIPALE b. _____ Bien ou service	[][][][][]
RCJ.6a	Dans ce travail, avez-vous été payé par... ?	[1] L'entreprise, le lieu ou le ménage pour lequel vous avez travaillé [2] Une agence ou une personne intermédiaire [3] Non payé	[]

RCJ.6a	Dans ce travail, avez-vous été payé par... ?	[1] L'entreprise, le lieu ou le ménage pour lequel vous avez travaillé [2] Une agence ou une personne intermédiaire [3] Non payé	☐
RCJ.6b	Aviez-vous un..... ?	<i>LIRE ET MARQUER UN</i> [1] Contrat écrit [2] Contrat verbal [3] Aucun contrat ou accord [4] Ne sait pas	☐
RCJ.7a	Comment avez-vous obtenu cet emploi ?	[01] Mutation professionnelle : [02] Enregistré auprès du gouvernement. Agence du pays d'origine [03] Enregistré auprès du gouvernement. Agence d'un pays étranger [04] Enregistré auprès d'une agence de recrutement privée du pays d'origine [05] Enregistré auprès d'une agence de recrutement privée d'un pays étranger [06] Directement d'un employeur étranger [07] Recruteur/courtier individuel [08] Membres de la famille/ parents [09] Amis [10] Autre (Spécifier) :.....	☐
RCJ.7b	Avez-vous trouvé ou vous a-t-on promis un emploi avant ou après votre arrivée au pays de destination le plus récent <i>[WORK_DEST_CTRY] /MAROC ?</i>	[1] Avant l'arrivée [2] Après l'arrivée <i>NE PAS LIRE</i> [3] Ne sait pas [4] Refuse	☐
RCJ.7c	Comment avez-vous eu l'information sur cet emploi... ?	[01] De l'employeur [02] Amis ou connaissances vivant dans le pays d'origine [03] Amis ou connaissances vivant à l'étranger [04] Membres de la famille ou parents vivant dans le pays d'origine [05] Membres de la famille ou parents vivant à l'étranger [06] Agence gouvernementale de recrutement [07] Agence de recrutement privée [08] Recruteur/courtier individuel [09] Journaux, sites web, réseaux sociaux (Facebook, etc.) [10] Autre (spécifier) :.....	☐
RCJ.8	Juste avant de commencer ce travail, êtes-vous entré au pays de destination le plus récent <i>[WORK_DEST_CTRY] /MAROC</i> avec... ?	<i>LISEZ ET MARQUEZ D'ABORD CE QUI S'APPLIQUE</i> [1] Un visa de travail [2] Un autre type de visa (étudiant, touriste, visiteur) [3] Le visa n'était pas nécessaire pour entrer [4] Sans visa <i>NE PAS LIRE</i> [5] NE SAIT PAS [6] REFUSE	☐

5

MODULE V : REVENUS DU RECRUTEMENT DE MIGRANTS (RCE)

RCE1a	Lorsque vous avez commencé ce travail, quel était votre salaire mensuel complet initial, avant les déductions ? <i>INTERVIEWEUR, LIRE :</i> S'il vous plaît, pensez à votre salaire initial entièrement mensuel, même si un certain montant a été déduit comme paiement pour obtenir le travail.	MONTANT a. Montant : b. Je ne sais pas → RCE2a c. Ne veut pas → RCE2a	
RCE1b	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	
RCE1c	En quelle année et quel mois avez-vous reçu ce salaire ?	a. Année (aaaa) b. Mois (mm) c. Je ne sais pas	
RCE2a	Mis à part le salaire, au cours du premier mois, votre employeur vous a-t-il fourni un logement, des repas ou un transport dans le cadre de votre travail ?	[1] Oui [2] Non → RCE3a [3] Ne sait pas → RCE3a [4] Refuse → RCE3a	
RCE2b	À l'époque, environ combien cela aurait coûté par mois pour obtenir l'hébergement, les repas ou le transport fournis par votre employeur ?	a. Montant Hébergement b. Montant repas..... c. Montant transport..... d. Montant total (a+b+c) : e. Je ne sais pas f. Ne veut pas	
RCE2c	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	
RCE3a	Au cours de ce premier mois, votre employeur a-t-il déduit un montant de votre salaire pour l'hébergement, les repas ou le transport fournis ?	[1] Oui [2] Non → RCC.1a [3] Ne sait pas → RCC.1a [4] Refuse → RCC.1a	
RCE3b	Quel montant a été déduit de votre salaire au cours de ce premier mois ? <i>ENQUÊTEUR :</i> <i>ENREGISTRER LE MONTANT DANS LA MÊME DEVISE QUE LE SALAIRE</i>	a.Montant : b.Je ne sais pas c.Ne veut pas	

6

MODULE VI : COUTS DE RECRUTEMENT DES MIGRANTS
(APPROCHE PAR COMPOSANTE)

RCC.1a	Avez-vous engagé des frais de transport lors de votre voyage pour commencer cet emploi ? C'est-à-dire de l'endroit où vous viviez à l'époque, jusqu'à votre destination. Par exemple, les billets d'autobus ou d'avion, les frais pour traverser la frontière, la nourriture et l'hébergement pendant le voyage.	[1] Oui [2] Non →RCC.2a	[]
RCC.1b	Combien avez-vous payé ?	INTERVIEWEUR : ÉCRIVEZ LE MONTANT a. Montant : b. Je ne sais pas c. Ne veut pas	[][][][][]
RCC.1c	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	[][][]
RCC.2a	Avez-vous engagé des frais pour les préparatifs nécessaires avant de voyager pour commencer l'emploi. Par exemple, les frais de visa, de passeport et d'autres documents tels que la préparation du contrat, les examens médicaux, les vaccins?	[1] Oui [2] Non →RCC.3a	[]
RCC.2b	Combien avez-vous payé ?	INTERVIEWEUR : ÉCRIVEZ LE MONTANT a. Montant : b. Je ne sais pas c. Ne veut pas	[][][][][]
RCC.2c	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	[][][]
RCC.3a	Pour obtenir cet emploi, avez-vous engagé des frais liés à des courtiers individuels ou une agence ? Par exemple, les honoraires des agences de recrutement publiques ou privées, les frais de placement.	[1] Oui [2] Non →RCC.4a	[]
RCC.3b	Combien avez-vous payé ?	INTERVIEWEUR : ÉCRIVEZ LE MONTANT a. Montant : b. Je ne sais pas c. Ne veut pas	[][][][][]
RCC.3c	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	[][][]

RCC4a	Avez-vous engagé d'autres frais pour avoir ou commencer un emploi en / au [WORK_DEST_CTRY] / MOROCCO? Par exemple, des cadeaux, des pots-de-vin ou d'autres paiements, des intérêts sur l'argent emprunté, des frais pour toute dette que vous aviez.	[1] Oui [2] Non →RCC5a	[]
RCC4b	Combien avez-vous payé ?	INTERVIEWEUR : ÉCRIVEZ LE MONTANT a. Montant : b. Je ne sais pas c. Ne veut pas	[][][][][]
RCC4c	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	[][]
RCC5a	Est-ce que vous ou quelqu'un de votre famille avez dû emprunter de l'argent pour couvrir une partie de ces coûts ? <i>(le montant emprunté sera remboursé)</i>	[1] Oui [2] Non [3] Ne sait pas [4] Refuse →FIN →FIN →FIN	[]
RCC5b	Combien a été emprunté ?	INTERVIEWEUR : ÉCRIVEZ LE MONTANT a. Montant : b. Je ne sais pas c. Ne veut pas	[][][][][]
RCC5c	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	[][]
Poser la question en cas d'un migrant de retour DEM6=1			
RCC.6a	Avez-vous engagé des frais de transport lors de votre voyage de retour ? C'est-à-dire de l'endroit où vous viviez à l'époque, jusqu'à votre destination. Par exemple, les billets d'autobus ou d'avion, les frais pour traverser la frontière, la nourriture et l'hébergement pendant le voyage.	[1] Oui [2] Non →FIN	[]
RCC.6b	Combien avez-vous payé ?	INTERVIEWEUR : ÉCRIVEZ LE MONTANT a. Montant : b. Je ne sais pas c. Ne veut pas	[][][][][]
RCC.6c	Code devise <i>Intervieweur : utiliser la liste des codes de devise fournie</i>	Code devise :	[][]



Avec l'appui de :



Financé par l'Union européenne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Agency for Development and
Cooperation (SDC)



Organisation
internationale
du Travail

